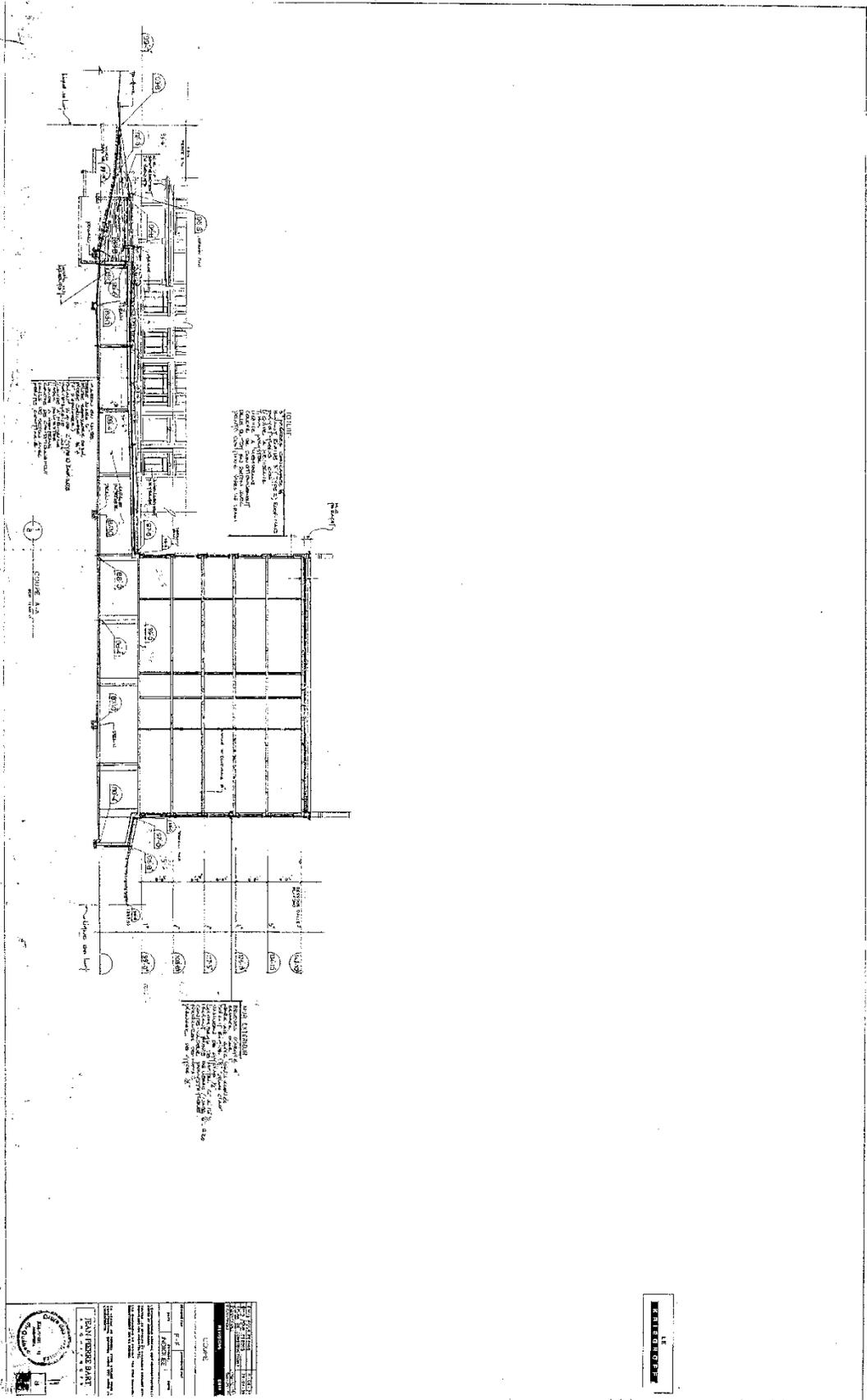


DOCUMENT NUMÉRO 1

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 1 314 804 ET
1 314 805 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



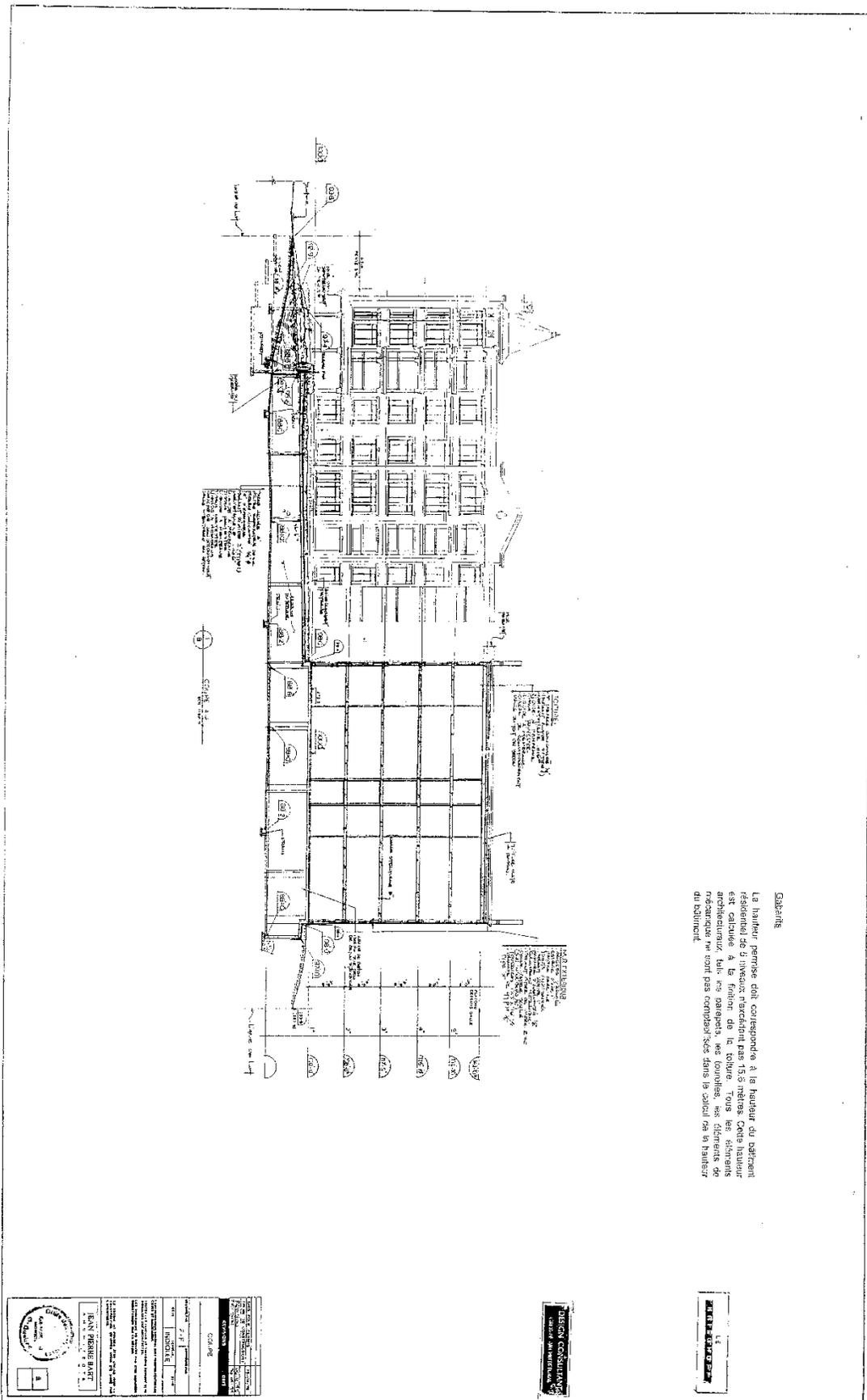
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1314804 ET 1314805 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC01B
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



La hauteur permise doit correspondre à la hauteur du bâtiment
 et les hauteurs de 3 niveaux maximum sont autorisées. Cette hauteur
 est celle de la toiture, tous les éléments architecturaux
 tels que les cheminées, les cheminées de
 ventilation ne sont pas compris dans la hauteur du bâtiment.

JEAN-FRANÇOIS MARTEL Architecte No. 12345 Québec, P.É.	COLLABORATEUR M. M. M.
PLAN DE CONSTRUCTION LOT 1314804 ET 1314805	ÉCHELLE : 1/50

JEAN-FRANÇOIS MARTEL
 Architecte
 No. 12345
 Québec, P.É.

M. M. M.

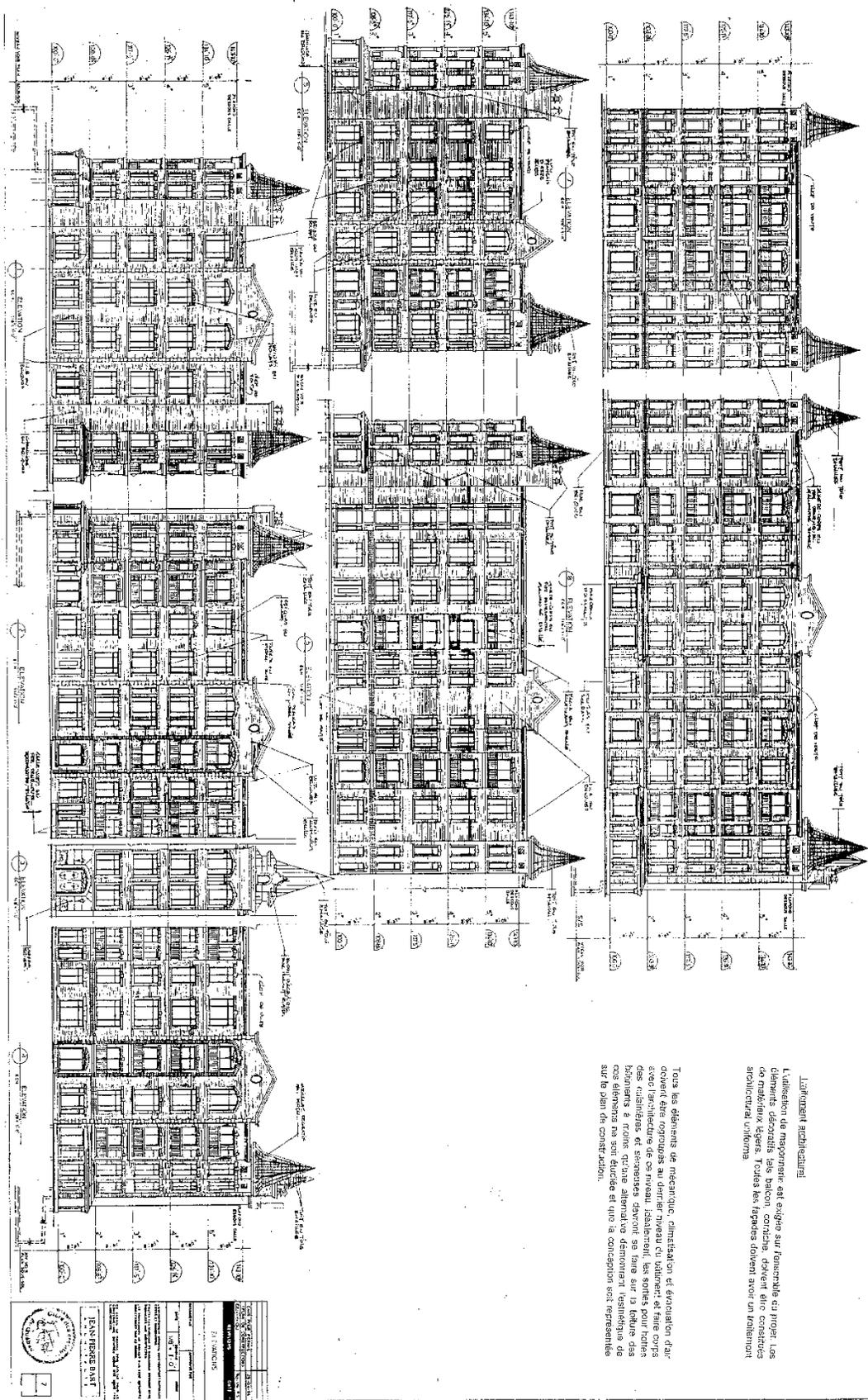


**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1314804 ET 1314805 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC01C
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



DOCUMENT NUMÉRO 2

TERRITOIRE CONSTITUÉ DU LOT NUMÉRO 5 412 641
DU CADASTRE DU QUÉBEC

PLANS DE CONSTRUCTION

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q.4

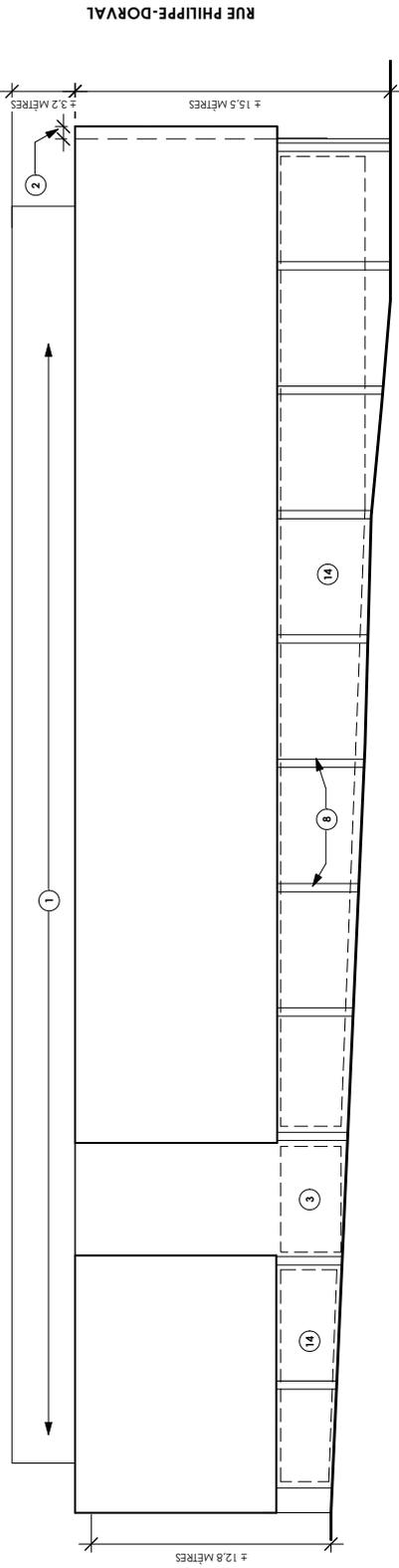
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02A

Échelle : _____

LÉGENDE

- 1 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 2 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 3 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 4 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 5 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 6 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 7 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 8 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 9 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 10 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 11 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 12 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 13 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 14 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE
- 15 - AIRE DE LOCALISATION DES ESPACES PRIVÉS AUX LOCATEURS SUR LA RUE ROYALE



1 ÉLEVATION SUD

ANNEXE VI
LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

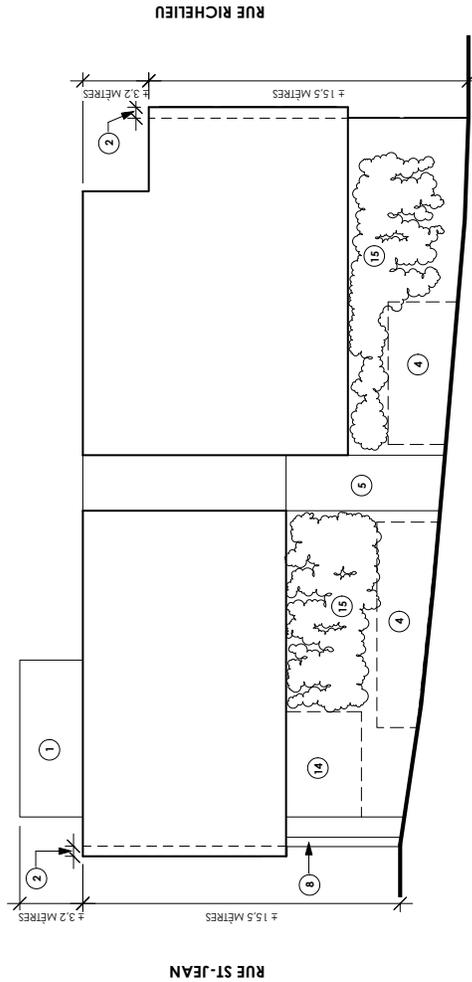
No du règlement : R.C.A.IV.Q.4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02B
Échelle : _____

LÉGENDE

- 1 APPRENTIS, ARRÊTÉS À LA SAUVE-MÉCANIQUE, LES CIRCULATIONS VERTICALES (ANSI) QUE DES AIRES HABITABLES, SOIT DES LOGEMENTS OU SALLE COMMUNALES APPRENTIS REPRÉSENTENT UN POURCENTAGE DE 30% DE L'AIRE DE BÂTIMENT.
- 2 EMPRENTIMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE EN HAUTEUR EXTÉRIEURE ET DES BALCONS FRANÇAIS.
- 3 AIRE DE LOCALISATION DE L'ACCÈS AU HALL PRINCIPAL.
- 4 AIRE DE LOCALISATION DES ACCÈS AU STATIONNEMENT SOUTERRAIN ET AU DÉBARCADÈRE.
- 5 AIRE DE LOCALISATION DE L'ACCÈS À LA COUR INTÉRIEURE.
- 6 AIRE DE LOCALISATION DU BASSIN DE RÉTENTION.
- 7 AIRE DE LOCALISATION DES ACCÈS PRIVÉS AUX LOGEMENTS SUR LA RUE RICHELIEU.
- 8 STRUCTURE EN BÉTON APPARENTE AU NIVEAU DE CHANGEMENT DE PENTE (PROFONDITÉ ET BARRIÈRE NON APPROUVÉS).
- 9 AIRE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS VERTICALES.
- 10 AIRE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS HORIZONTALES EXTÉRIEURES.
- 11 AIRE DE LOCALISATION DES AIRES D'AGRÉMENT CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 8 MÈTRES CARRÉS PAR LOGEMENT.
- 12 AIRE DE LOCALISATION DE L'AIRES VERTES CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 7% DE LA SUPERFICIE DU SITE.
- 13 AIRE DE LOCALISATION APPROXIMATIVE DE LA SALLE DE REPOSAGE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES.
- 14 AIRE DE LOCALISATION DE LA FENÊTRATION DU LOCAL COMMERCIAL.
- 15 AIRE DE LOCALISATION D'UN JARDIN VÉGÉTALISÉ.

- NOTES:**
- LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS S'ILS SONT SITUÉS LES SÉPARÉS VERTICALEMENT.
 - LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS S'ILS SONT SITUÉS LES SÉPARÉS VERTICALEMENT.
 - LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS S'ILS SONT SITUÉS LES SÉPARÉS VERTICALEMENT.
 - L'OCCUPATION DES ESPACES EN FACE DE LA RUE ST-JEAN ENTRE LA CASERNE DE POMPIER ET LA RUE RICHELIEU SONT DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS S'ILS SONT SITUÉS LES SÉPARÉS VERTICALEMENT.
 - LA HAUTEUR MAXIMALE REPRÉSENTÉE PAR LE PAVÉ, LA HAUTEUR MAXIMALE REPRÉSENTÉE PAR LE PAVÉ.



1 ÉLÉVATION EST

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

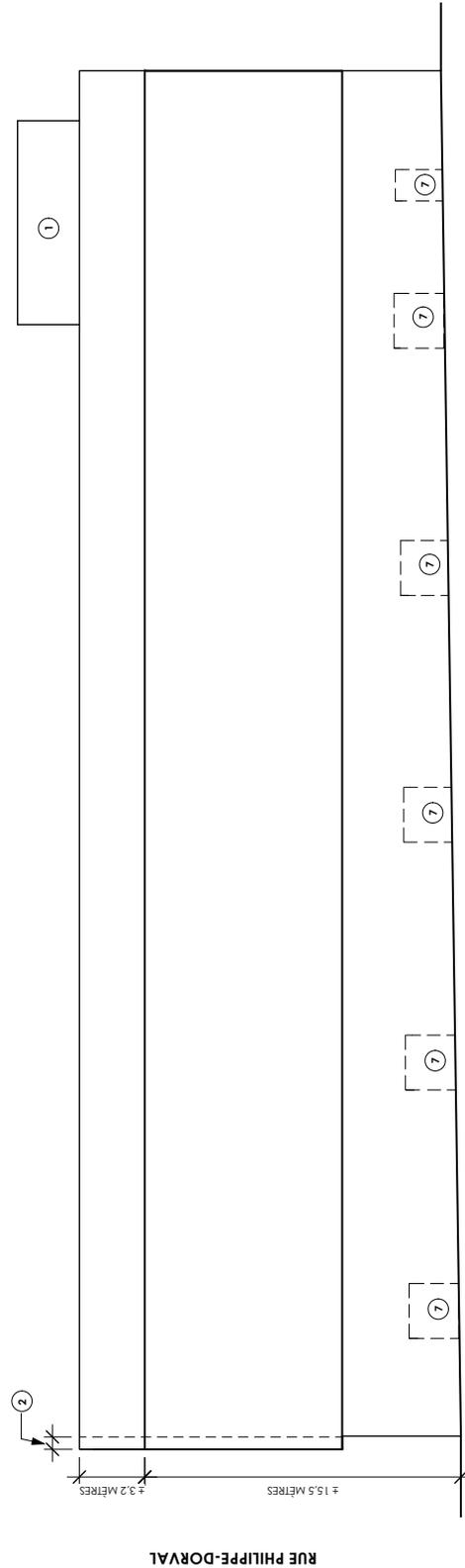
No du plan : RCA1VQ4PC02C

Échelle : _____

LÉGENDE

1	APPRETS, ARBRES ET VÉGÉTATION, LES CROQUIS, VERTICES, LANSI QUE DES ARBRES INDIVIDUELS SONT LES LOGEMENTS OU SAUS COMMUNALES APPRÊTÉS REPRÉSENTENT UN POURCENTAGE DE 20% DE L'ARE DE L'AMÉNAGEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE DU MUR EXTÉRIEUR ET DES BALCONS FRANÇAIS.	11	ARE DE LOCALISATION DES APPRETS D'AGRÈMENT CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 8 MÈTRES CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 10 MÈTRES CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 7% DE LA SUPERFICIE DU SITE.
2	APPRETS SUR LA VOIE PUBLIQUE DU MUR EXTÉRIEUR ET DES BALCONS FRANÇAIS.	12	ARE DE LOCALISATION APPROXIMATIVE DE LA SALLE D'ENTRÉE DES MARIÈRES RÉGULÉES.
3	ARE DE LOCALISATION DE L'ACCÈS AU HALL PRINCIPAL.	13	ARE DE LOCALISATION DE LA FENÊTRATION DU LOCAL COMMERCIAL.
4	ARE DE LOCALISATION DES ACCÈS AU STATIONNEMENT SOUTERRAIN ET AU DÉBARCADER.	14	ARE DE LOCALISATION DU MIX VÉGÉTALISÉ.
5	ARE DE LOCALISATION DE L'ACCÈS À LA COUR INTÉRIEURE.	15	ARE DE LOCALISATION DU MIX VÉGÉTALISÉ.
6	ARE DE LOCALISATION DU BASSIN D'ÉBÉNION.		
7	ARE DE LOCALISATION DES ACCÈS PRIVÉS AUX LOGEMENTS SUR LA RUE RICHELIEU.		
8	STRUCTURE EN BRÈCHE APPARENTE AU RET DE CHAUSSEE (POSITION ORIENT ET DIMENSIONNEMENT APPROXIMATIFS).		
9	ARE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS VERTICALES.		
10	ARE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS HORIZONTALES EXTÉRIEURES.		

NOTE:
 - LES APPRETS DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DESQUELS SERONT SITUÉS LES ÉLÉMENTS VISÉS.
 - LES ÉLÉMENTS VISÉS SONT LES APPRETS, VERTICES, LANSI QUE DES ARBRES INDIVIDUELS SONT LES LOGEMENTS OU SAUS COMMUNALES.
 - L'OCCUPATION DE L'ESPACE EN FACE DE LA RUE EST JEAN ENTRE LA CARRIÈRE DE POMPIER ET LA RUE RICHELIEU.
 - LES ÉLÉMENTS VISÉS SONT LES APPRETS, VERTICES, LANSI QUE DES ARBRES INDIVIDUELS SONT LES LOGEMENTS OU SAUS COMMUNALES.
 - LA HAUTEUR REPRÉSENTÉE EN CÔTE DE PARAPET.



1 ÉLÉVATION NORD

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q.4

Préparé par : M.M.

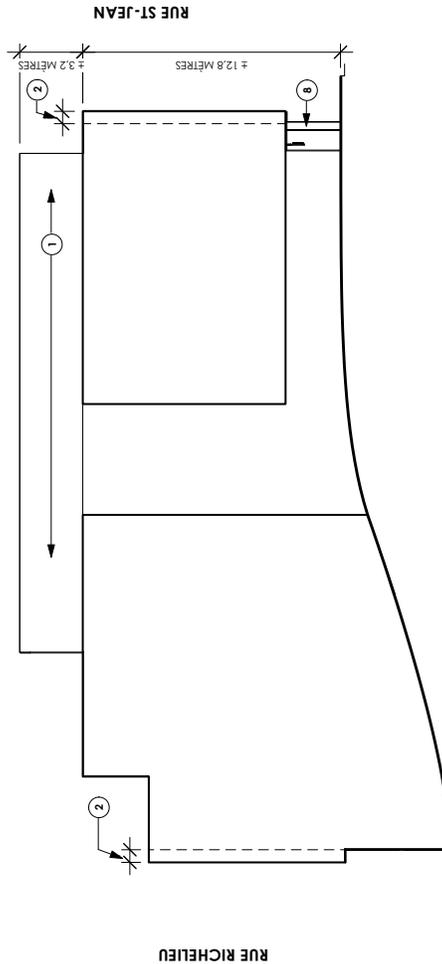
No du plan : RCA1VQ4PC02D

Échelle : _____

LÉGENDE

- 1 APPRENTIS-APPRENTI LA SALLE MÉCANIQUE LES CIRCULATIONS VERTICALES, ANSI QUE DES AIRES HABITABLES, SOIT DES LOGEMENTS OU SALLE COMMUNE, LES APPRENTIS REPRÉSENTENT UN POURCENTAGE DE 30% DE L'AIRES D'ÉTABLISSEMENT.
- 2 EMPREINTE SUR LA VOIE PUBLIQUE DU MUR EXTERIEUR ET DES BALCONS FRANÇAIS.
- 3 AIRE DE LOCALISATION DE L'ACCÈS AU HALL PRINCIPAL.
- 4 AIRE DE LOCALISATION DES ACCÈS AU STATIONNEMENT SOUTERRAIN ET AU DÉBARCADER.
- 5 AIRE DE LOCALISATION DE L'ACCÈS À LA COUR INTÉRIEURE.
- 6 AIRE DE LOCALISATION DU BASSIN DE RÉTENTION.
- 7 AIRE DE LOCALISATION DES ACCÈS PRIVÉS AUX LOGEMENTS SUR LA RUE RICHELIEU.
- 8 SITUATION DES ÉLÉMENTS APPARTELS AU DES ESCALIERS (POSITIONNEMENT ET DIMENSIONNEMENT APPROXIMATIFS)
- 9 AIRE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS VERTICALES
- 10 AIRE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS HORIZONTALES EXTÉRIÈRES
- 11 AIRE DE LOCALISATION DES ARBRES D'AGÈMENT CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 8 MÈTRES CARRÉS PAR LOGEMENT.
- 12 AIRE DE LOCALISATION DE L'ARBRE VERTÉ CORRESPONDANT À UN MINIMUM DE 7% DE LA SUPERFICIE DU SITE.
- 13 AIRE DE LOCALISATION APPROXIMATIVE DE LA SALLE D'ENTRÉE DES MANÈGES RÉSIDUELLES.
- 14 AIRE DE LOCALISATION DE LA FIBRISATION DU LOCAL COMMERCIAL.
- 15 AIRE DE LOCALISATION DU MUR VÉGÉTALISÉ.

NOTES:
- LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DESQUELS SERONT SITUÉS LES ÉLÉMENTS VISÉS.
- LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DESQUELS SERONT SITUÉS LES ÉLÉMENTS VISÉS.
- ENTRÉE DE LOCAL COMMERCIAL ET AIRES D'ACCÈS, EMPREINTE SUR LA VOIE PUBLIQUE, LES BALCONS FRANÇAIS.
- LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DESQUELS SERONT SITUÉS LES ÉLÉMENTS VISÉS.
- LES AIRES DE LOCALISATION SONT DES ESPACES À L'INTÉRIEUR DESQUELS SERONT SITUÉS LES ÉLÉMENTS VISÉS.
- LA HAUTEUR MAXIMALE REPRÉSENTÉE FUT ÊTRE REVUE À LA BASSE FONCTION DE LA TOPOGRAPHIE.
- LA HAUTEUR REPRÉSENTÉE INCLUT LE PARAPET.



1 ÉLÉVATION OUEST



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

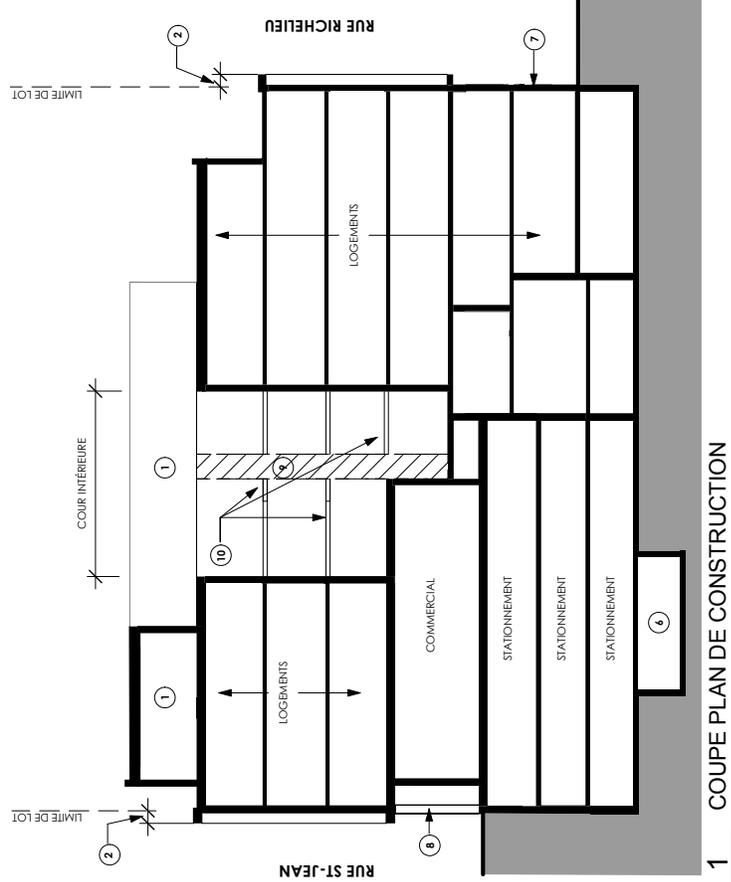
No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02E
Échelle : _____

LÉGENDE

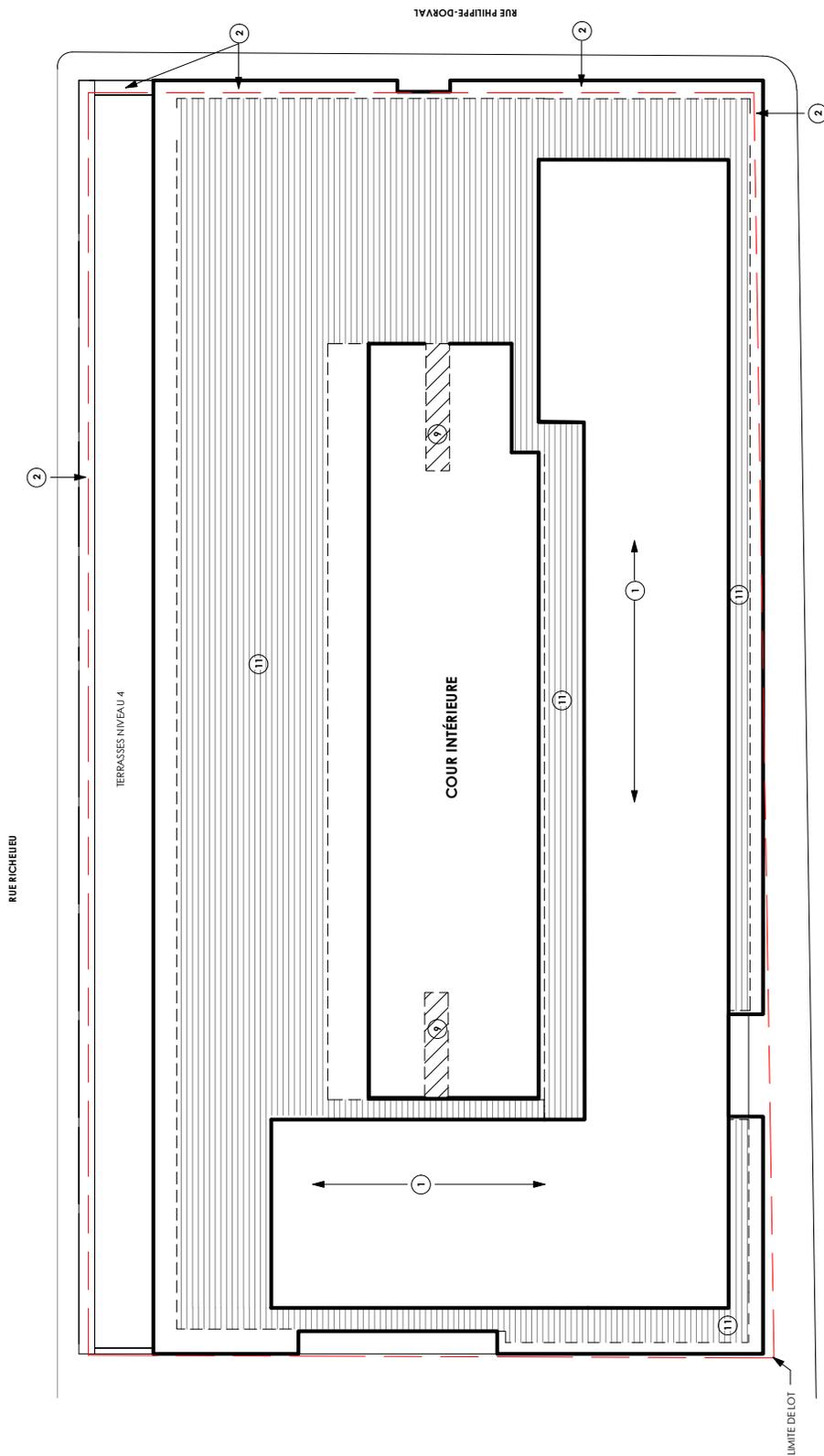
1	APPRENTIS, ABRIENT LA SALLE MÉCANIQUE, LES CIRCULATIONS VERTICALES ANSI QU'APRÈS LES ÉLEVATIONS, LES CIRCULATIONS VERTICALES ANSI QU'APRÈS LES ÉLEVATIONS, REPRÉSENTENT UN POURCENTAGE DE 50% DE LA VOIE D'ÉVACUATION	11	ARE DE LOCALISATION DES ARES D'ACRÈMENT CORRESPONDANT A UN MINIMUM DE 8 METRES CARRÉS PAR LOGEMENT.
2	EMPIÈLEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE DU AIRE EXTÉRIEUR ET DES BALCONS FRANÇAIS.	12	ARE DE LOCALISATION DE L'AIRE VERTÉ CORRESPONDANT A UN MINIMUM DE 7% DE LA SUPERFICIE DU SITE.
3	ARE DE LOCALISATION DE L'ACCÈS AU HALL PRINCIPAL.	13	ARE DE LOCALISATION APPROXIMATIVE DE LA SALLE D'ENTRÉES DES AIRE DES LOGEMENTS.
4	ARE DE LOCALISATION DES ACCÈS AU STATIONNEMENT SOUTERRAIN ET AU STATIONNEMENT DE RUE.	14	ARE DE LOCALISATION DE LA VERANDA DU LOCAL COMMERCIAL.
5	ARE DE LOCALISATION DE L'ACCÈS À LA COUR INTÉRIEURE.	15	ARE DE LOCALISATION DU AIRE VÉGÉTALISÉ.
6	ARE DE LOCALISATION DU BASSIN DE RÉTENTION.		
7	ARE DE LOCALISATION DES ACCÈS PRIVÉS AUX LOGEMENTS SUR LA RUE RICHELIEU.		
8	STRUCTURE EN BÉTON APPARENTE AU REZ-DE-CHAUSSEE (POSITIONNEMENT ET DIMENSIONNEMENT APPROXIMATIFS)		
9	ARE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS VERTICALES		
10	ARE DE LOCALISATION DES CIRCULATIONS HORIZONTALES EXTÉRIEURES		

NOTES
 - LES ÉLEVATIONS ILLUSTRENT PAS LA RÉSERVATION DE L'USAGE RÉSIDUEL, LES BALCONS, TERRASSAS, OCCUPATION DES LOGES, EN ACCÈS DE LA RUE ST-JEAN, ENTRE LA CASERNE DE POMPIER ET LA RUE PHILIPPE-JORVAL, SONT ÉLABORÉS AU REZ-DE-CHAUSSEE DES USAGES COMMERCIAUX, PUBLICS OU INDUSTRIELS
 - LES ÉLEVATIONS ILLUSTRENT PAS LA RÉSERVATION DE L'USAGE RÉSIDUEL, LES BALCONS, TERRASSAS, OCCUPATION DES LOGES, EN ACCÈS DE LA RUE ST-JEAN, ENTRE LA CASERNE DE POMPIER ET LA RUE PHILIPPE-JORVAL, SONT ÉLABORÉS AU REZ-DE-CHAUSSEE DES USAGES COMMERCIAUX, PUBLICS OU INDUSTRIELS
 - LES ÉLEVATIONS ILLUSTRENT PAS LA RÉSERVATION DE L'USAGE RÉSIDUEL, LES BALCONS, TERRASSAS, OCCUPATION DES LOGES, EN ACCÈS DE LA RUE ST-JEAN, ENTRE LA CASERNE DE POMPIER ET LA RUE PHILIPPE-JORVAL, SONT ÉLABORÉS AU REZ-DE-CHAUSSEE DES USAGES COMMERCIAUX, PUBLICS OU INDUSTRIELS
 - LA HAUTEUR MAXIMALE ÉPREUVÉE REVUE À LA BAISSE EN FONCTION DE LA TOPOGRAPHIE
 - LA HAUTEUR DES ÉLEVATIONS ÉPREUVÉE EST EN PAYSAN.



1 COUPE PLAN DE CONSTRUCTION





1 PLAN DE CONSTRUCTION - IMPLANTATION

A200



**FUGÈRE
ARCHITECTES**
ARCHITECTURE URBANISATION DESIGN

2015-02-17
190 ST-JEAN | 6



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

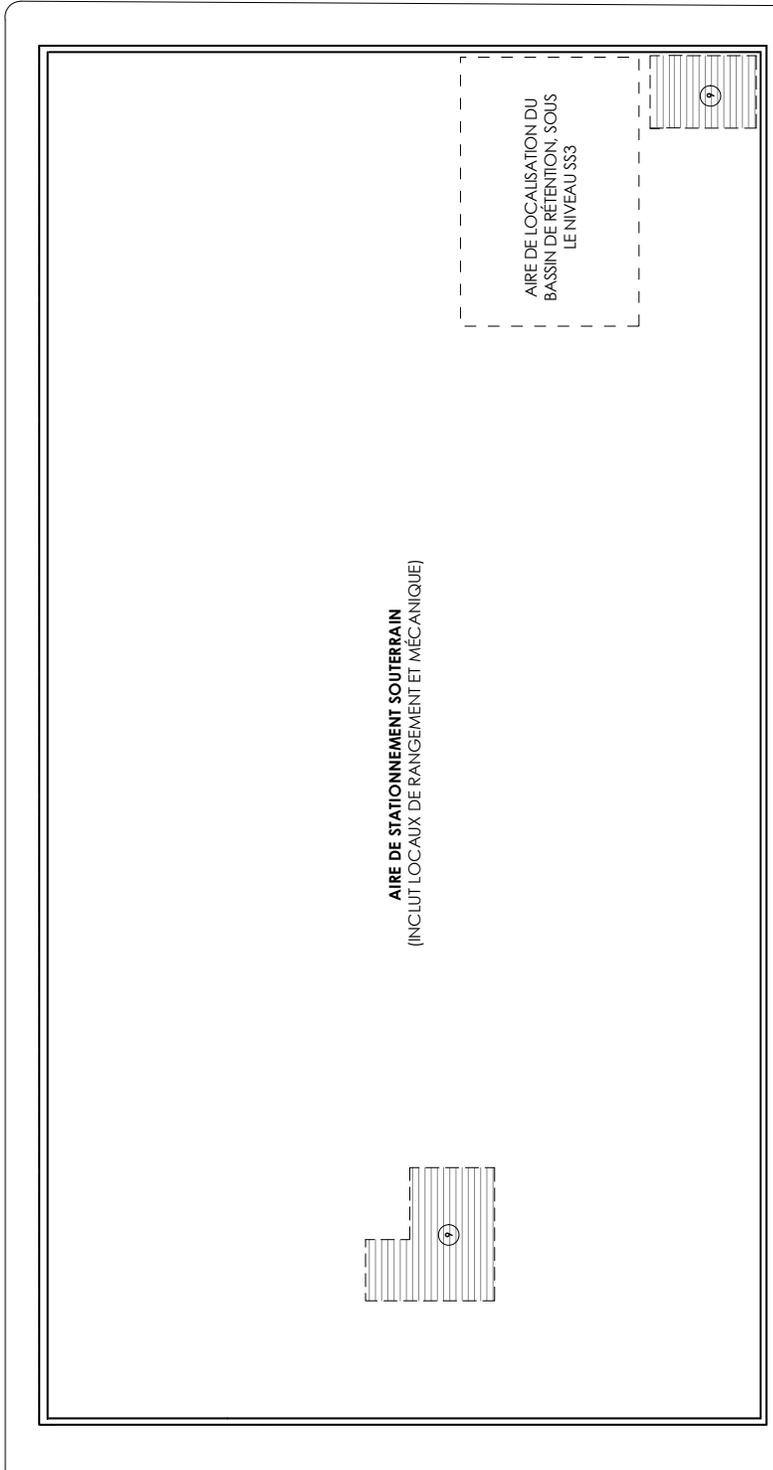
ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02F
Échelle : _____

RUE RICHELIEU



1 PLAN DE CONSTRUCTION - SS3

5



2015-02-17
190 ST-JEAN 7



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

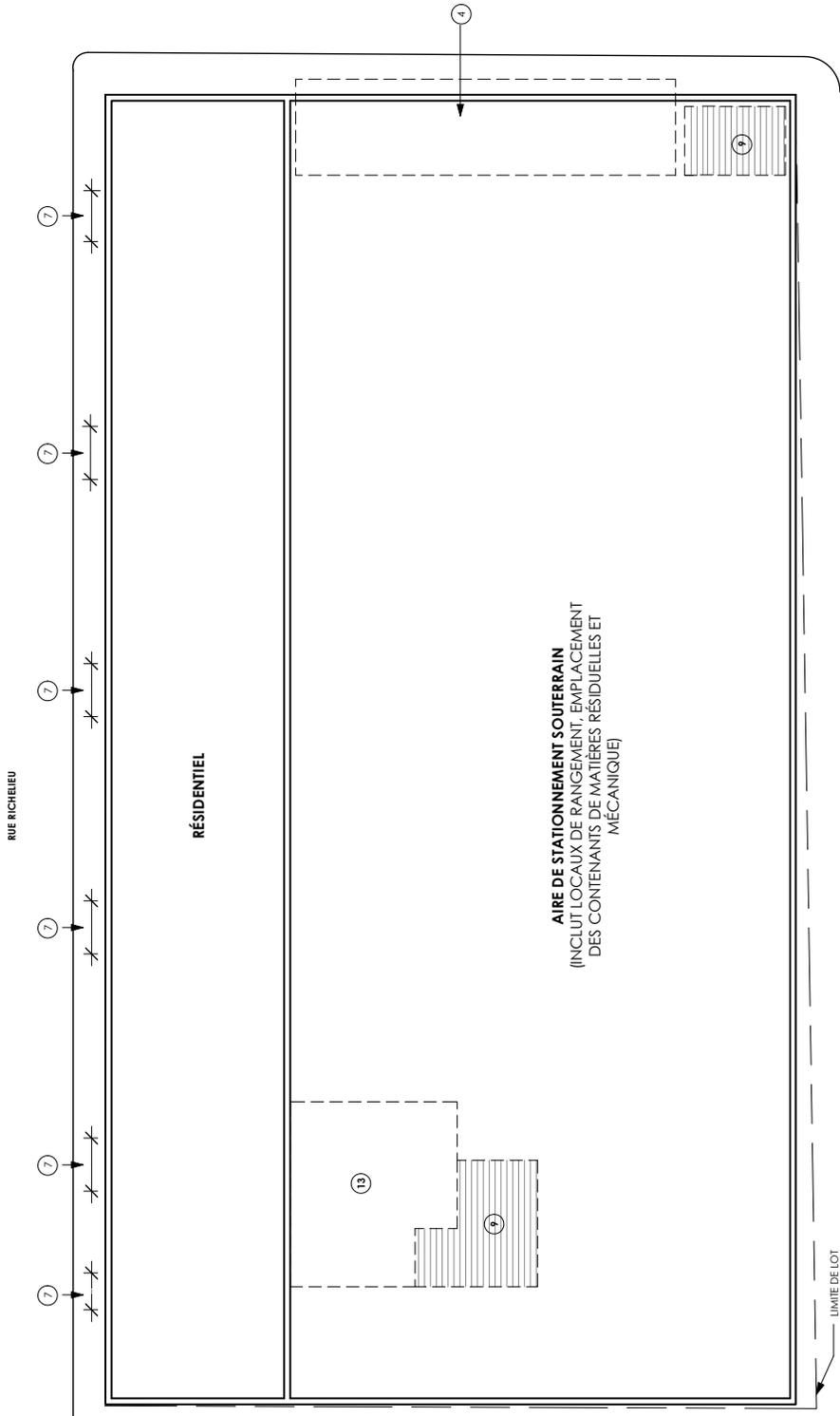
LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q.4

Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02G

Échelle : _____



1 PLAN DE CONSTRUCTION - SS2



2015-02-17
190 ST-JEAN | 8



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02H
Échelle : _____

RUE RICHELIEU

RÉSIDENTIEL

AIRE DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN
(INCLUT LOCAUX DE RANGEMENT, EMPLACEMENT
DES CONTENANTS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET
MÉCANIQUE)

1 PLAN DE CONSTRUCTION - SS1

5



2015-02-17
190 ST-JEAN 9



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

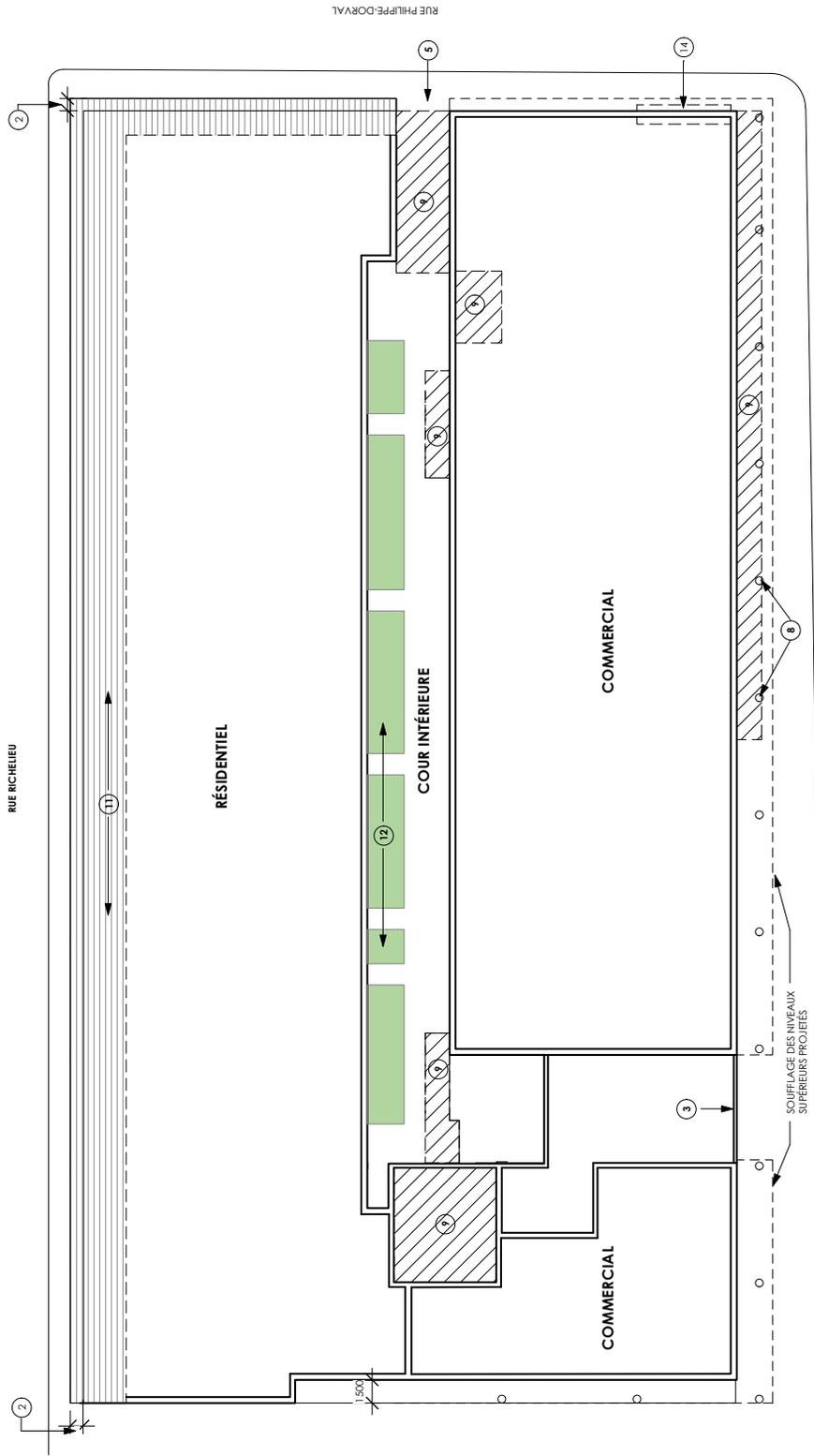
LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02I

Échelle : _____



1 PLAN DE CONSTRUCTION - RDC

AZ00



2015-02-17
190 ST-JEAN | 10



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

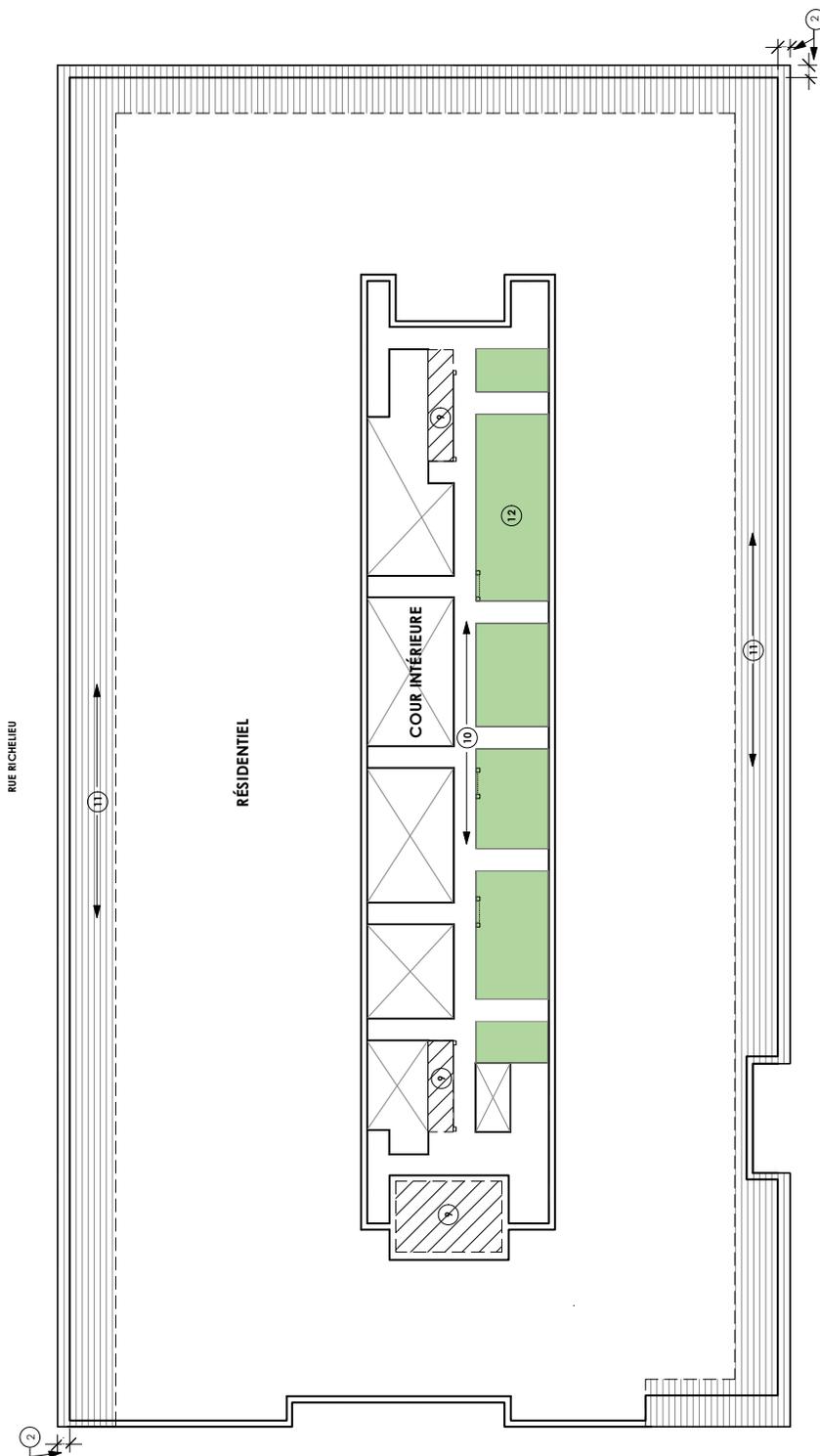
LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02J

Échelle : _____



1 PLAN DE CONSTRUCTION - NIVEAU 2

5



**FUGÈRE
ARCHITECTES**
ARCHITECTURE URBAINE DESIGN

2015-02-17
190 ST-JEAN | 11



**SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02K

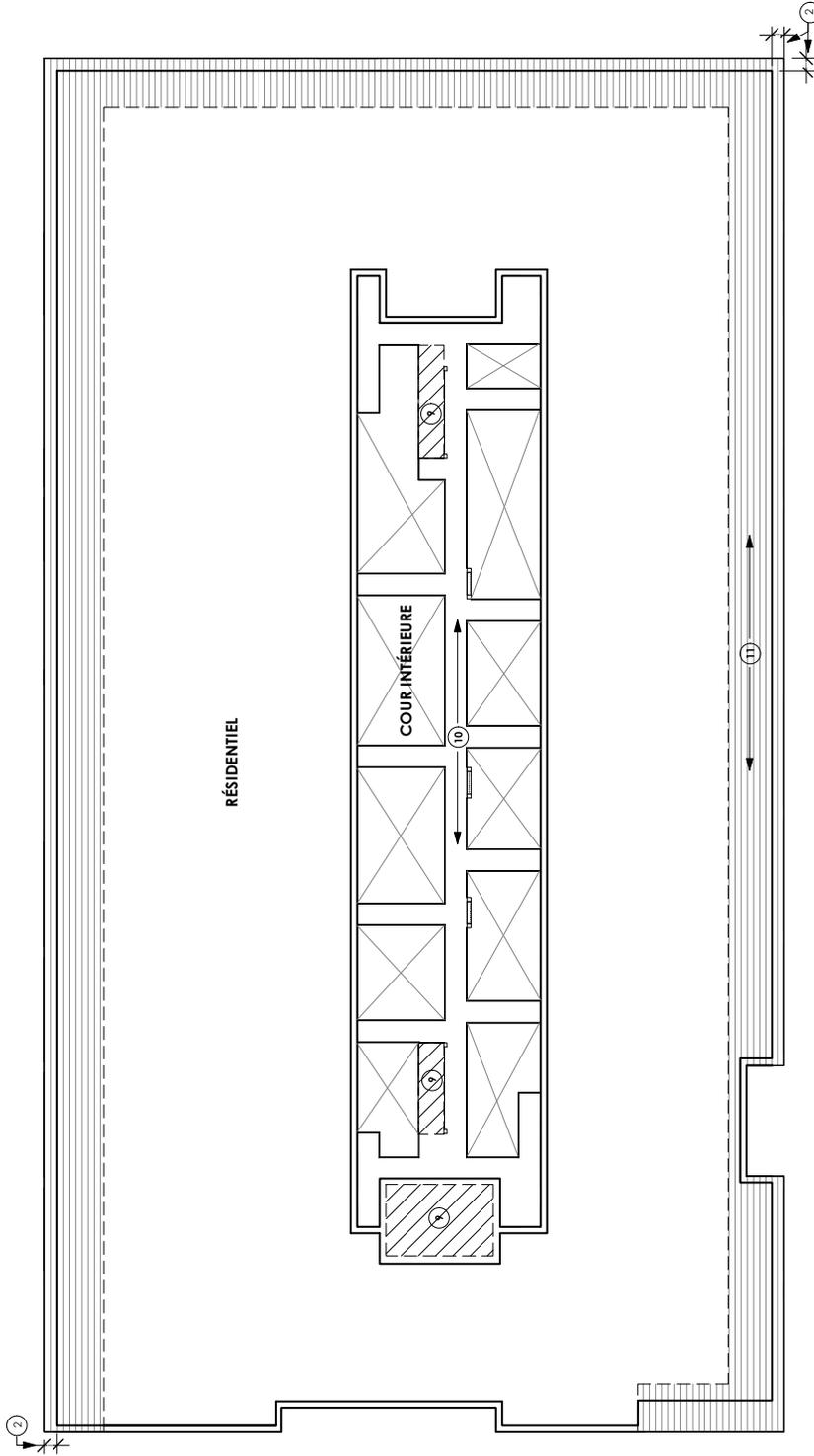
Échelle : _____

RUE RICHELIEU

RÉSIDENTIEL

COUR INTÉRIEURE

RUE ST-JEAN



1 PLAN DE CONSTRUCTION - NIVEAU 3

5



2015-02-17
190 ST-JEAN | 12



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

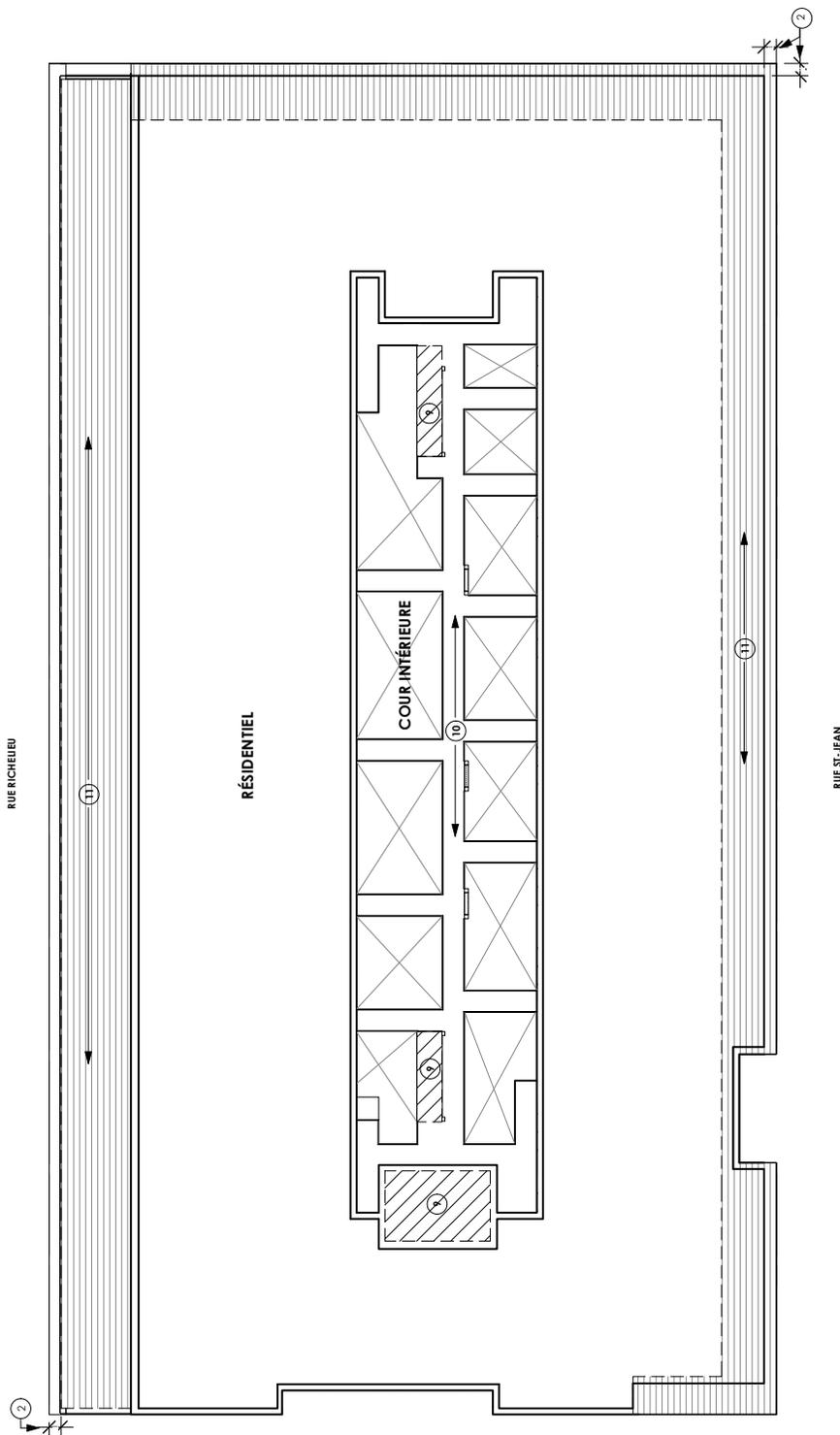
LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02L

Échelle : _____



1 PLAN DE CONSTRUCTION - NIVEAU 4



2015-02-17
190 ST-JEAN | 13



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

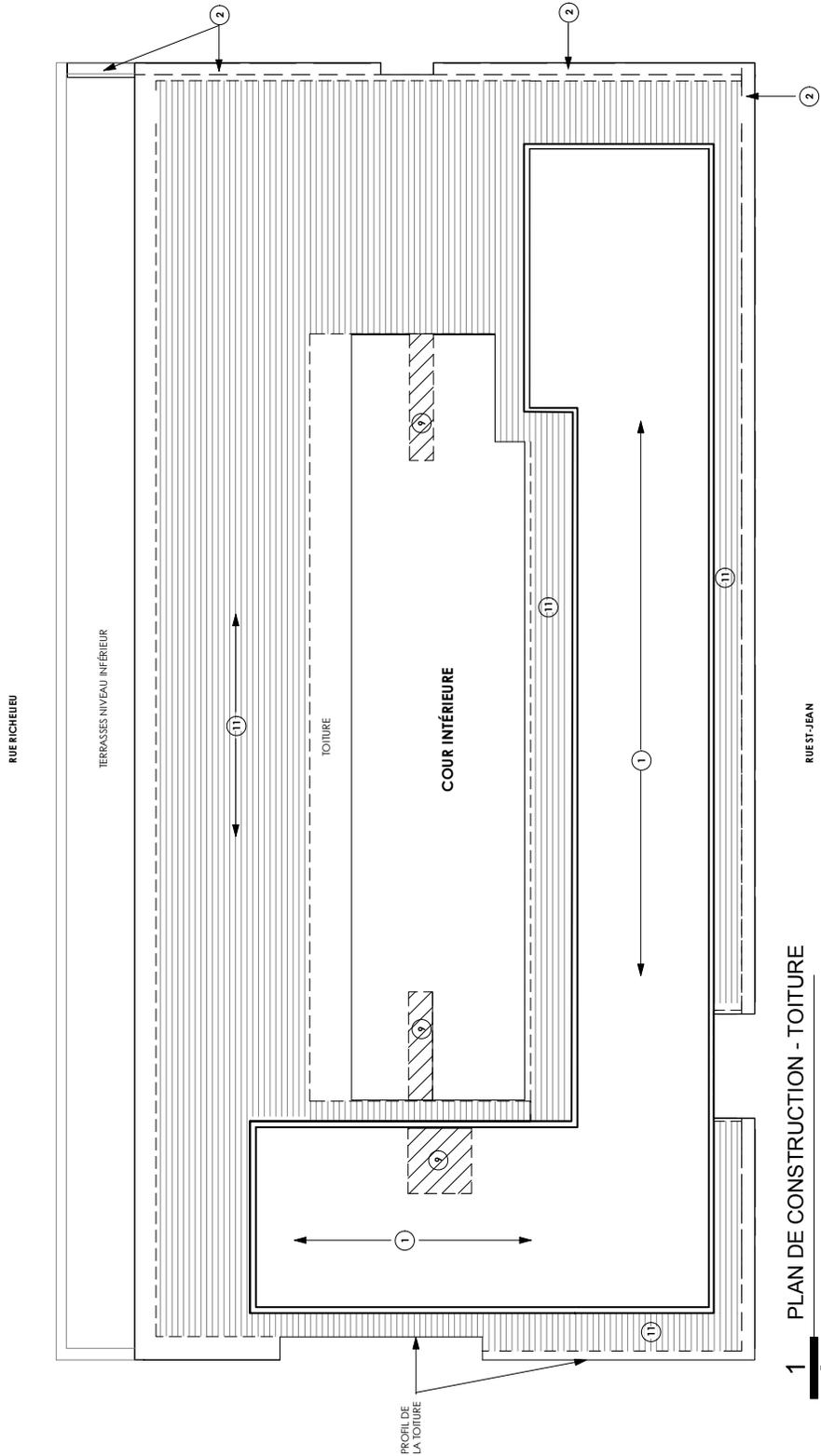
LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

No du plan : RCA1VQ4PC02M

Échelle : _____



1 PLAN DE CONSTRUCTION - TOITURE



2015-02-17
190 ST-JEAN | 14



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5412641 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

Préparé par : M.M.

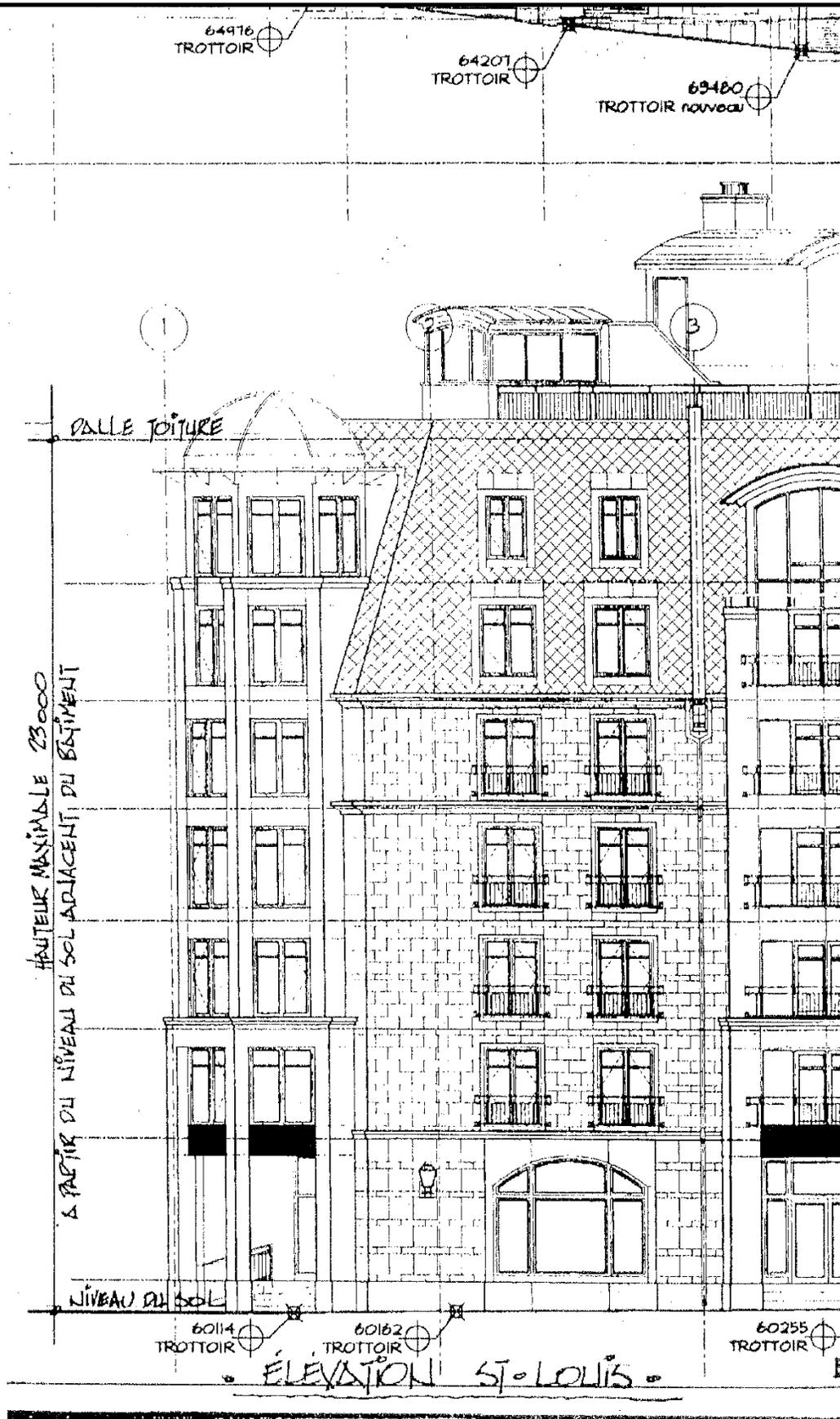
No du plan : RCA1VQ4PC02N

Échelle : _____

DOCUMENT NUMÉRO 4

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 1 213 569,
1 315 333, 1 902 687 À 1 902 700, 2 080 225 À 2 080 228, 2 704 842
ET 2 704 843 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



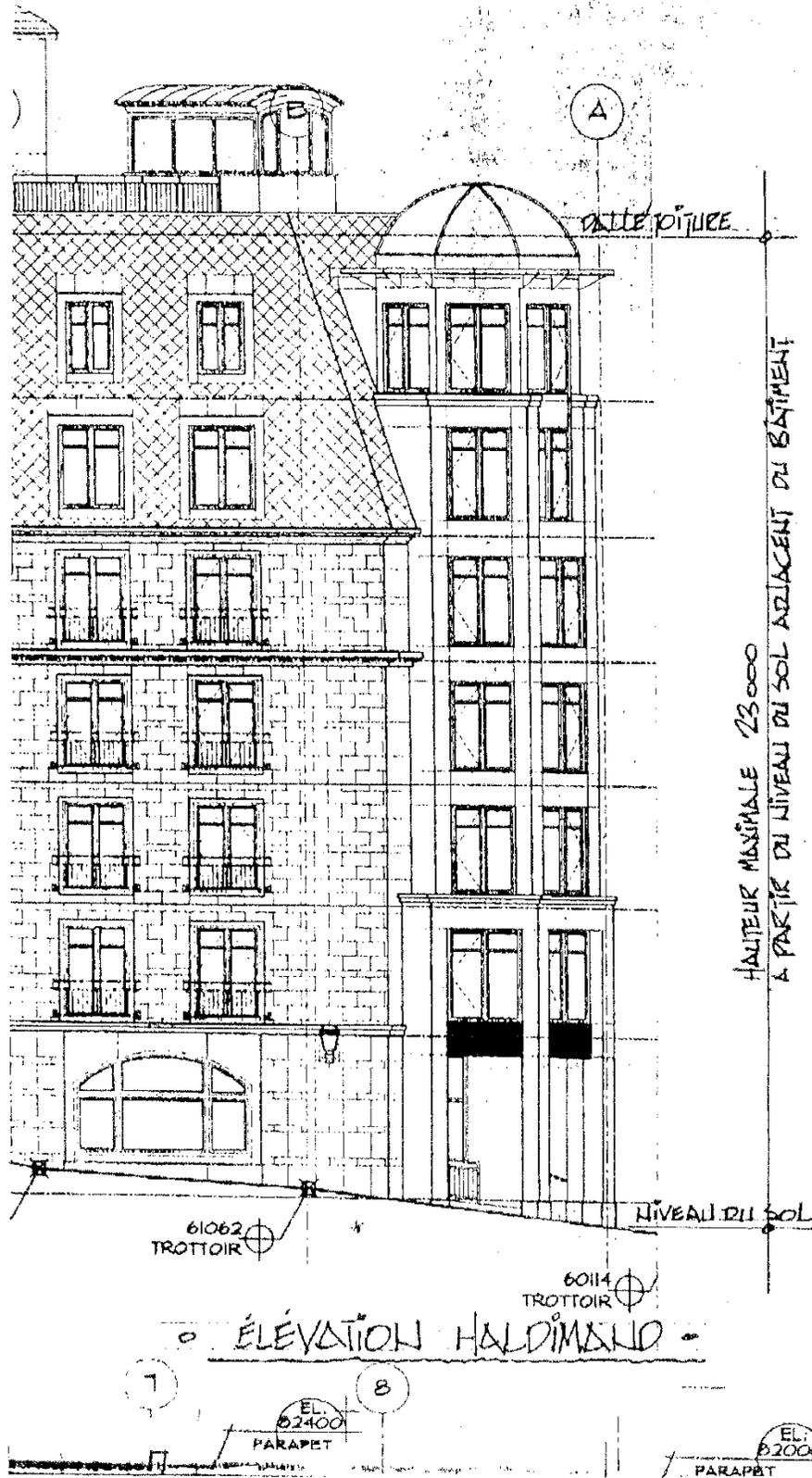
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1213569, 1315333, 1902687 À 1902700, 2080225 À 2080228,
2704842 ET 2704843 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC04A
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



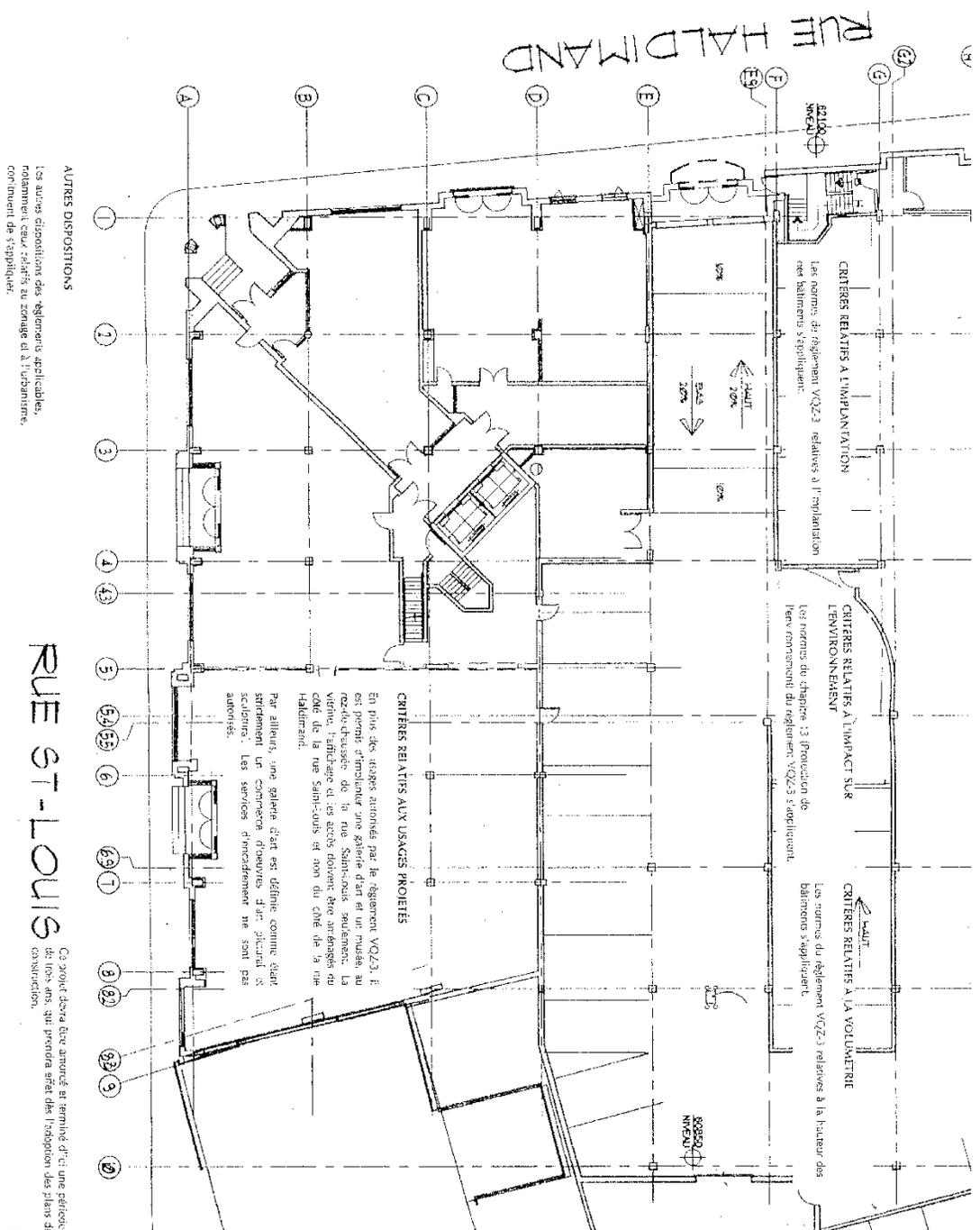
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1213569, 1315333, 1902687 À 1902700, 2080225 À 2080228,
2704842 ET 2704843 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC04B
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



AUTRES DISPOSITIONS
 Les autres dispositions des règlements applicables, notamment ceux relatifs au zonage et à l'urbanisme, continuent de s'appliquer.

RUE ST-LOUIS
 Ce projet devra être amorcé et terminé d'ici une période de trois ans, qui prendra effet dès l'adoption des plans de construction.

GILBERT AMYOT COTE LEUNG
 ST ASSOCIÉS
 ARCHITECTES
 860, Côte D'art, Québec (Québec), Q.C. H3K 4W6
 Tél. (418) 684-9341 Fax: (418) 684-5065

LES MAISONS
 DE
 BEAUCOURS

CONTRACTANT (PROJETANT)
Orpin & Sevrain inc
 4700, boulevard de la Concorde
 Québec, Québec, Q.C. H3K 1S6
 Téléphone: (418) 531-5544

CONSULTANTS (INGÉNIEUR ÉLÉMENTAIRE)
GENIVAR
 2225, boulevard des Zébrés, Québec (Québec), Q.C. H3K 2Z9
 Téléphone: (418) 531-5544

NOTES:
 1. Ce projet est soumis à l'approbation de la Commission d'aménagement et de développement du territoire de la Ville de Québec.
 2. Les dispositions du règlement de zonage et de l'urbanisme s'appliquent.
 3. Les autres dispositions des règlements applicables, notamment ceux relatifs au zonage et à l'urbanisme, continuent de s'appliquer.

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1213569, 1315333, 1902687 À 1902700, 2080225 À 2080228, 2704842 ET 2704843 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC04C
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 5

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 1 212 901, 1 212 902,
1 212 903, 1 212 905, 1 212 906 et 3 291 353 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

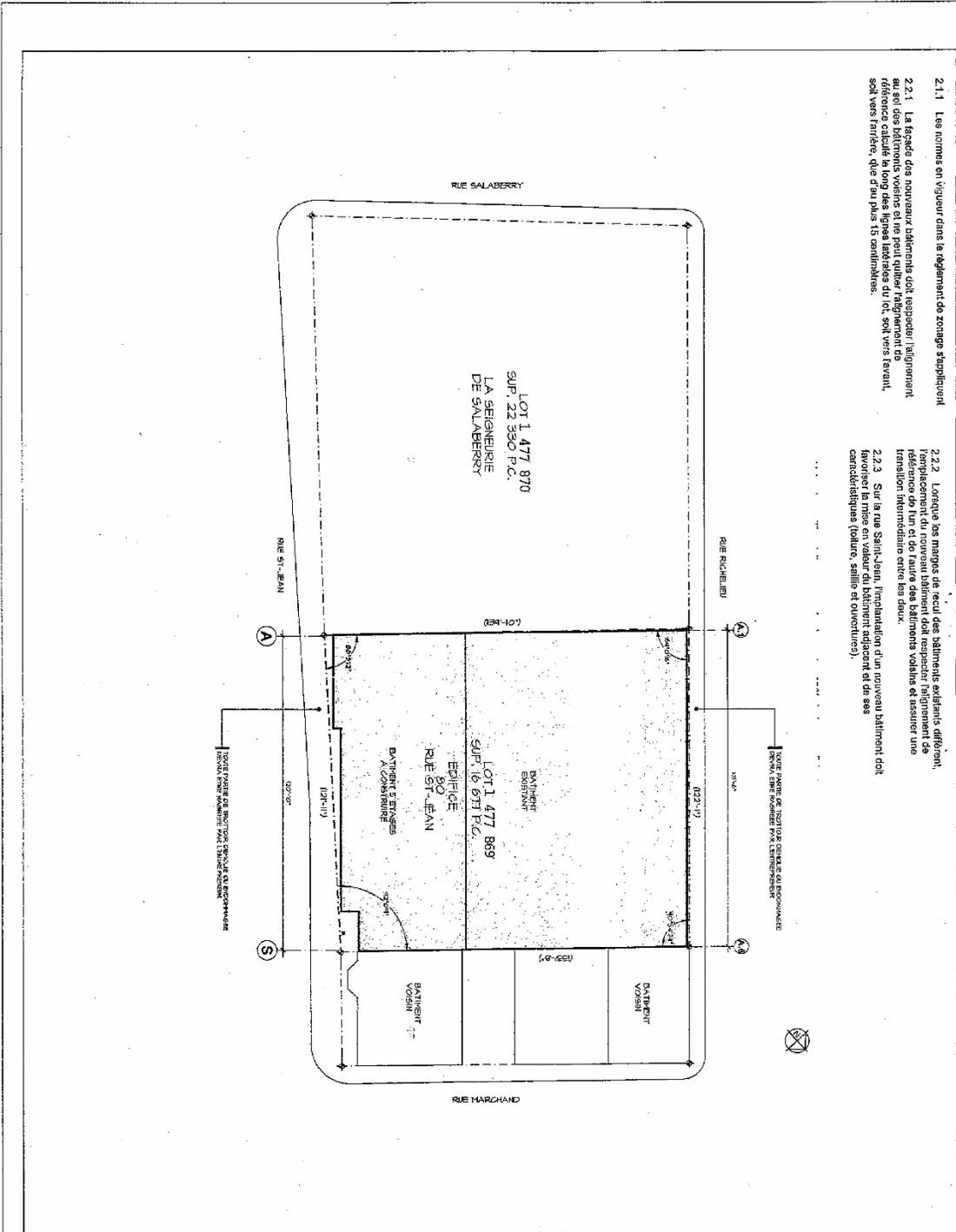
PLANS DE CONSTRUCTION

DOCUMENT NUMÉRO 6

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DU LOT NUMÉRO 1 477 869 DU
CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION

- 2.1.1 Les normes en vigueur dans le règlement de zonage s'appliquent
- 2.2.1 La façade des nouveaux bâtiments doit respecter l'alignement au sol des bâtiments voisins et ne peut quitter l'alignement de référence calculé le long des lignes séparées du lot, soit vers l'avant, soit vers l'arrière, que d au plus 10 centimètres.
- 2.2.2 Lorsque les marges de recul des bâtiments existants offrent, l'emplacement du nouveau bâtiment doit respecter l'alignement de référence de l'un et de l'autre des bâtiments voisins et assurer une transition intermédiaire entre les deux.
- 2.2.3 Sur la rue Saint-Jean, l'implantation d'un nouveau bâtiment doit favoriser la mise en valeur du bâtiment adjacents et de ses caractéristiques (toiture, sillon et ouvertures).



0 0 0
EDIFICE
80
RUE ST-JEAN
LA SEIGNEURIE DE SALABERRY
VILLE DE QUÉBEC

GAMACHE-MANTIN ARCHITECTES
1000, RUE ST-JEAN
QUÉBEC (Q.C.) H3A 2K4
TEL: 514 399-1111
WWW.GAMACHE-MANTIN.COM

PROJET 2001
RUE ST-JEAN
1000, RUE ST-JEAN
QUÉBEC (Q.C.) H3A 2K4
TEL: 514 399-1111
WWW.GAMACHE-MANTIN.COM

PROJET 2001
RUE ST-JEAN
1000, RUE ST-JEAN
QUÉBEC (Q.C.) H3A 2K4
TEL: 514 399-1111
WWW.GAMACHE-MANTIN.COM

PROJET 2001
RUE ST-JEAN
1000, RUE ST-JEAN
QUÉBEC (Q.C.) H3A 2K4
TEL: 514 399-1111
WWW.GAMACHE-MANTIN.COM



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1477869 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC06A
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 7

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 2 338 751,
2 338 752, 3 387 134, 3 387 136 ET 4 026 589 À 4 026 678 DU
CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



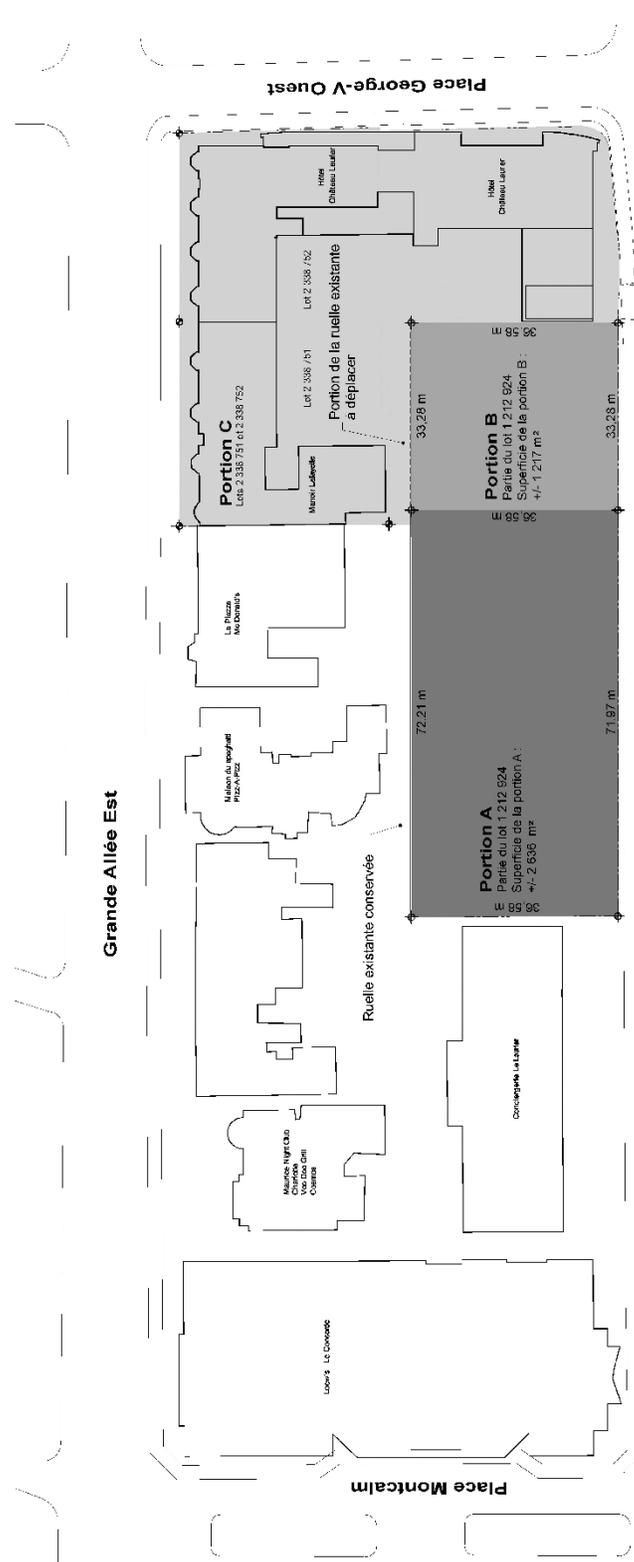
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

**LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026689 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS**

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07A
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



1 Juin 2009



Localisation

Cogirès inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

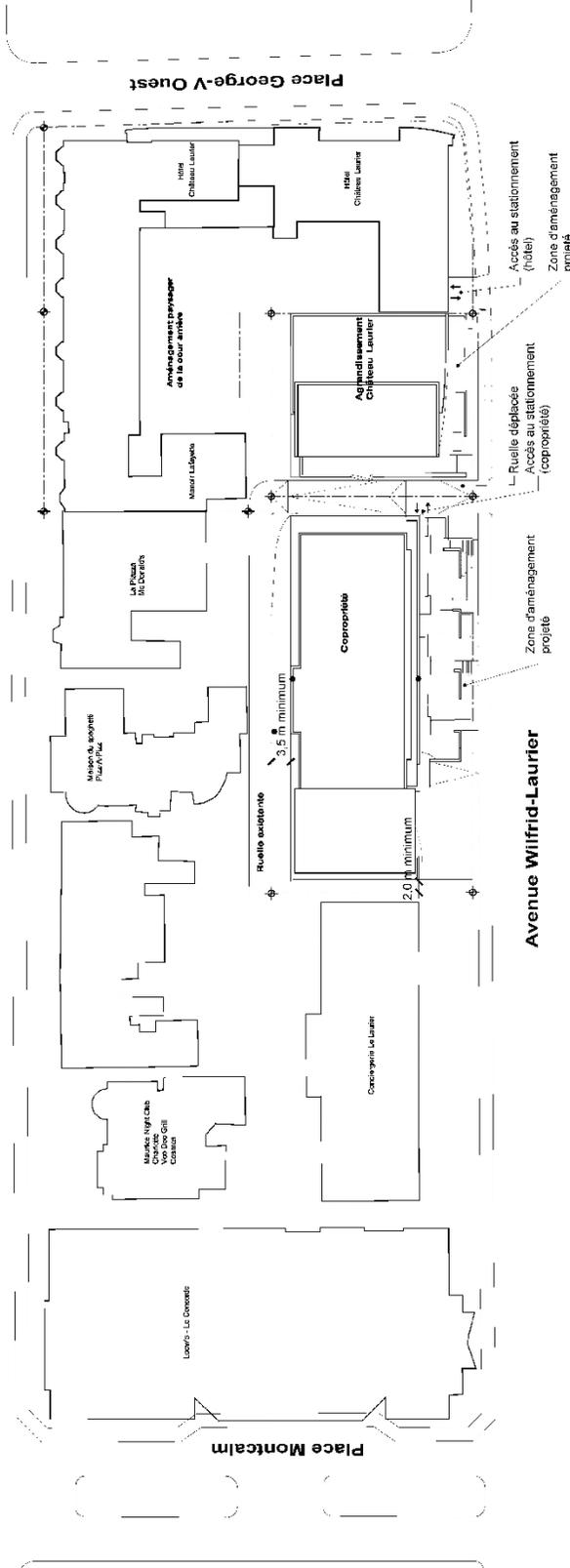
Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



Article 15 : La marge arrière doit être de 3,5 mètres au minimum avant toute opération cadastrale pour permettre des aménagements paysagers et rendre la cour arrière fonctionnelle et plus agréable comme espace de vie. (...).

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraites afin d'atténuer la hauteur.

Grande Allée Est



Avenue Wilfrid-Laurier



Cogirès inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07B
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07C
Préparé par : M.M. Échelle : _____

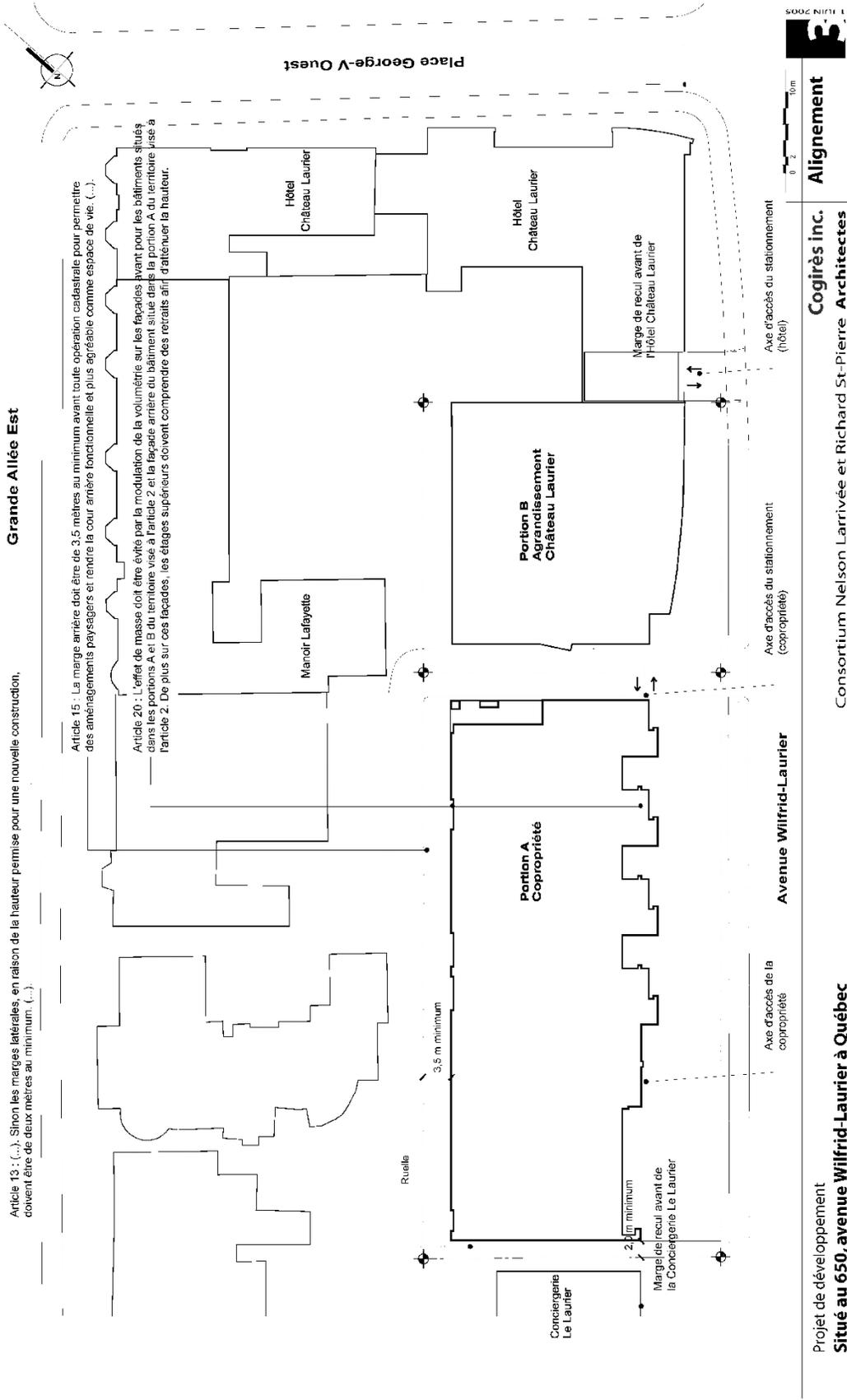
Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Article 13 : (...). Sinon les marges latérales, en raison de la hauteur permise pour une nouvelle construction, doivent être de deux mètres au minimum. (...).

Grande Allée Est

Article 15 : La marge arrière doit être de 3,5 mètres au minimum avant toute opération cadastrale pour permettre des aménagements paysagers et rendre la cour arrière fonctionnelle et plus agréable comme espace de vie. (...).

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retrais afin d'atténuer la hauteur.



Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec

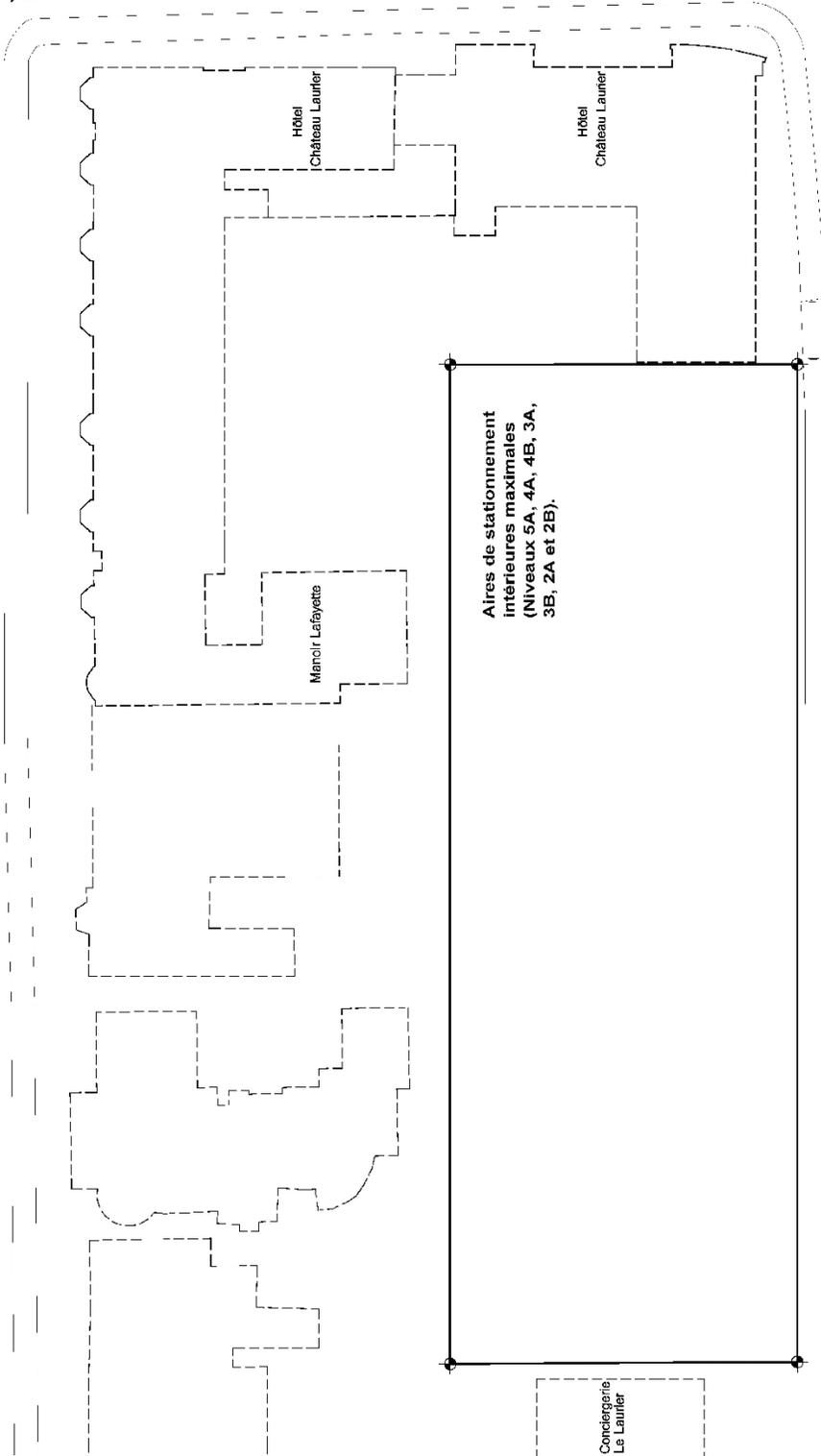
Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes
Cogirès inc.

Alignement





Grande Allée Est



Avenue Wilfrid-Laurier

1 JUIN 2005

 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 m

Cogirès inc.
 Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Niveaux 5A, 4A-4B, 3A-3B, 2A-2B

Projet de développement
 Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



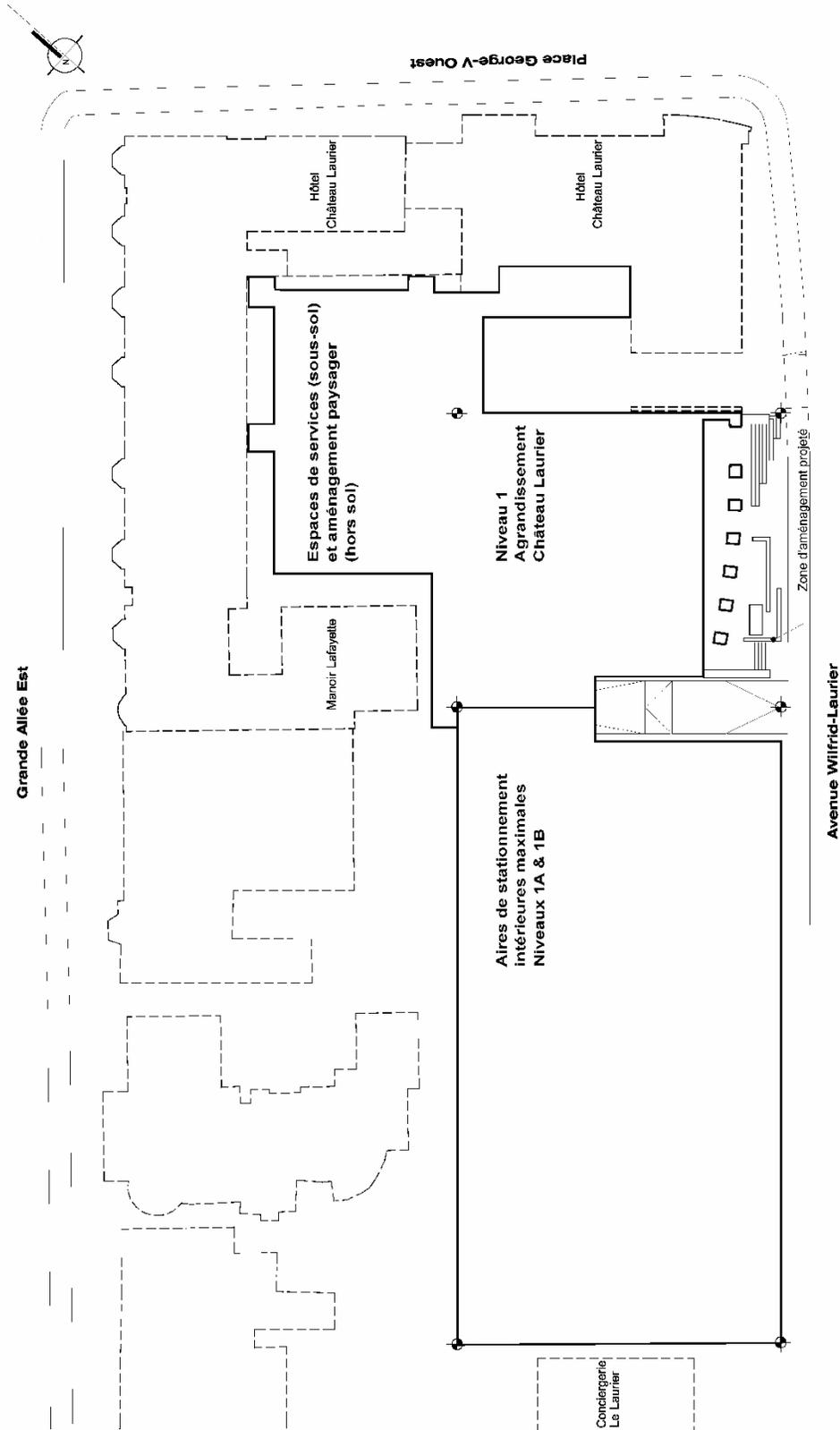
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

**LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
 PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS**

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07D
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



1 JUIN 2005
F
 Niveau 1A & 1B
 Niveau 1

Cogirès inc.
 Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre
 Architectes

Projet de développement
 Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
 PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

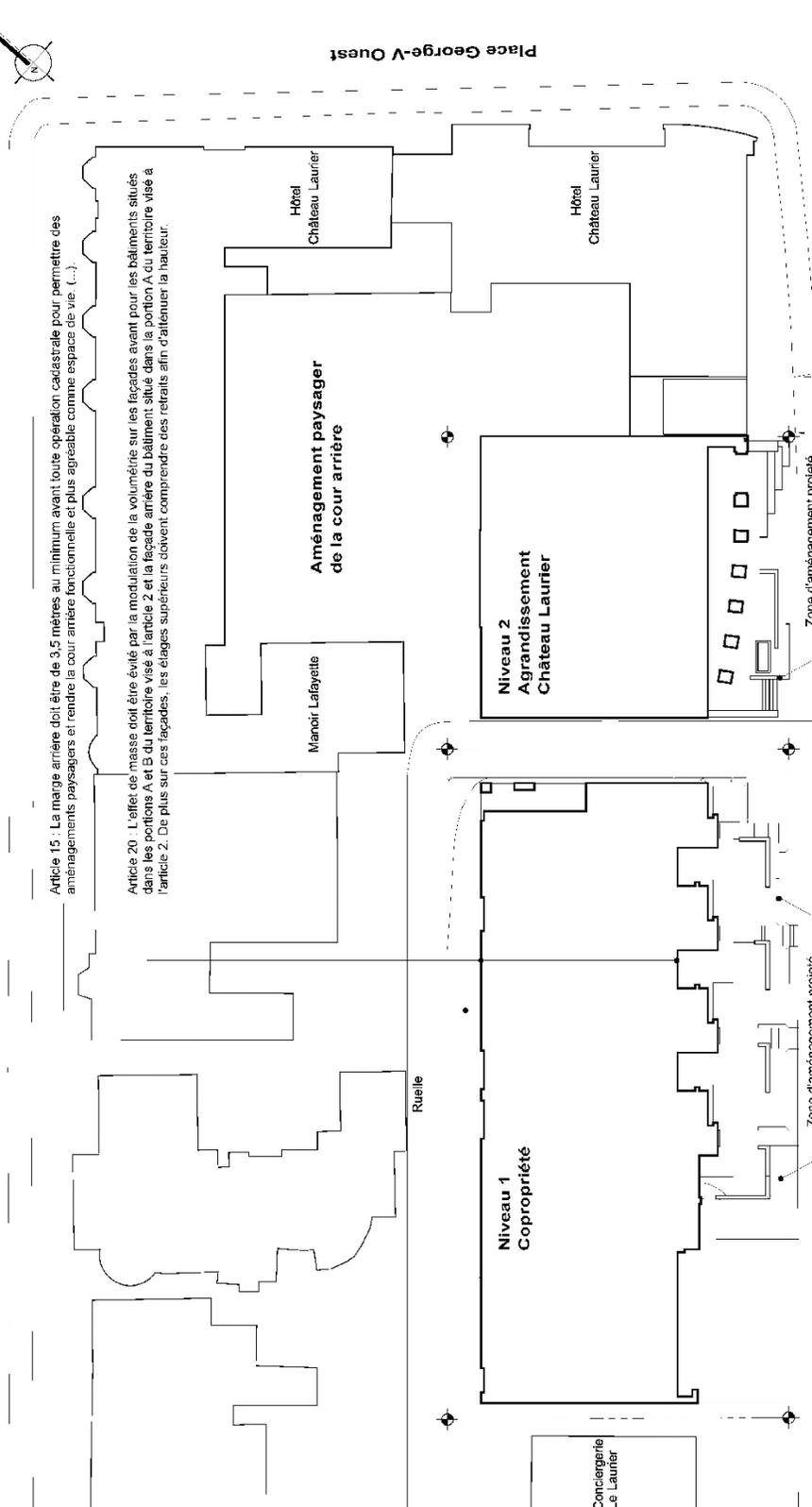
No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07E
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

Grande Allée Est

Article 15 : La marge arrière doit être de 3,5 mètres au minimum avant toute opération cadastrale pour permettre des aménagements paysagers et rendre la cour arrière fonctionnelle et plus agréable comme espace de vie. (...)

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraits afin d'alléger la hauteur.



Avenue Wilfrid-Laurier



Niveaux 1 & 2

Cogirès inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07F
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07G
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Grande Allée Est

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retrais afin d'atténuer la hauteur.

Hôtel
Château Laurier

Hôtel
Château Laurier

Mancir Lafayette

Niveau 3
Agrandissement
Château Laurier

Niveau 2
Copropropriété

Conciergerie
La Laurier

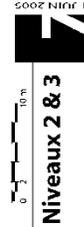
Zone des balcons

Zone des balcons

Zone des balcons

Avenue Wilfrid-Laurier

Place George-V-Ouest



Cogirès inc.
Niveaux 2 & 3
Architectes

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre
Architectes

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec

1 JUNI 2005

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07H
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Grande Allée Est

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraits afin d'atténuer la hauteur.

Hôtel
Château Laurier

Hôtel
Château Laurier

Manoir
Lafayette

Niveau 4
Agrandissement
Château Laurier

Niveau 3
Copropropriété

Condégarie
Le Laurier

Zone des balcons

Zone des balcons

Avenue Wilfrid-Laurier

Place George-V-Ouest



Niveaux 3 & 4

Cogirés inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec

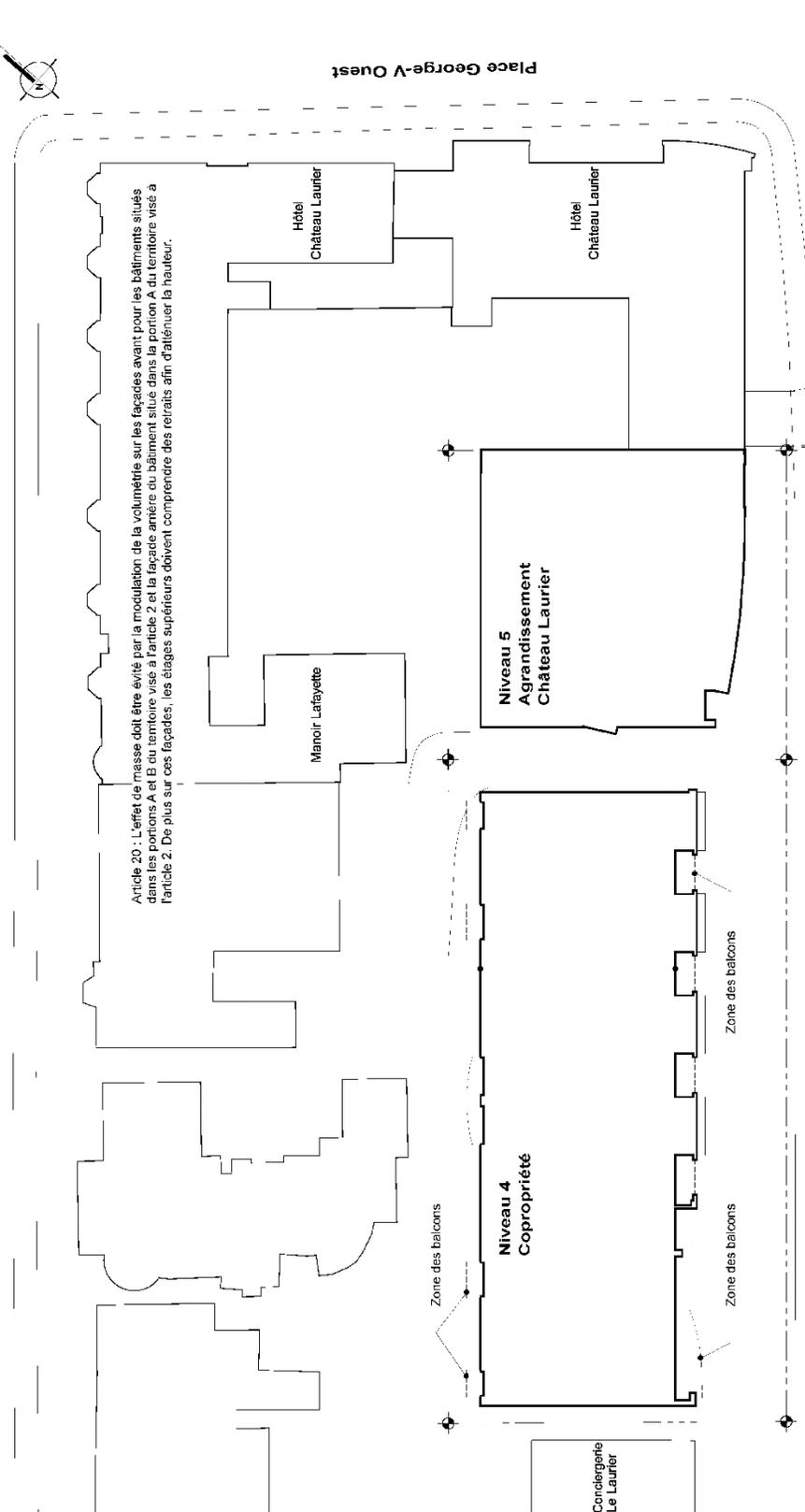


ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07I
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Grande Allée Est



Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraites afin d'atténuer la hauteur.

Hôtel
Château Laurier

Hôtel
Château Laurier

Manoir Lafayette

Niveau 5
Agrandissement
Château Laurier

Niveau 4
Copropriété

Zone des balcons

Zone des balcons

Conciergerie
Le Laurier

Avenue Wilfrid-Laurier

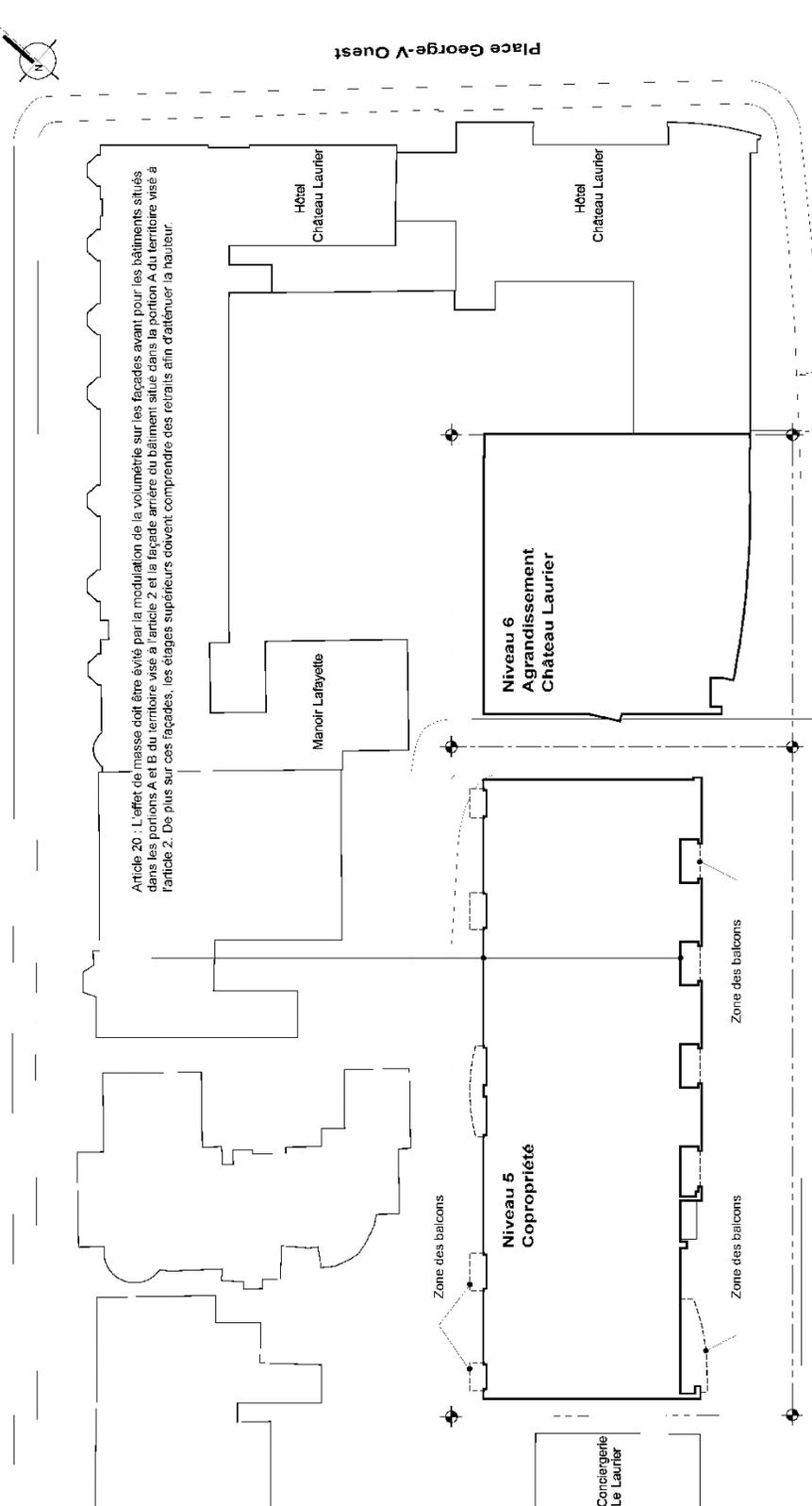
Place George-V Ouest

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07J
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Grande Allée Est



Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des relais afin d'atténuer la hauteur.

Place George-V-Ouest

Avenue Wilfrid-Laurier

Projet de développement

Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec

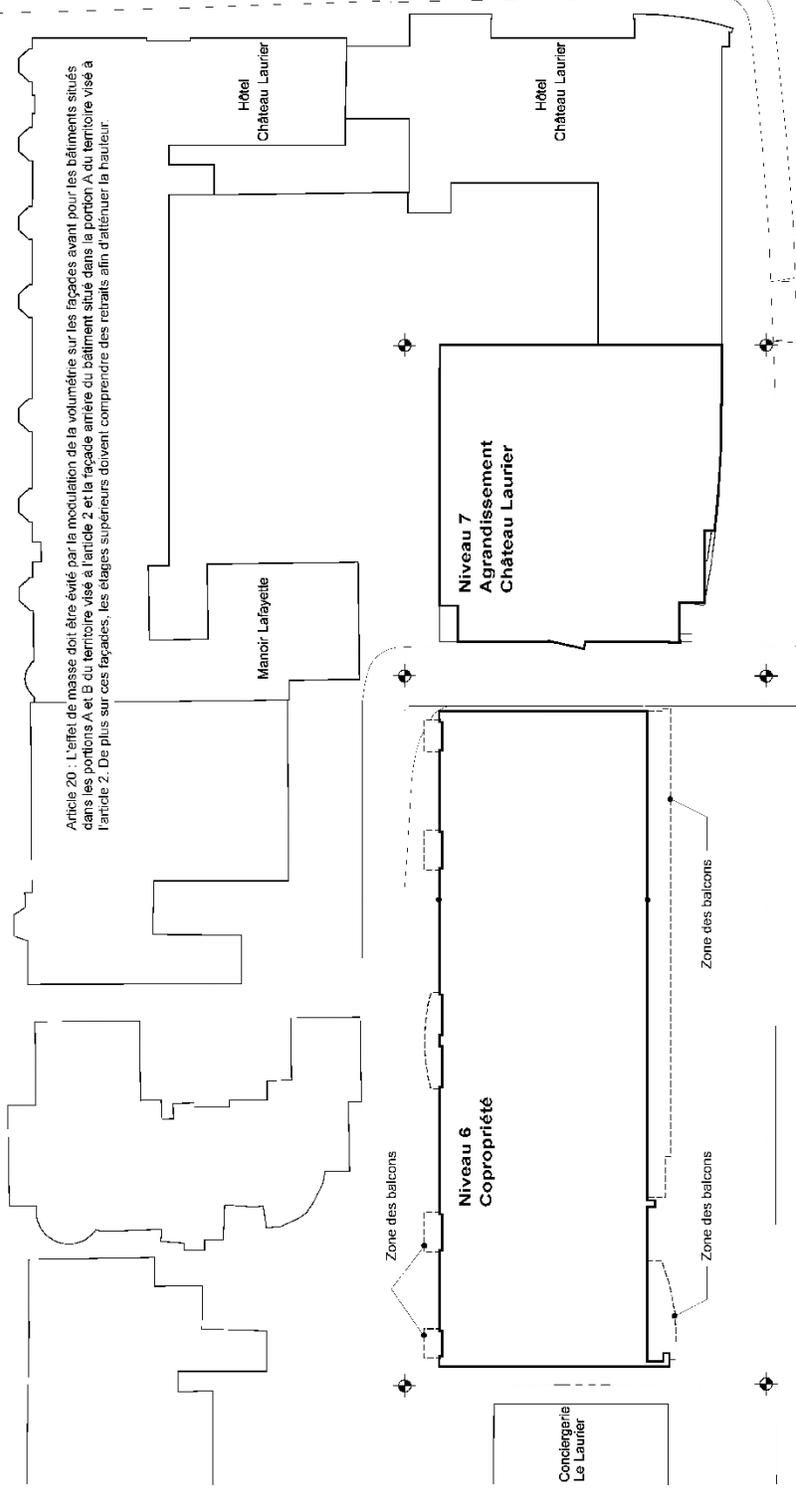
Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Niveaux 5 & 6

10
1 JUN 2007

Grande Allée Est

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraites afin d'atténuer la hauteur.



Place George-V-Ouest

Avenue Wilfrid-Laurier



11 MARS 2005

Niveaux 6 & 7

Cogirès inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

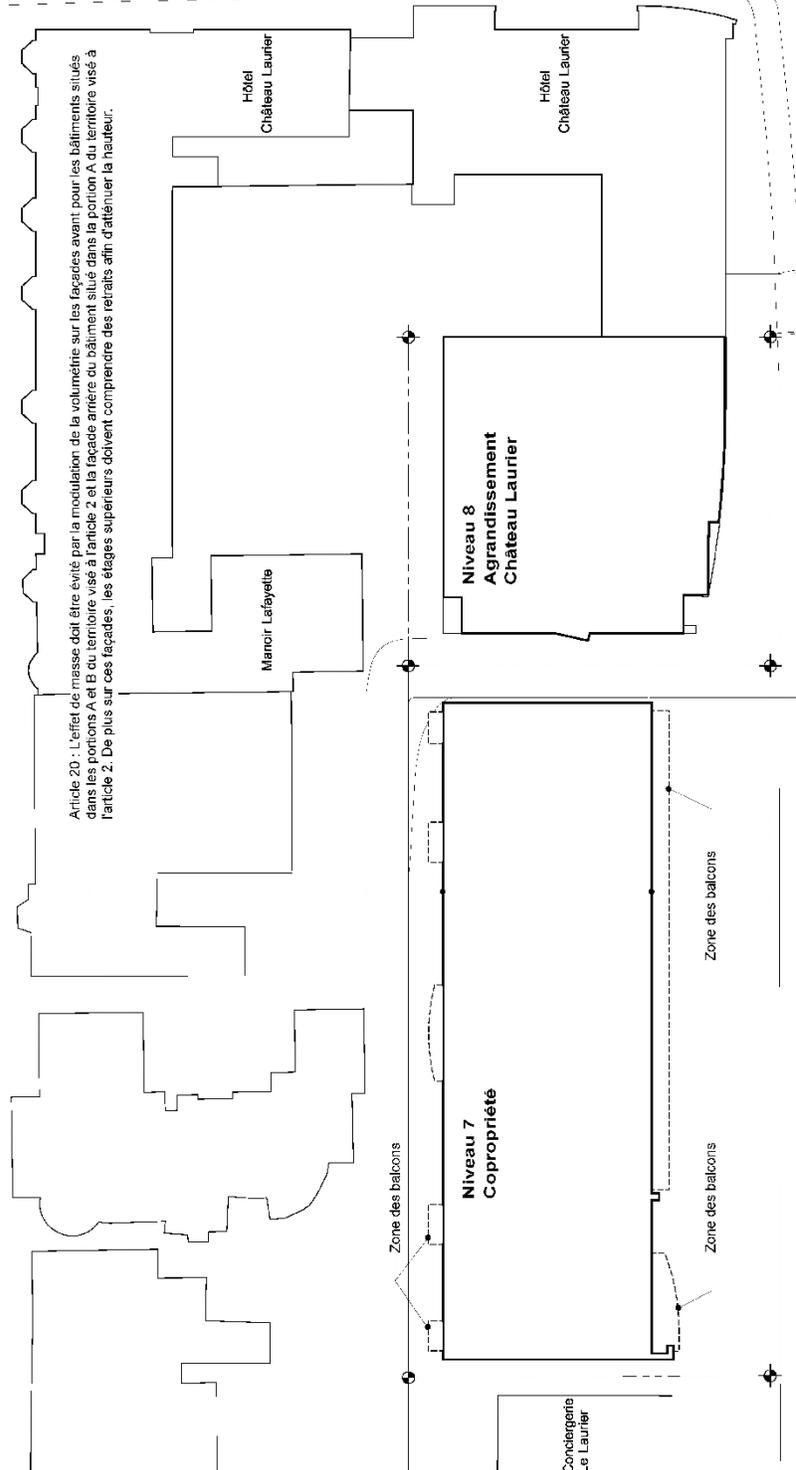
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07K
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Grande Allée Est

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraites afin d'atténuer la hauteur.



Place George-V-Ouest



Avenue Wilfrid-Laurier



Niveaux 7 & 8

Cogirès inc.
Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

**LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026689 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07L
Préparé par : M.M. Échelle : _____

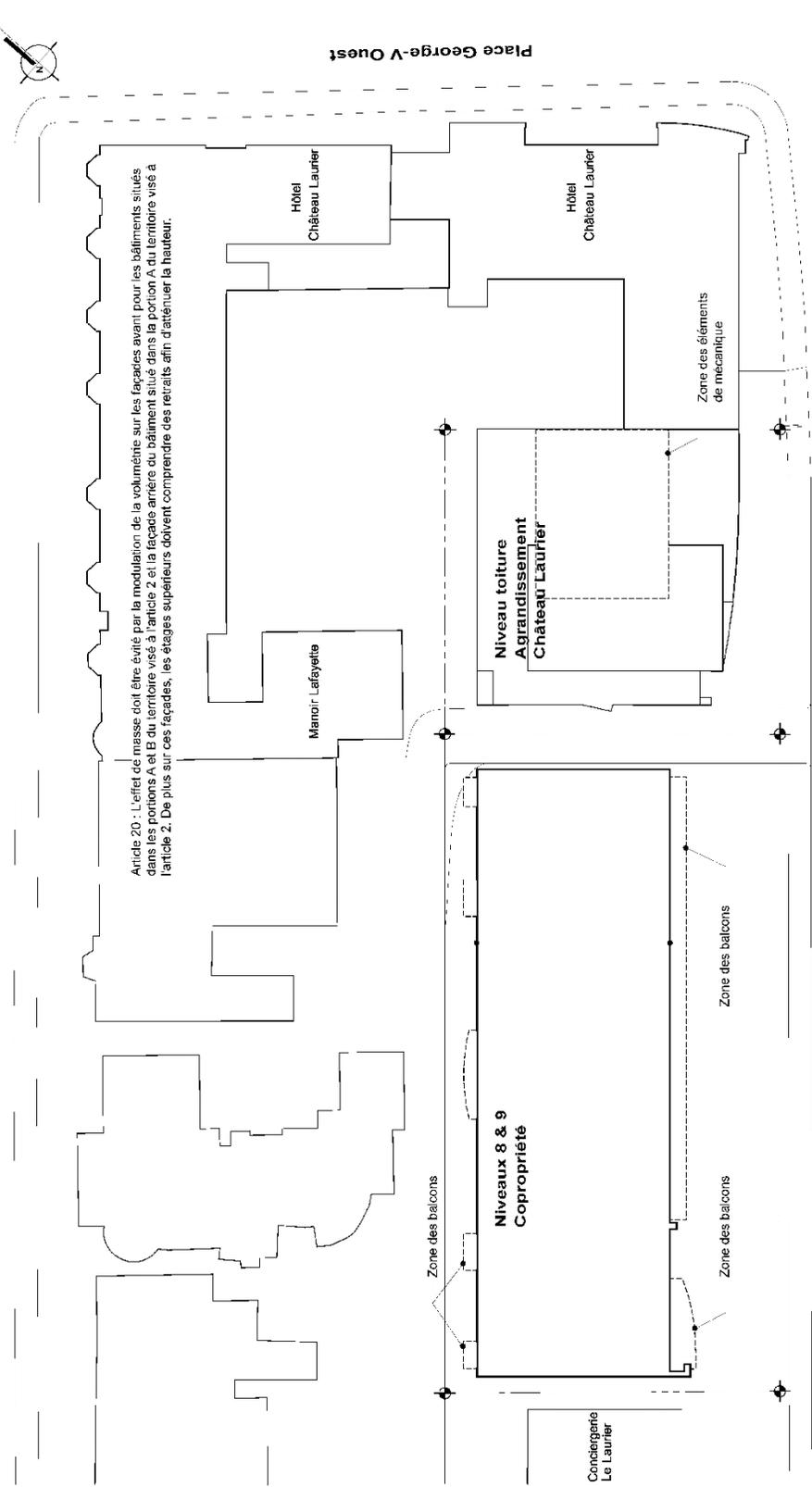
Directeur
Service de l'aménagement du territoire

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

Grande Allée Est

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portions A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraits afin d'atténuer la hauteur.



Hôtel
Château Laurier

Hôtel
Château Laurier

Niveau toiture
Agrandissement
Château Laurier

Zone des éléments
de mécanique

Mansoir Lafayette

Niveaux 8 & 9
Copropriété

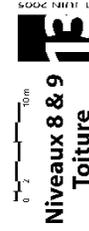
Zone des balcons

Zone des balcons

Zone des balcons

Condégerie
Le Laurier

Avenue Wilfrid-Laurier



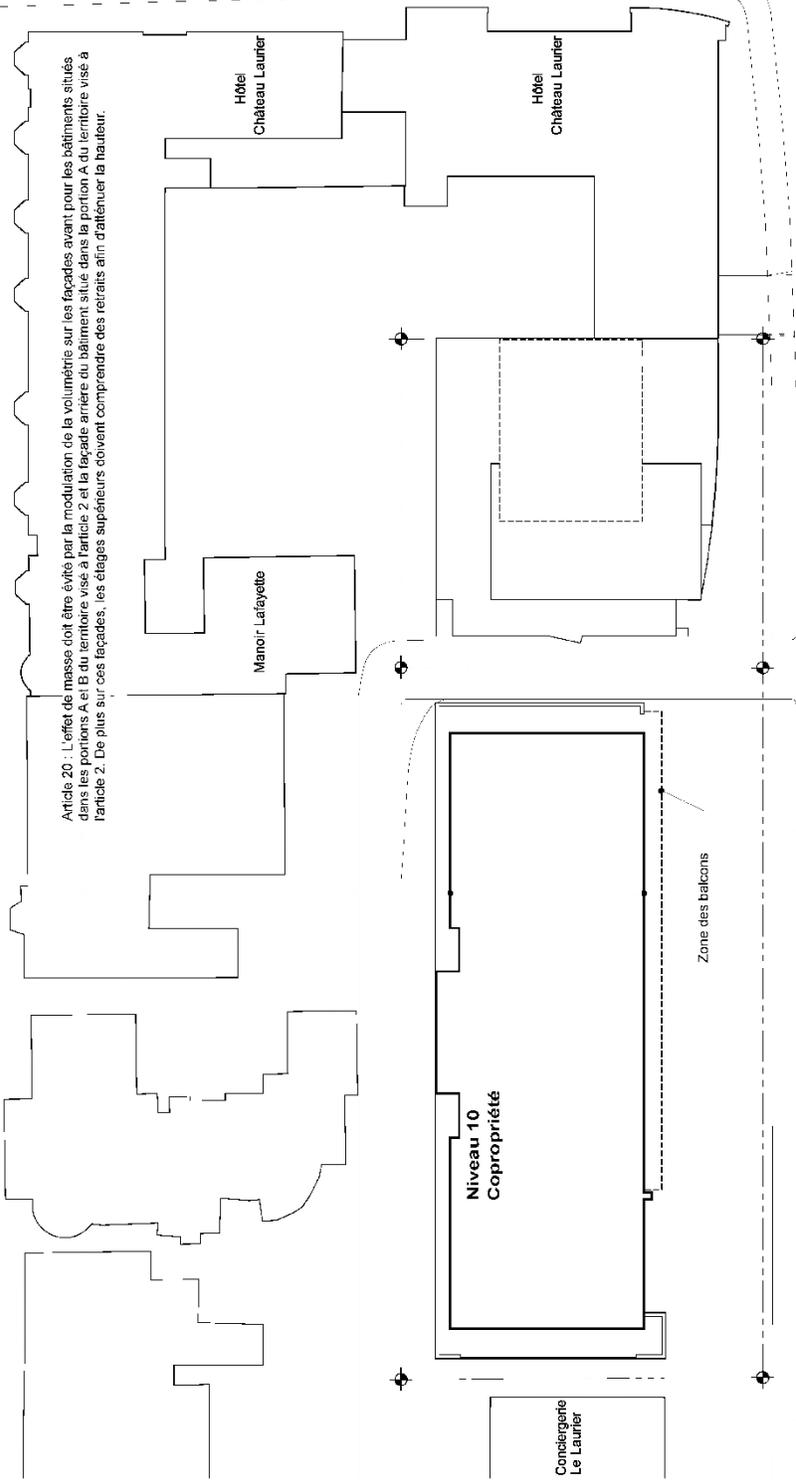
**Niveaux 8 & 9
Toiture**

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec

Cogirès inc.
Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre - **Architectes**

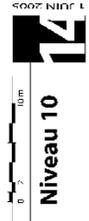
Grande Allée Est

Article 20 : L'effet de masse doit être évité par la modulation de la volumétrie sur les façades avant pour les bâtiments situés dans les portiers A et B du territoire visé à l'article 2 et la façade arrière du bâtiment situé dans la portion A du territoire visé à l'article 2. De plus sur ces façades, les étages supérieurs doivent comprendre des retraits afin d'atténuer la hauteur.



Place George-V-Ouest

Avenue Wilfrid-Laurier



Niveau 10

Cogirès inc.
Architectes

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre

Projet de développement
Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



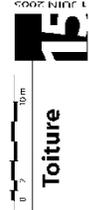
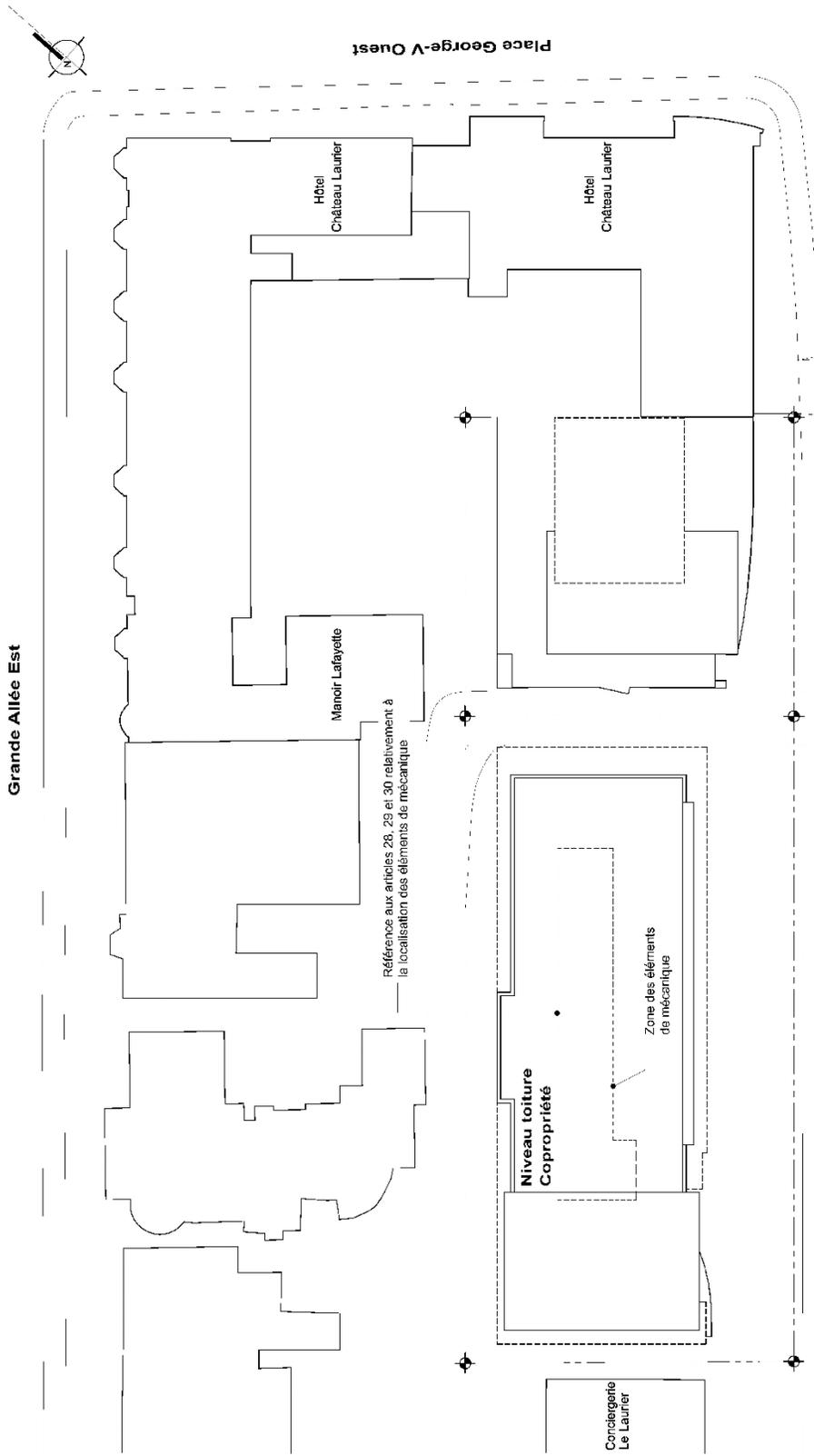
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07N
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



Toiture

Cogirès inc.

Consortium Nelson Larrivée et Richard St-Pierre Architectes

Projet de développement

Situé au 650, avenue Wilfrid-Laurier à Québec



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

**LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS**

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC070
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 2338751, 2338752, 3387134, 3387136 ET 4026589 À 4026678 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC07P
Préparé par : M.M. Échelle : _____

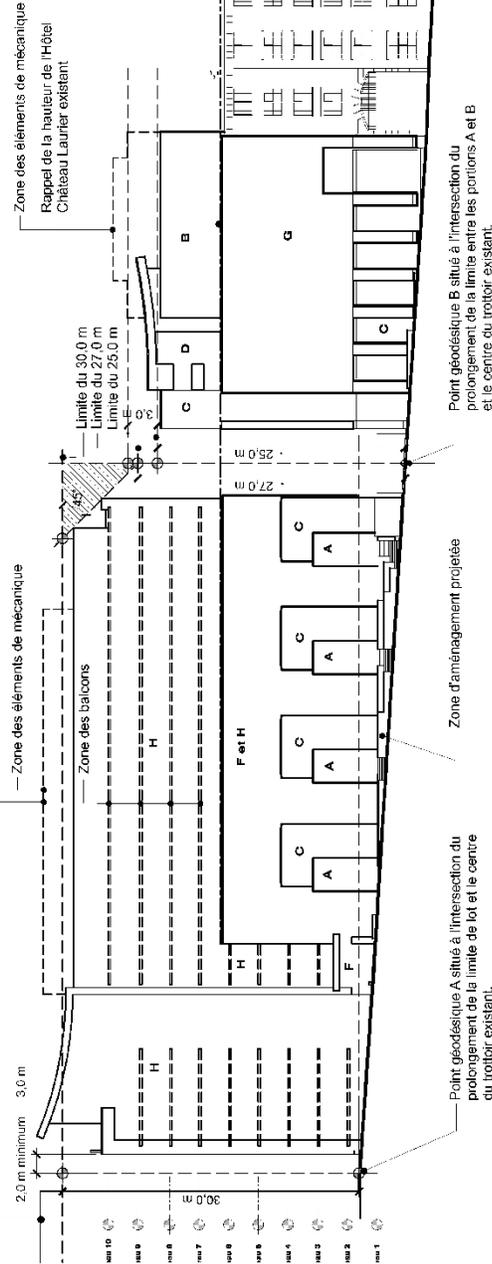
Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Recoupe des plans de façade :

- Plan A
- Plan B
- Plan C
- Plan D
- Plan F
- Plan G
- Plan H

Référence aux articles 28, 29 et 30 relativement à la localisation des éléments de mécanique

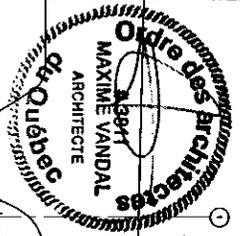
Condiégerie le Laurier
2,0 m minimum 3,0 m



DOCUMENT NUMÉRO 8

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DU LOT NUMÉRO 1 477 656
DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



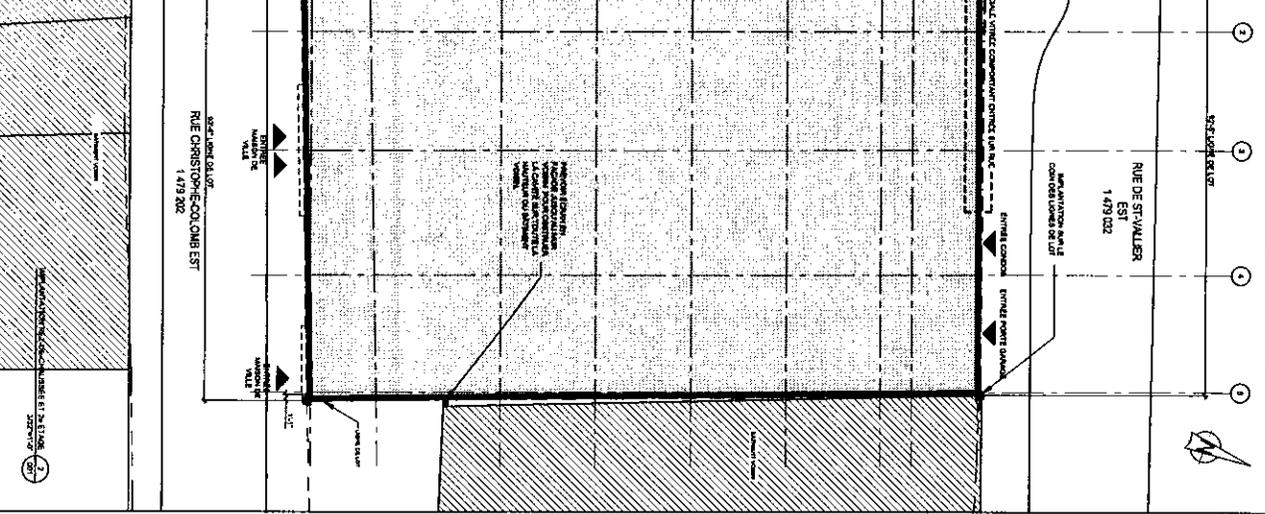
RUE DE ST-VALLIER EST
1 479 032

REPARTITION NALE
COMPTANT QUINZE (15)
CARRÉS MURAUX

RUE DES VOLTIGEURS
1 479 099

RUE CHRISTOPHE-COLUMB EST
1 479 202

235 Boulevard Est - Québec - Q1K 2N4	
L.S. 1 177 036	
Superficie au permis:	1 118 m ² (120 012 pi ²)
Superficie totale occupée au permis:	1 142 m ² (123 217 pi ²)
Superficie au sol occupée au permis:	1 178 m ² (126 987 pi ²)
Superficie d'usage résidentiel:	4 734 m ² (508 924 pi ²)
Superficie d'usage commercial:	187 m ² (20 206 pi ²)
Superficie d'usage agricole:	219 m ² (23 222 pi ²)
Niveau d'altitude: 40	
Classe de réglementation: 20	



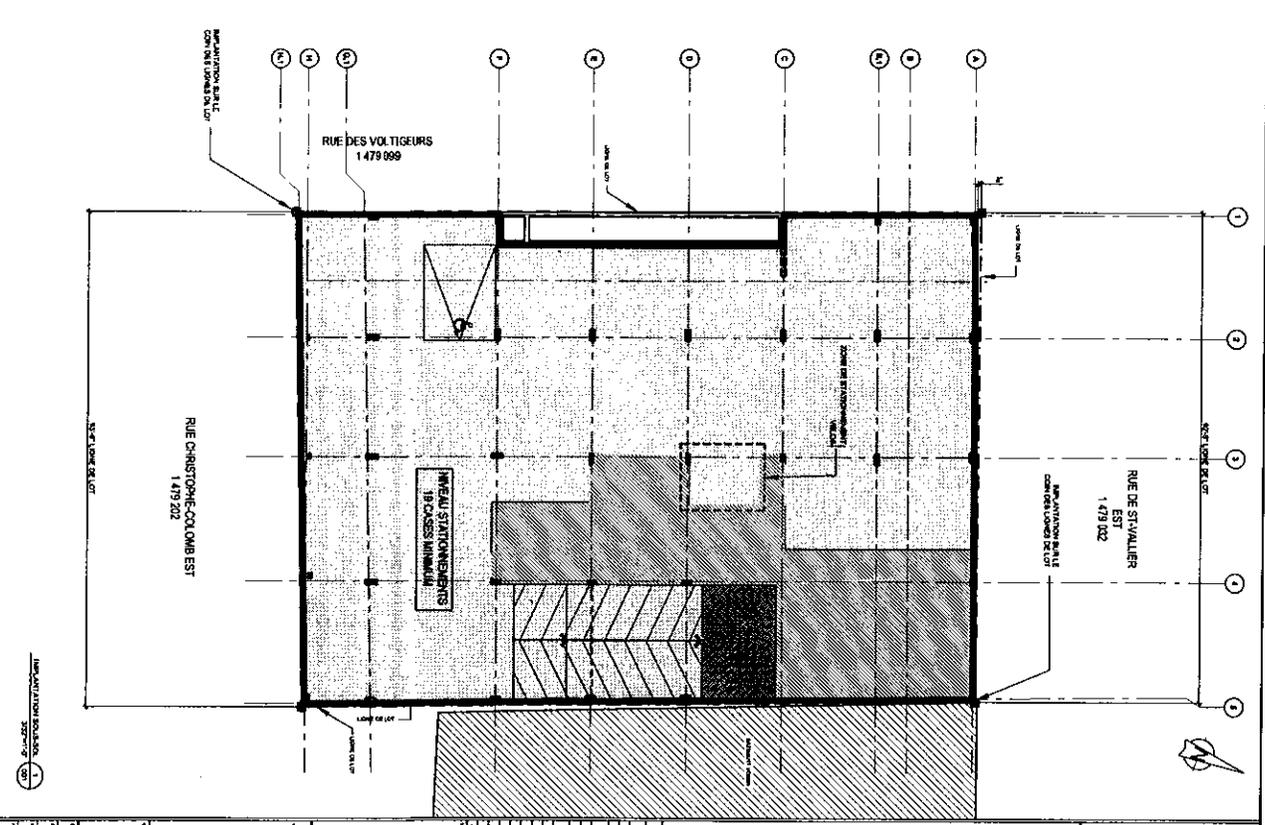
RUE DE ST-VALLIER EST
1 479 032

REPARTITION NALE
COMPTANT QUINZE (15)
CARRÉS MURAUX

RUE DES VOLTIGEURS
1 479 099

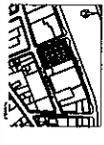
RUE CHRISTOPHE-COLUMB EST
1 479 202

235 Boulevard Est - Québec - Q1K 2N4	
L.S. 1 177 036	
Superficie au permis:	1 118 m ² (120 012 pi ²)
Superficie totale occupée au permis:	1 142 m ² (123 217 pi ²)
Superficie au sol occupée au permis:	1 178 m ² (126 987 pi ²)
Superficie d'usage résidentiel:	4 734 m ² (508 924 pi ²)
Superficie d'usage commercial:	187 m ² (20 206 pi ²)
Superficie d'usage agricole:	219 m ² (23 222 pi ²)
Niveau d'altitude: 40	
Classe de réglementation: 20	

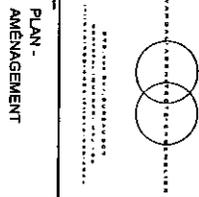


NOTES GÉNÉRALES

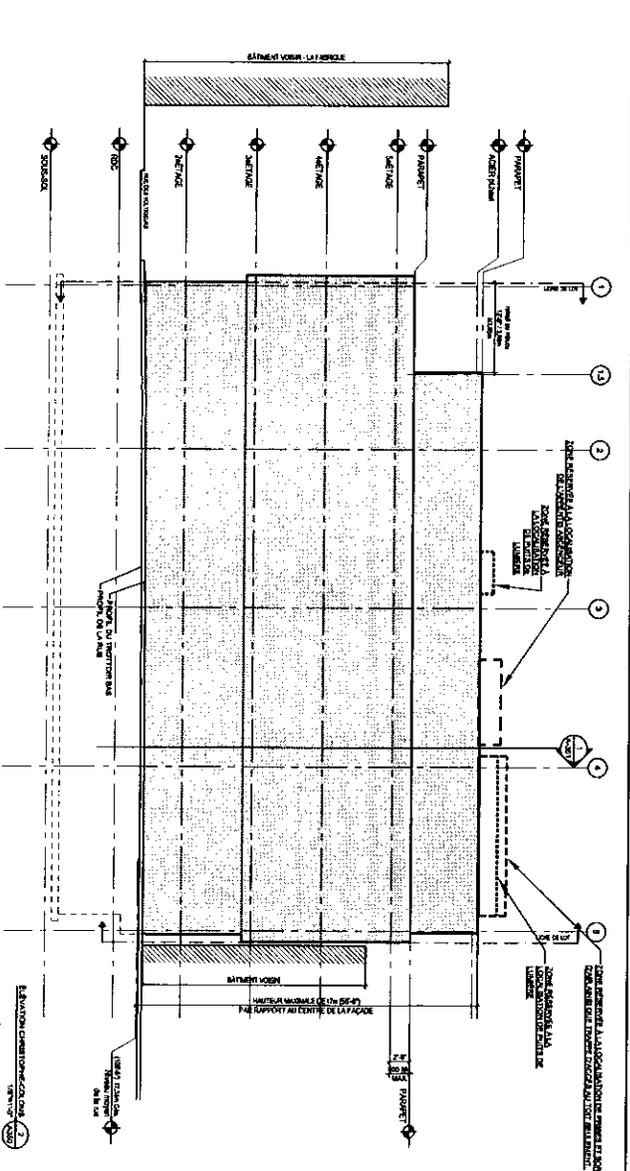
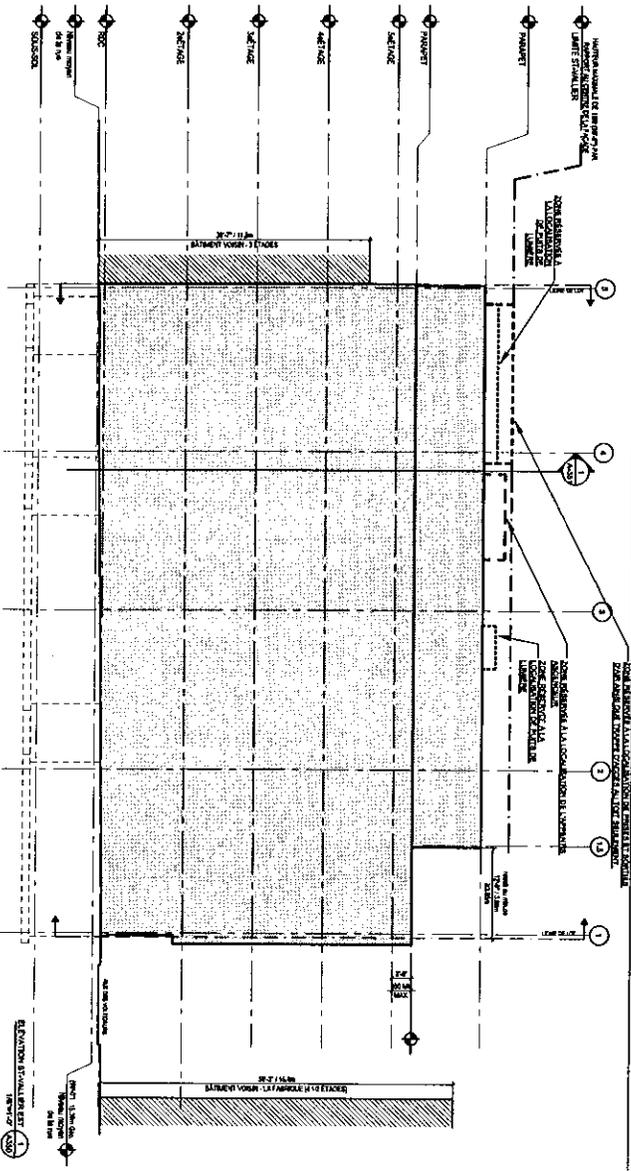
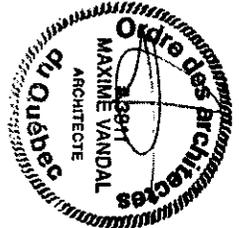
1. Ce plan est soumis à l'approbation de la Commission de la ville de Québec.
2. Le propriétaire s'engage à respecter les conditions de permis.
3. Les dimensions indiquées sont en mètres.
4. Les surfaces sont en mètres carrés.
5. Les hauteurs sont en mètres.
6. Les orientations sont indiquées par des flèches.
7. Les matériaux sont à choisir.
8. Les finitions sont à choisir.
9. Les équipements sont à choisir.
10. Les travaux sont à effectuer.
11. Les coûts sont à évaluer.
12. Les délais sont à respecter.
13. Les responsabilités sont à définir.
14. Les contacts sont à noter.
15. Les références sont à consulter.



NO	DESCRIPTION	DATE
01	PROJET DE PERMIS	2024-01-15
02	PROJET DE PERMIS	2024-01-15
03	PROJET DE PERMIS	2024-01-15
04	PROJET DE PERMIS	2024-01-15
05	PROJET DE PERMIS	2024-01-15
06	PROJET DE PERMIS	2024-01-15
07	PROJET DE PERMIS	2024-01-15
08	PROJET DE PERMIS	2024-01-15
09	PROJET DE PERMIS	2024-01-15
10	PROJET DE PERMIS	2024-01-15



PLAN - AMÉNAGEMENT
3077 P.02
RUE DE ST-VALLIER EST
1 479 032
A001

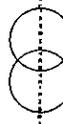


235 DE ST-VALLIER E.

NOTES GÉNÉRALES

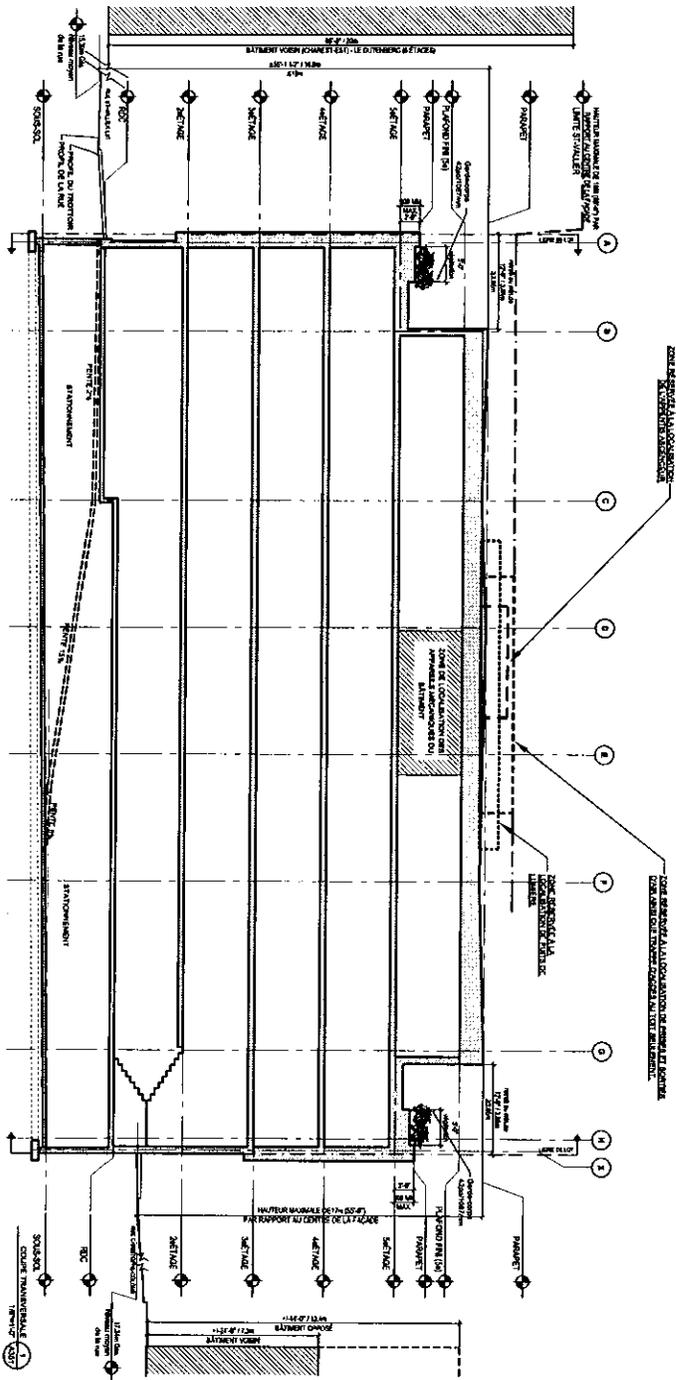
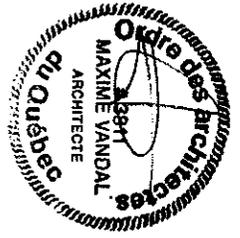
1. Les dimensions indiquées dans les plans et coupes doivent être lues en fonction des notes ci-dessous.
 2. Les dimensions indiquées dans les plans et coupes doivent être lues en fonction des notes ci-dessous.
 3. Les dimensions indiquées dans les plans et coupes doivent être lues en fonction des notes ci-dessous.
 4. Les dimensions indiquées dans les plans et coupes doivent être lues en fonction des notes ci-dessous.
 5. Les dimensions indiquées dans les plans et coupes doivent être lues en fonction des notes ci-dessous.
 6. Les dimensions indiquées dans les plans et coupes doivent être lues en fonction des notes ci-dessous.
 7. Les dimensions indiquées dans les plans et coupes doivent être lues en fonction des notes ci-dessous.
 8. Les dimensions indiquées dans les plans et coupes doivent être lues en fonction des notes ci-dessous.
 9. Les dimensions indiquées dans les plans et coupes doivent être lues en fonction des notes ci-dessous.
 10. Les dimensions indiquées dans les plans et coupes doivent être lues en fonction des notes ci-dessous.

N°	DESCRIPTION	DATE
01	PROJET	11.12.13
02	PROJET	11.12.13
03	PROJET	11.12.13
04	PROJET	11.12.13
05	PROJET	11.12.13
06	PROJET	11.12.13
07	PROJET	11.12.13
08	PROJET	11.12.13
09	PROJET	11.12.13
10	PROJET	11.12.13
11	PROJET	11.12.13
12	PROJET	11.12.13
13	PROJET	11.12.13
14	PROJET	11.12.13
15	PROJET	11.12.13
16	PROJET	11.12.13
17	PROJET	11.12.13
18	PROJET	11.12.13
19	PROJET	11.12.13
20	PROJET	11.12.13



ELEVATIONS-
AVANT ET ARRIERE

PROJET	235 DE ST-VALLIER E.
DATE	11.12.13
CLIENT	ASSO
ARCHITECTE	MAXIME VANDAL
PROJETANT	ASSO
DATE DE LA REVUE	11.12.13
REVUE	2



235 DE ST-VALLIER E.

NOTES GÉNÉRALES

Les notes générales sont à lire attentivement avant de commencer les travaux. Elles ont été établies en fonction des plans et des spécifications du contrat. Toute modification doit être approuvée par écrit par l'architecte. Les dimensions indiquées dans les plans ont priorité sur les dimensions indiquées dans les notes. Les matériaux doivent être de qualité supérieure et conformes aux normes en vigueur. Les travaux doivent être exécutés conformément aux plans et aux notes. Les délais de livraison doivent être respectés. Les coûts des matériaux et des travaux doivent être indiqués dans le devis. Les plans et les notes sont la propriété de l'architecte et ne doivent pas être copiés ou reproduits sans son autorisation écrite. Toute violation des présentes conditions sera poursuivie en justice.

N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
1	TRAVAUX DE DÉMOLITION				
2	FONDATION				
3	MAÇONNERIE				
4	BOIS				
5	MÉTALLES				
6	SCAQUEL				
7	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
8	BOIS				
9	MÉTALLES				
10	SCAQUEL				
11	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
12	BOIS				
13	MÉTALLES				
14	SCAQUEL				
15	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
16	BOIS				
17	MÉTALLES				
18	SCAQUEL				
19	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
20	BOIS				
21	MÉTALLES				
22	SCAQUEL				
23	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
24	BOIS				
25	MÉTALLES				
26	SCAQUEL				
27	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
28	BOIS				
29	MÉTALLES				
30	SCAQUEL				
31	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
32	BOIS				
33	MÉTALLES				
34	SCAQUEL				
35	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
36	BOIS				
37	MÉTALLES				
38	SCAQUEL				
39	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
40	BOIS				
41	MÉTALLES				
42	SCAQUEL				
43	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
44	BOIS				
45	MÉTALLES				
46	SCAQUEL				
47	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
48	BOIS				
49	MÉTALLES				
50	SCAQUEL				
51	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
52	BOIS				
53	MÉTALLES				
54	SCAQUEL				
55	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
56	BOIS				
57	MÉTALLES				
58	SCAQUEL				
59	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
60	BOIS				
61	MÉTALLES				
62	SCAQUEL				
63	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
64	BOIS				
65	MÉTALLES				
66	SCAQUEL				
67	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
68	BOIS				
69	MÉTALLES				
70	SCAQUEL				
71	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
72	BOIS				
73	MÉTALLES				
74	SCAQUEL				
75	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
76	BOIS				
77	MÉTALLES				
78	SCAQUEL				
79	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
80	BOIS				
81	MÉTALLES				
82	SCAQUEL				
83	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
84	BOIS				
85	MÉTALLES				
86	SCAQUEL				
87	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
88	BOIS				
89	MÉTALLES				
90	SCAQUEL				
91	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
92	BOIS				
93	MÉTALLES				
94	SCAQUEL				
95	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
96	BOIS				
97	MÉTALLES				
98	SCAQUEL				
99	SCAQUEL SCHEINERBAUM				
100	BOIS				

COUPE TRANSVERSALE

PROJET: 235 DE ST-VALLIER E.

DATE: 11/10/24

SCALE: 1/100

ARCHITECTE: MAXIMÉ VANDAL

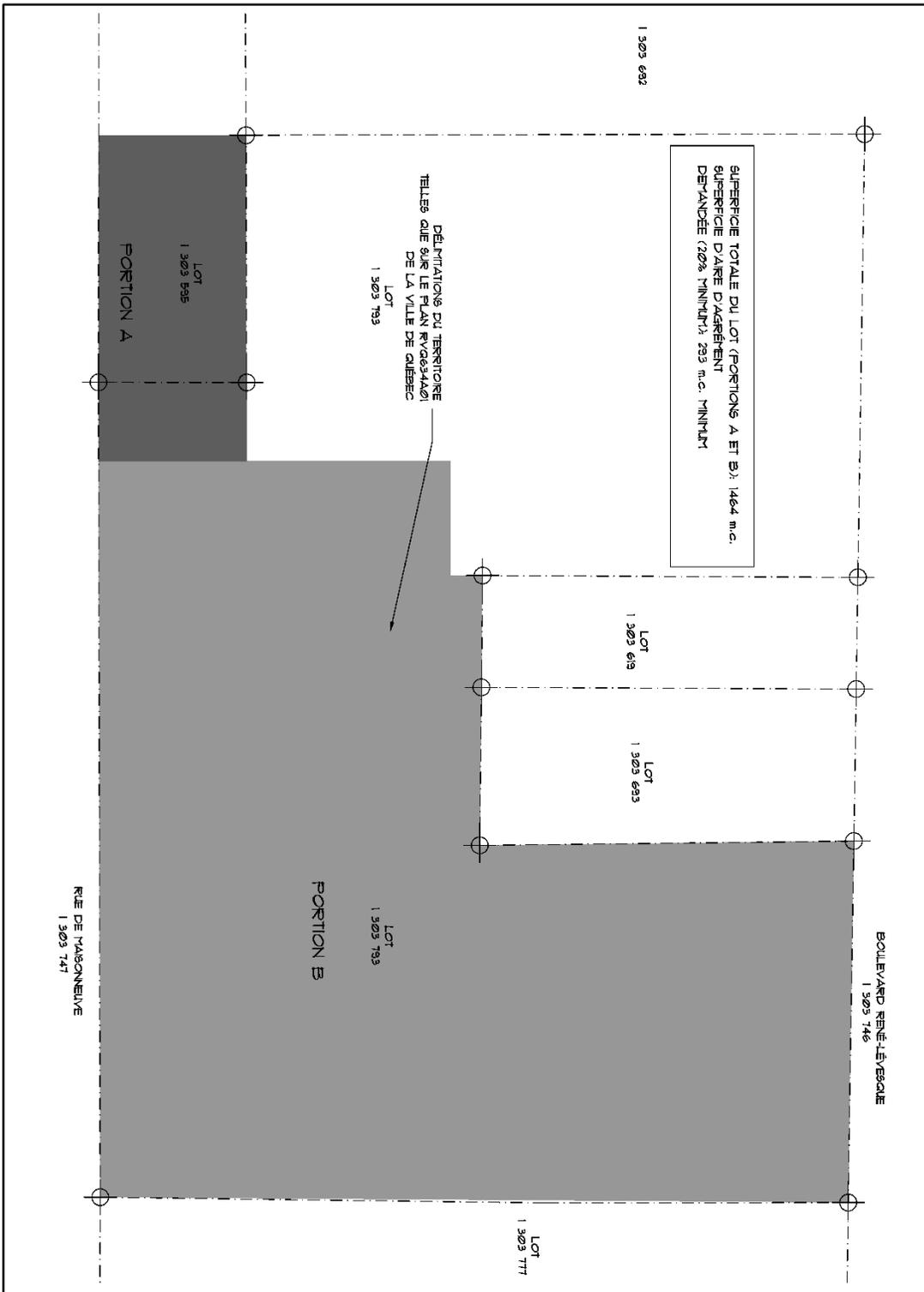
PROJETANT: ASSI

19

DOCUMENT NUMÉRO 10

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 3 583 560 À
3 583 636 ET D'UNE PARTIE DU LOT NUMÉRO 1 303 595 DU
CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



SUPERFICIE TOTALE DU LOT (PORTIONS A ET B): 1464 m.c.
 SUPERFICIE D'AIRE D'AGRÈMENT DÉMANDÉE (20% MINIMUM): 293 m.c. MINIMUM

PROJET
LES TERRASSES MARIENNE

Propriétaire
 Site 138 de Marienne
 Québec
 Type de bâtiment
 HABITATION MULTIFAMILIAIRE
 Dossier n° 03-891

FRANÇOIS CÔTÉ
 GILLES BOUDRY
 SÉBASTIEN BÉGIN
 MICHEL RICHARD
ARCHITECTURE INC.
 171, rue St-Jacques, 101
 Québec (Qué.) G1K 3W2
 Tél. (514) 393-9999
 E-mail: info@francois-cote.com

Architecture
LES ARCHITECTES JEAN CÔTÉ & ASS.
 171, rue St-Jacques, 101
 Québec (Qué.) G1K 3W2
 Tél. (514) 393-9999
 E-mail: info@jean-cote.com

Titre
PLAN DE CONSTRUCTION TERRITOIRE
 Echelle 1:200
 Date 26 mai 2004

Notes
 L'ingénieur géométrique certifie que les données de terrain sont exactes et conformes au plan de subdivision. Toute erreur ou omission dans ce plan est signalée au propriétaire. Aucune responsabilité ne sera assumée par le géométrique en cas de litige ou de réclamation sur les données.
 Elève
APPROBATION À LA VILLE
 Spécialité

Scalpa

1303 692	1303 693	1303 694	1303 695	1303 717	1303 747	1303 748
1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1

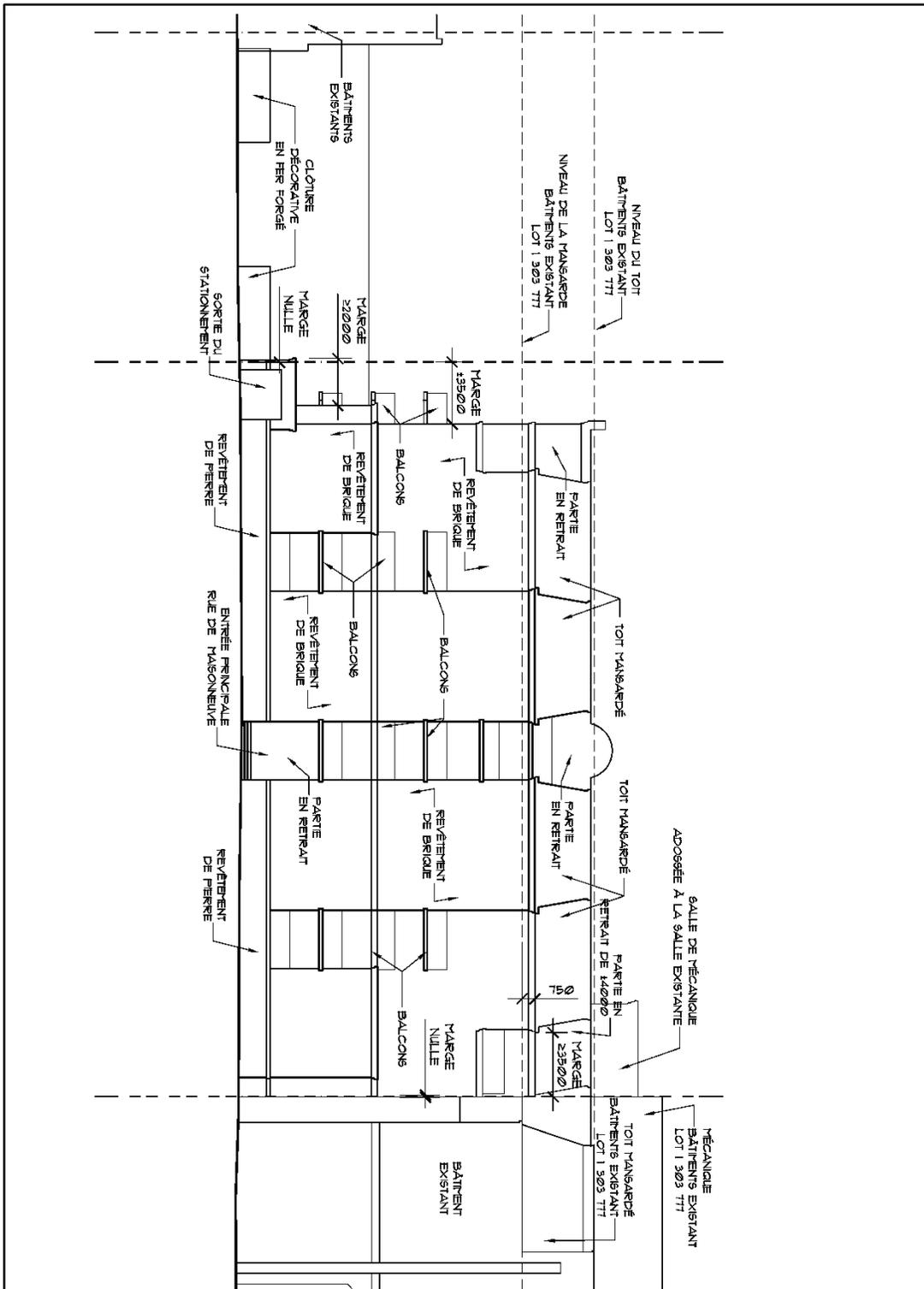
ANNEXE VI
 LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DIVISION DE L'URBANISME

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10A
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Projet	
Propriétaire	
Site 138 de Maisonneuve	
Type d'usage	
Administration MULTIFAMILIALE	
Dossier no 03491	
JEAN R. CÔTÉ GILLES BOUQUÉ SYLVIE BOUQUÉ ARCHITECTURE EN CONSULTATION 1111, rue Saint-Jacques, 101, St-Jacques Québec (Québec) G1K 3W2 Tel: (514) 399-1111 Email: info@jeanrcothe.com	
Architecture 1115 ARCHITECTHS 1115, rue Saint-Jacques, 101, St-Jacques Québec (Québec) G1K 3W2 Tel: (514) 399-1111 Email: info@jeanrcothe.com	
PLAN DE CONSTRUCTION ELEVATION MAISONNEUVE	
Echelle 1/200	
Date 26 mai 2004	
Notes L'architecte architecte est tenu de vérifier toutes les dimensions de ce plan. Toute erreur ou omission constatée avant l'approbation au travail. Aucune direction ne devra être mesurée directement sur les dessins.	
Etape APPROBATION À LA VILLE	
Spécificité	
Détails	
Approuvé A. CÔTÉ	Feuille 3 Dessiné par A. CHEMNERET 13



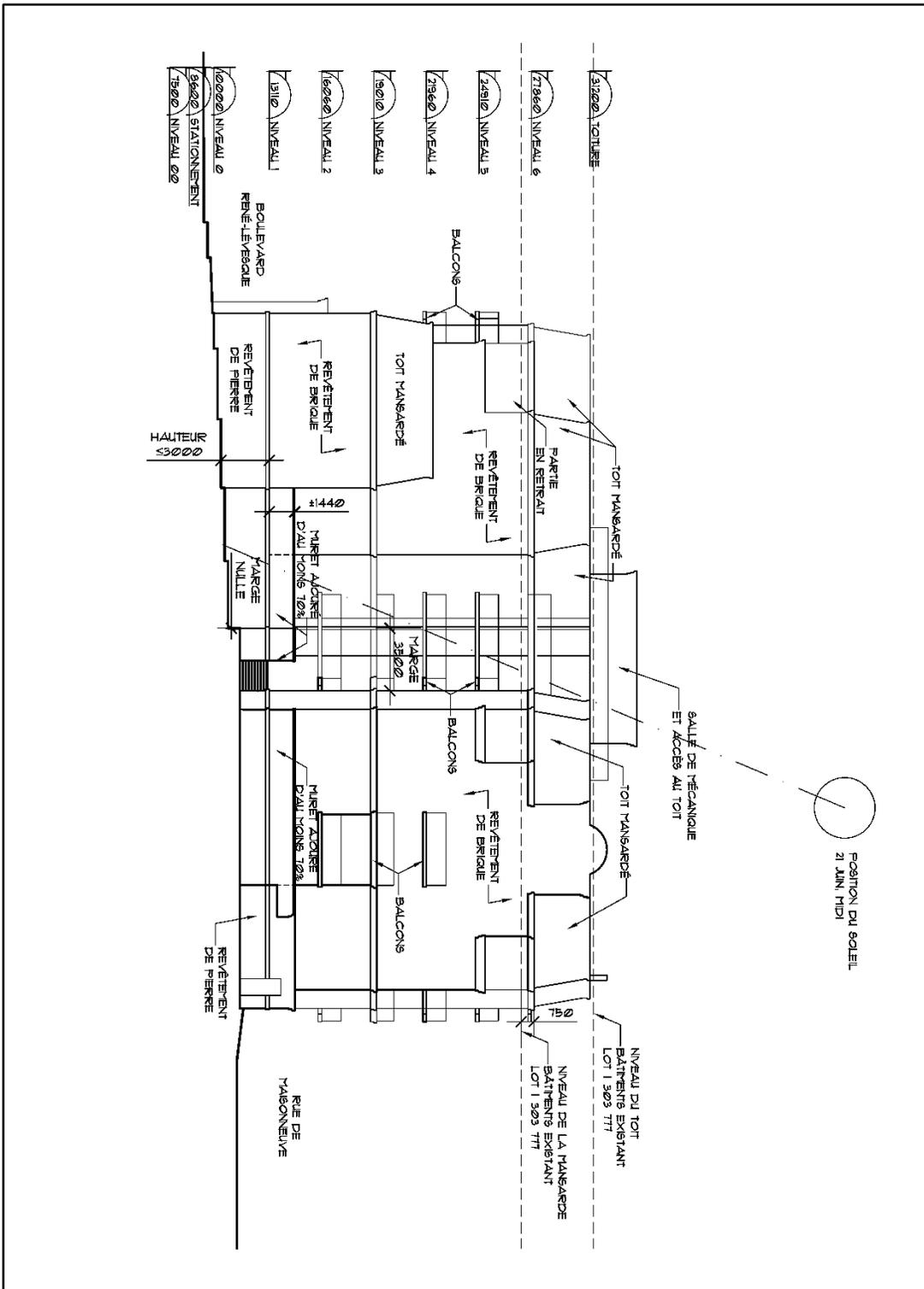
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10C
 Préparé par : M.M. Échelle :

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET	
LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire	
Site 148 de stationnement	
Type de bâtiment	MAISONNÉ MULTIFAMILIAL
Dossier no	03-891
JEAN CÔTÉ, MICHEL RICHARD & ASSOCIÉS INC. CONSULTANTS EN ARCHITECTURE INC. 171, rue St-Jacques, 101 - Tel: (514) 981-1111 Québec, Québec (Q.C.) H2K 1K2 - Fax: (514) 981-1111 Email: info@jcma.com	
LES ARCHITECTES JEAN CÔTÉ & ASS. 171, rue St-Jacques, 101 - Tel: (514) 981-1111 Québec, Québec (Q.C.) H2K 1K2 - Fax: (514) 981-1111 Email: info@jcma.com	
PLAN DE CONSTRUCTION ELEVATION COUR Echelle 1/200 Date 26 mai 2004	
Notes L'entrepreneur fera valoir ses droits de propriété intellectuelle sur les plans de construction et les documents de construction. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute violation de ces droits sera poursuivie devant les tribunaux et entraînera des dommages et intérêts. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute violation de ces droits sera poursuivie devant les tribunaux et entraînera des dommages et intérêts.	
Edige APPROBATION A LA VILLE Spécificité Scaleau	
Approuvé	Feuille
4	4
13	13

ANNEXE VI

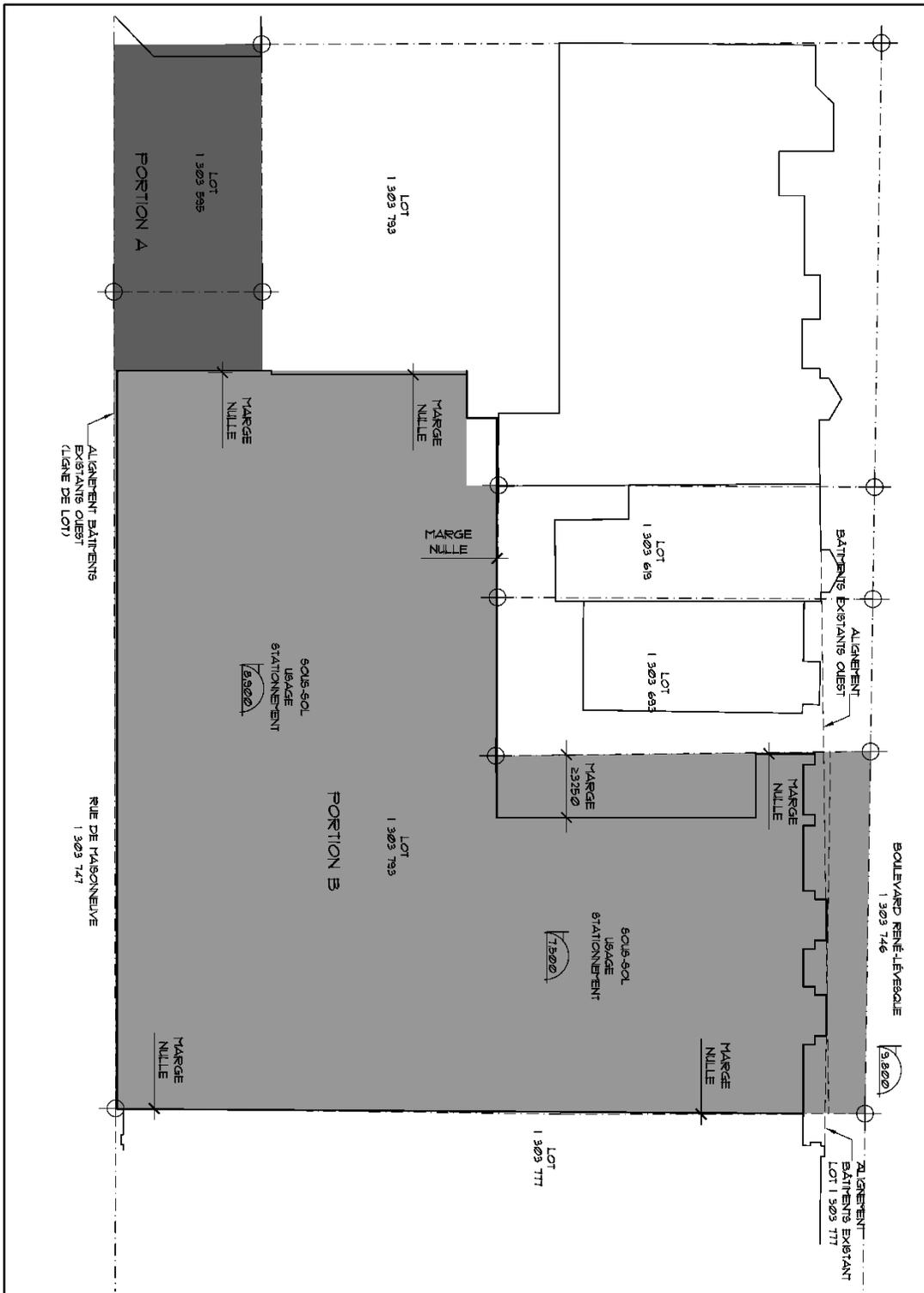
LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10D
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET	
LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire	
Site 138 de Maisonneuve	
Municipalité	
Type de bâtiment	
Maisonnette	
Dossier n° 03.881	
JEAN B. CÔTÉ ARCHITECTE INC. 1111, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 981-1111 Québec, Québec (Québec) H3K 3W2, fax. (514) 981-1111 E-mail: jean@jeancote.com	
ARCHITECTURE I.P.S. ARCHITECTES JEAN CÔTÉ & ASS. 1111, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 981-1111 Québec, Québec (Québec) H3K 3W2, fax. (514) 981-1111 E-mail: jean@jeancote.com	
PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 00 Echelle: 1/200 Date: 28 mai 2004	
NOTES 1. Les travaux doivent être faits de façon à respecter les règlements de zonage et de construction de la Ville de Québec. Toute erreur ou omission dans ce plan de construction sera la responsabilité de l'architecte. Aucune dimension ne devra être mesurée directement sur les dessins.	
Étape APPROBATION À LA VILLE Spécialité	
Grégoire 5 13	



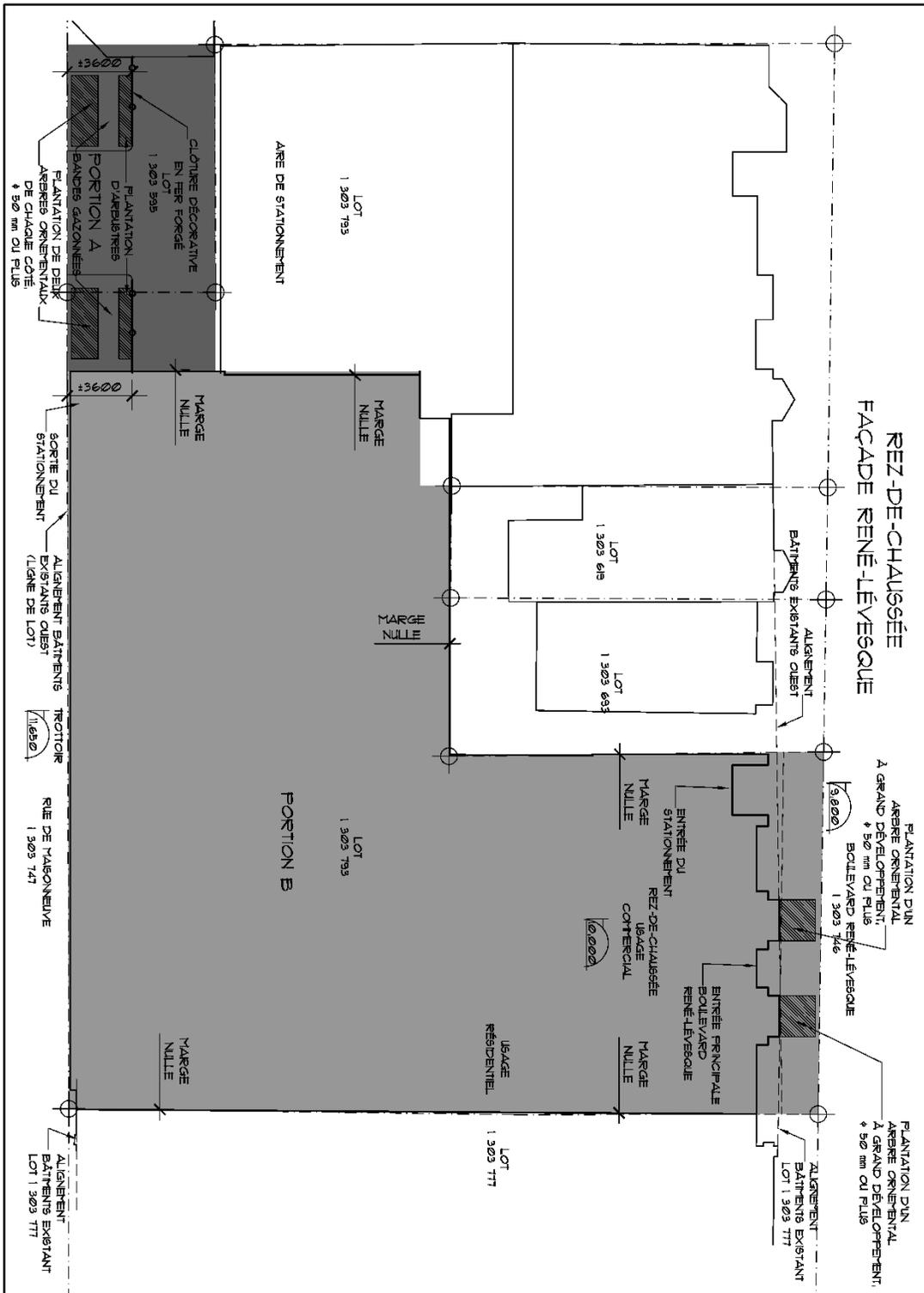
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10E
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET LES TERASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire Site 138 de Maisonneuve	Adresse 138 de Maisonneuve Québec
Type de bâtiment MAISONNEUVE MULTIFAMILIALE Dossier n° 03.851	
Architecture L'ES ARCHITECTES JEAN CÔTE & ASS. 777, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 861-1100 Québec (Q.C.) G1K 3W5, fax. (514) 861-1100 E-mail: info@esarchitectes.com	
Titre PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 0 Echelle 1/200 Date 26 mai 2004	
NOTES 1. Le planneur architecte est tenu de vérifier toutes les dimensions de son dessin. Toute erreur ou omission dans ce plan de construction est de la responsabilité de l'architecte. Aucune dimension ne devra être reprise directement sur les dessins.	
Étape APPROBATION À LA VILLE Spécialité Génie	
Approuvé À CÔTÉ Signé par O. BOULOUX Dessiné par A. CHEMNERET	Échelle 6 13



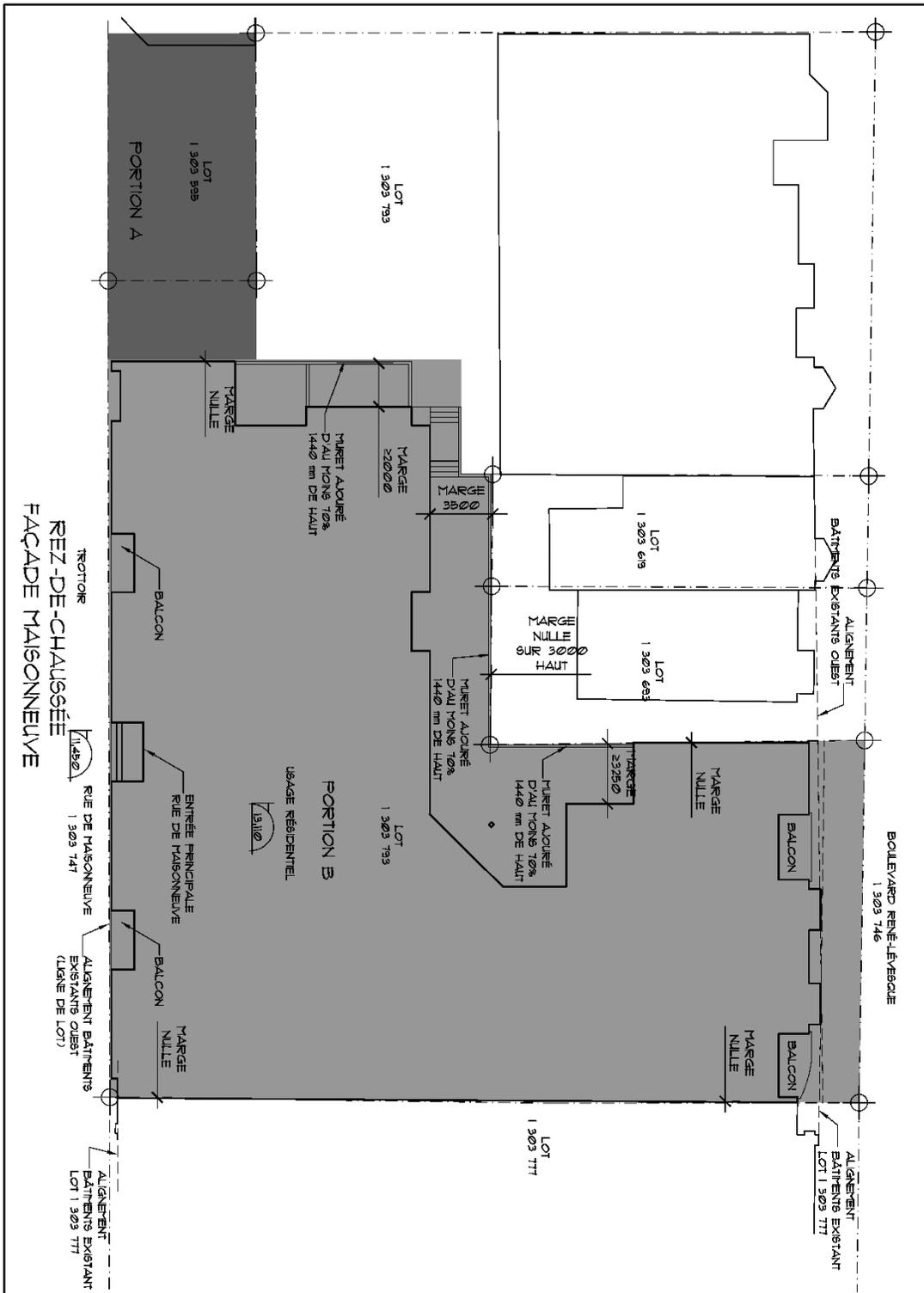
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10F
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



PROJET
LES TERRASSES MAISONNEUVE

Propriétaire
M. G. BOUTUC

Site 138 de maisonneuve

TYPE DE D'ÉLÉMENT
MARTIN RICHARD ARCHITECTURE

Dossier n° 03851

JEAN B. CÔTÉ
GILLES BOUTUC
MARTIN RICHARD
ARCHITECTES EN
CONSULTANTS EN
ARCHITECTURE INC.

771, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 381-1111
Montréal (Québec) H3K 3Y2
www.martinrichard.com

Architecture
L'AS ARCHITECTES
JEAN CÔTÉ & ASS.
771, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 381-1111
Montréal (Québec) H3K 3Y2
www.lasarchitectes.com

Titre
PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 1

Echelle
1/200

Date
28 mai 2004

NOTA
Noter que les dimensions indiquées sur les plans de construction sont des dimensions nominales de construction. Elles ne tiennent pas compte des tolérances de fabrication et des variations de séchage des matériaux. Aucune dimension ne doit être mesurée directement sur les dessins.

Étape
APPROBATION À LA VILLE

Spécialité
Généraliste

Approuvé
A. CÔTÉ

Dessiné par
G. BOUTUC

Drawn by
A. CHEMNERET

7/13

ANNEXE VI

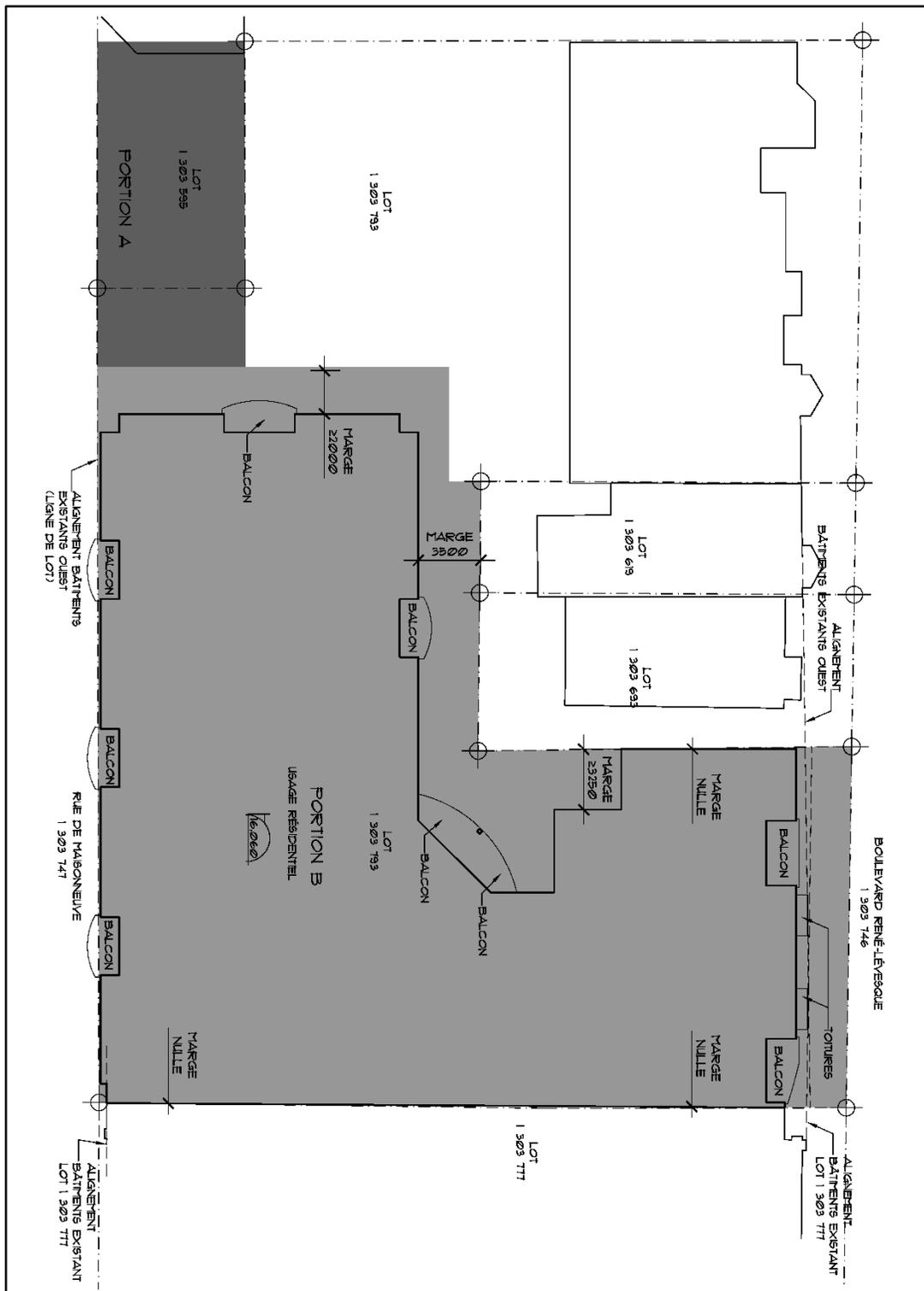
LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10G
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



PROJET	
LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire	
Site 148 de Saint-Jean-de-la-Rivière	
Type de bâtiment	
HABITATION MULTIFAMILIALE	
Dossier no	
03-891	
JEAN CÔTÉ & ASSOCIÉS CONSULTANTS EN ARCHITECTURE INC. 171, rue St-Jacques, 301 - St-Jacques Québec, Québec (Q.C.) H3K 3W2 - Tél. 692-3086 Fax 692-3086 Courriel: info@jca-architecte.com	
Architecture LES ARCHITECTES JEAN CÔTÉ & ASS. 171, rue St-Jacques, 301 - St-Jacques Québec, Québec (Q.C.) H3K 3W2 - Tél. 692-3086 Fax 692-3086 Courriel: info@jca-architecte.com	
Titre PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 2	
Echelle 1/800	
Date 26 mai 2004	
Notes L'entrepreneur s'engage à respecter les conditions de construction indiquées sur le plan de construction. Toute modification doit être approuvée par le service de l'aménagement du territoire.	
Étages APPROBATION A LA VILLE	
Spécificité Spécificité	
Scale Scale	
Approuvé À COPIER À BRUIER À CHIFFRER	Feuille 8 Total 13



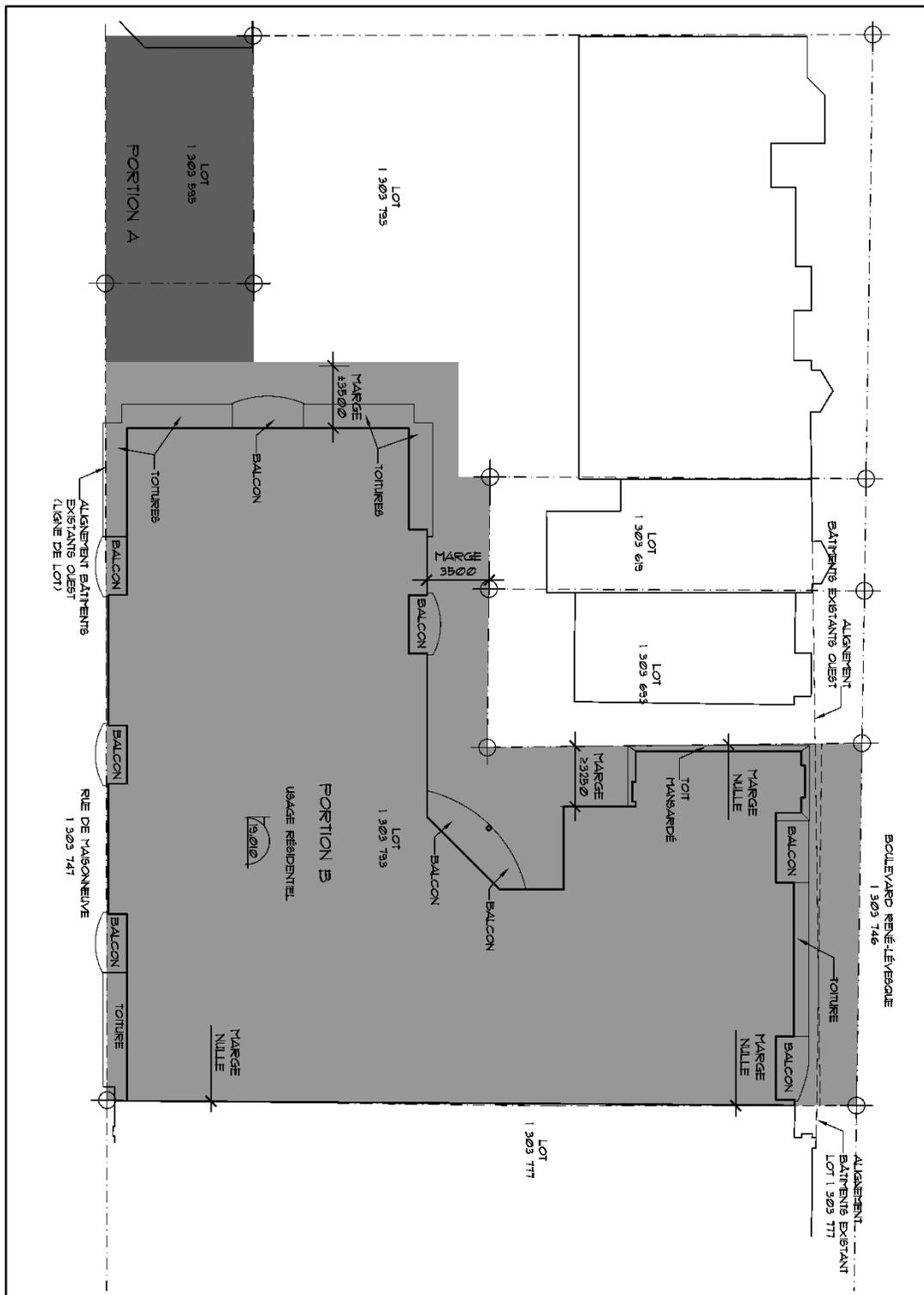
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10H
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire	GILLES BOUDREAU
Site	138 de Maisonneuve
Quartier	Quartier
Type de bâtiment	HABITATION MULTIFAMILIAIRE
Dossier no	03-891
ARCHITECTURE LES ARCHITECTES JEAN CÔTE & ASS. 171, rue St-Jacques, 101 Québec (Qué.) G1K 5W2 Tél. (514) 398-1111 Fax (514) 398-1112 E-mail: atelier@jeancote.com	
PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 3 Echelle: 1/200 Date: 26 mai 2004	
NOTES 1. L'interprétation graphique des données de ce plan de construction est de la responsabilité exclusive du propriétaire. Toute erreur ou omission de ce plan de construction ne sera pas considérée comme une faute de l'architecte. Aucune responsabilité ne sera assumée par l'architecte en cas de litige ou de réclamation.	
ÉLÈGE APPROBATION À LA VILLE Spécialité:	
Scellés:	
Vérifié par: A. CÔTE Dessiné par: O. BOUDREAU Dessiné par: A. CHEMNERET	Page: 9 13



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

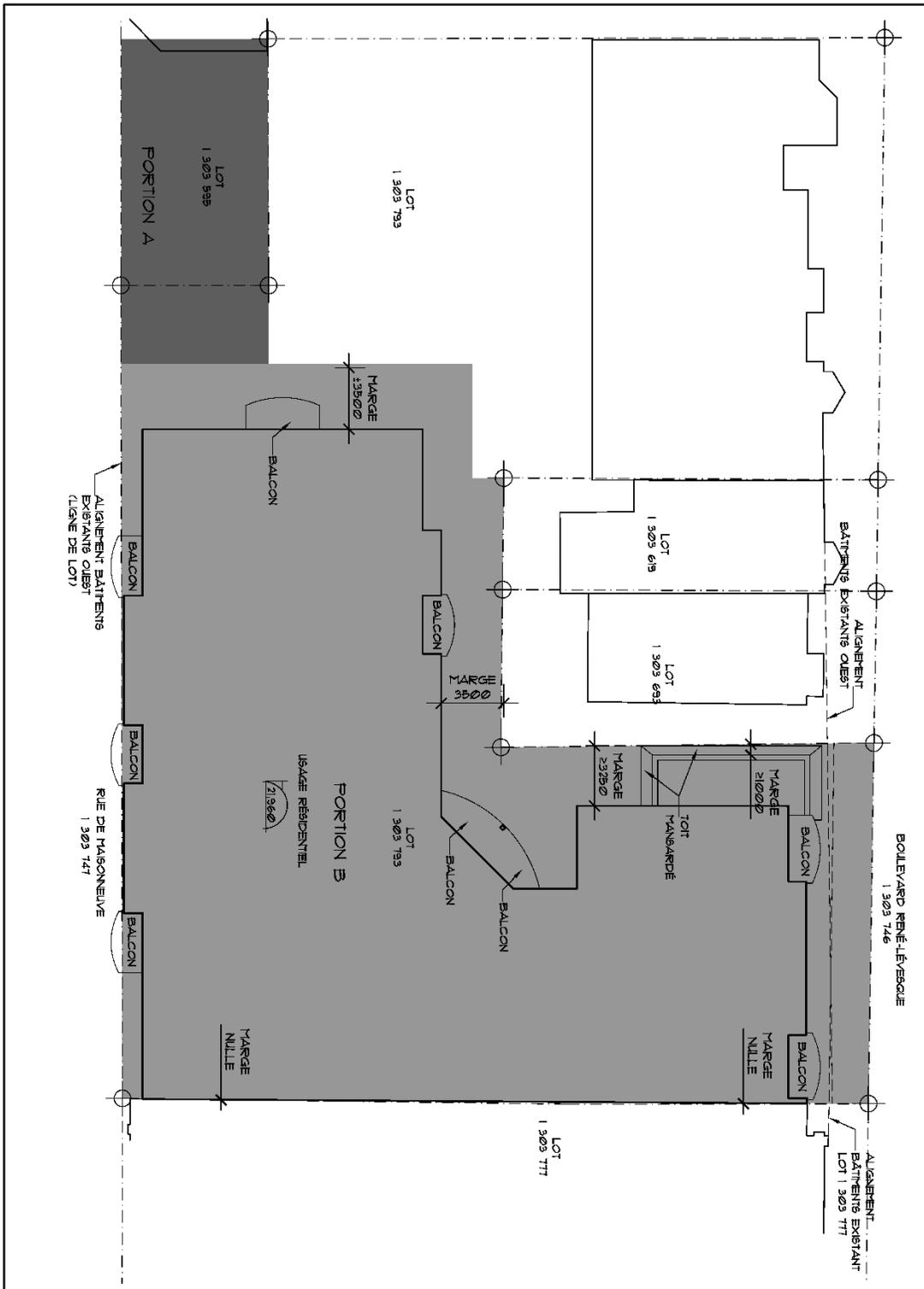
ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC101

Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



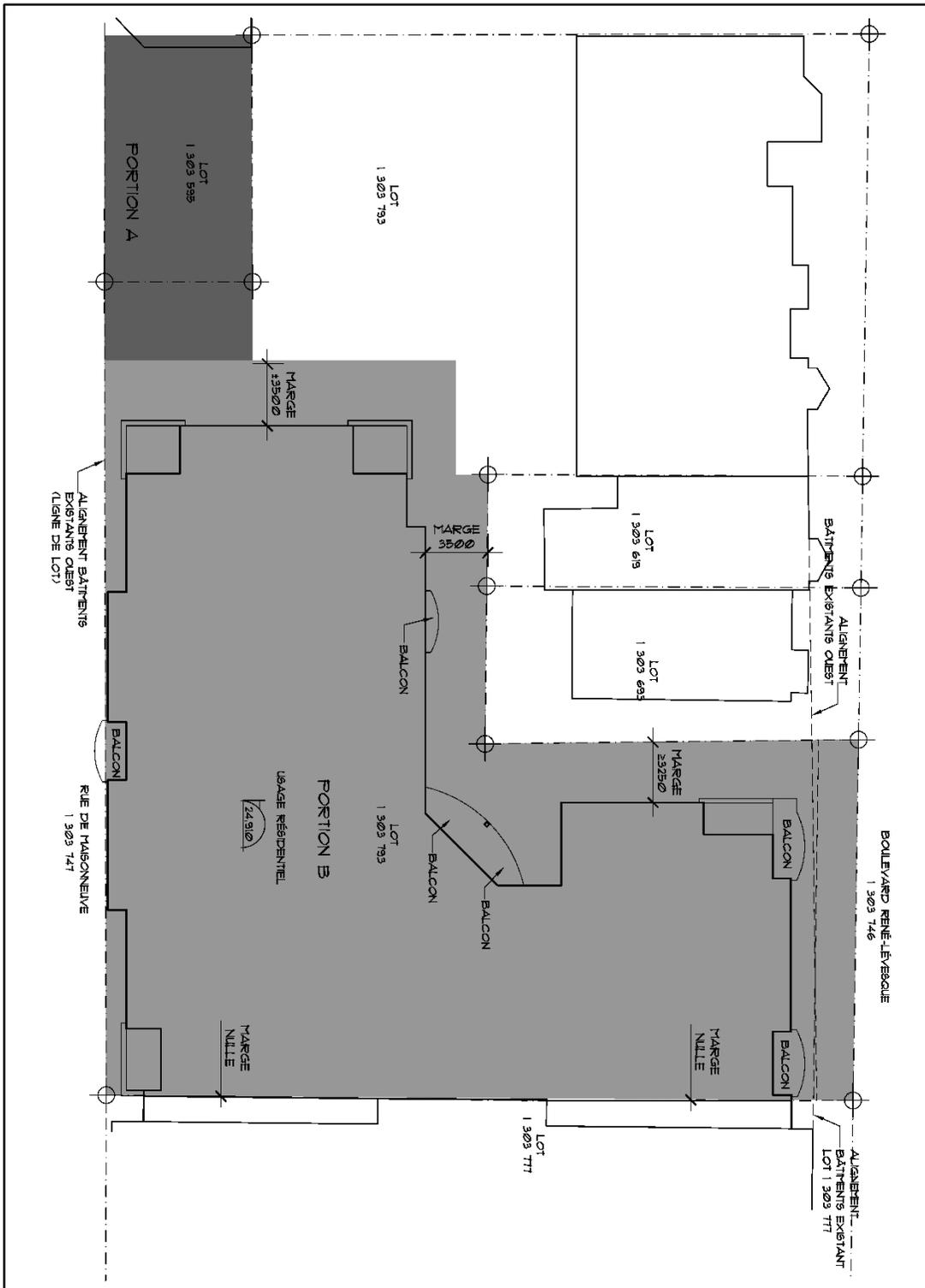
PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE									
Propriétaire	État 130 de Maisonneuve								
Site	1303 793, 1303 777, 1303 619, 1303 633, 1303 599, 1303 589								
Type de bâtiment	HABITATION MULTIFAMILIALE								
Dossier n°	03-891								
ARCHITECTURE LES ARCHITECTES JEAN CÔTE & ASS. 171, rue St-Jacques, 101, St-Jacques Québec (Qué.) G1K 3W2 Tel: 692-3066 Fax: 692-3066 Email: info@jeancote.com									
PROJETANT GILLES ROY CONSULTANTS EN ARCHITECTURE INC. 171, rue St-Jacques, 101, St-Jacques Québec (Qué.) G1K 3W2 Tel: 692-3066 Fax: 692-3066 Email: info@jeancote.com									
NOTAIRE L'interlocuteur principal est le ou la propriétaire des lots. Toute modification au plan de construction doit être soumise au notaire. Les plans doivent être déposés au notaire avant que les travaux commencent. Le notaire a le droit de refuser de signer les plans s'il estime que les plans ne respectent pas les règlements municipaux.									
ÉTAPE APPROBATION À LA VILLE Spécifications									
Scale:									
REVISIONS <table border="1"> <tr> <td>Approuvé</td> <td>10/13</td> </tr> <tr> <td>Approuvé par</td> <td>10/13</td> </tr> <tr> <td>Approuvé par</td> <td>10/13</td> </tr> <tr> <td>Approuvé par</td> <td>10/13</td> </tr> </table>		Approuvé	10/13	Approuvé par	10/13	Approuvé par	10/13	Approuvé par	10/13
Approuvé	10/13								
Approuvé par	10/13								
Approuvé par	10/13								
Approuvé par	10/13								

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

VILLE DE QUÉBEC
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10J
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



Projet LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire Site 198 de Montmorency Parc de la Gaspésie Administration Multirésidentielle Dossier n° 034951	
Architecte I.P.S. ARCHITECTHS 1771, rue Saint-Jacques, 101, St-Jacques Québec (Québec) G1R 4K1 Téléphone: (418) 538-3888 Télécopieur: (418) 538-3889 E-mail: info@ipsarchitecths.com	
Titre PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 5	
Echelle 1:200	
Date 26 mai 2004	
Notes L'interprétation architecturale est soumise à la vérification des services techniques de la Ville de Québec. Toute erreur ou omission de ce plan ne sera pas la responsabilité de l'architecte. Le propriétaire s'engage à respecter les mesures disciplinaires de la Ville de Québec. Aucune érection ne devra être réalisée sans l'approbation écrite de la Ville de Québec.	
Étage APPROBATION À LA VILLE Spécialité	
Statuts 11/13	



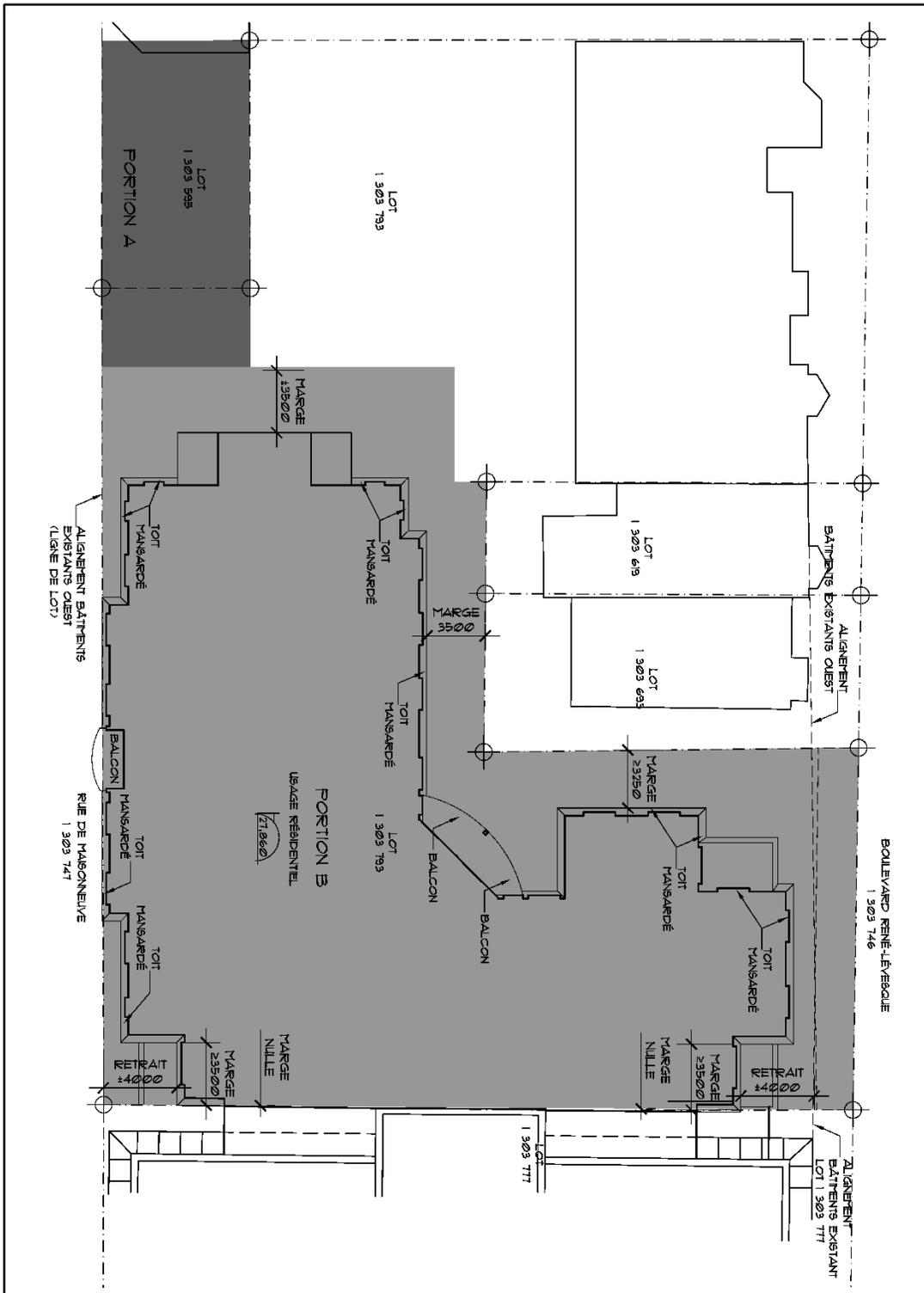
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10K
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire Site 138 de Maisonneuve Québec Adresse de l'édifice MAISONNEUVE MULTIRÉSIDENTIEL Dossier n° 03-851	
Architectures L'AS ARCHITECTES JEAN CÔTE & ASS. 771, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 861-1100 Québec (Q.C.) G1K 3W5, fax. (514) 861-1101 Québec (Q.C.) G1K 3W5, tel. (514) 861-1101 Québec (Q.C.) G1K 3W5, fax. (514) 861-1101 E-mail: info@lascote.com	
Consultants en Architecture Inc. JEAN B. CÔTE GILLES BÉGIN SYLVIE BOUCHÉ MARCEL RICHARD CONSULTANTS EN ARCHITECTURE INC. 771, rue Saint-Jacques 101, tel. (514) 861-1100 Québec (Q.C.) G1K 3W5, fax. (514) 861-1101 Québec (Q.C.) G1K 3W5, tel. (514) 861-1101 Québec (Q.C.) G1K 3W5, fax. (514) 861-1101 E-mail: info@consultantsenarchitecture.com	
Titre PLAN DE CONSTRUCTION NIVEAU 6 Echelle: 1/200 Date: 26 mai 2004	
Notes 1. Vérifier les dimensions indiquées sur les plans et les comparer avec les dimensions réelles des lieux. Toute erreur ou omission est de la responsabilité de l'architecte. L'architecte ne sera pas responsable des erreurs de construction ou de l'absence de permis nécessaires à l'exécution des travaux. Aucune modification ne devra être faite sans l'approbation écrite de l'architecte.	
Édige APPROBATION À LA VILLE Spécialité Grade:	
Approuvé 4. CÔTE Signé par O. BÉGIN Dessiné par A. CHEMINEY	Échelle 1/200 Date 26 mai 2004



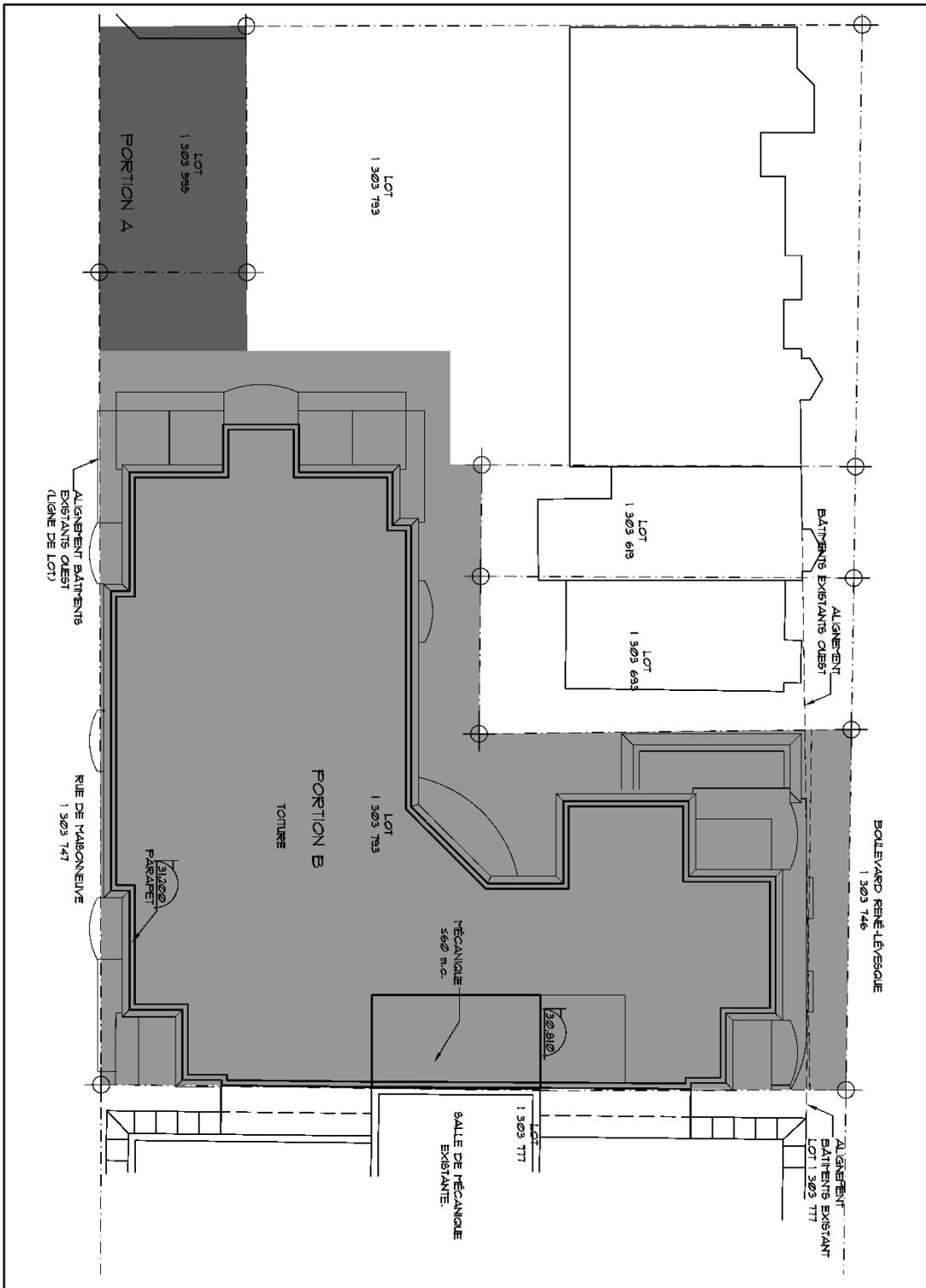
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10L
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



PROJET LES TERRASSES MAISONNEUVE	
Propriétaire	Sitê 130 de Maisonneuve
Type de Bâtiment	HAUSSEMENT MULTIFAMILIAL
Dossier n°	03-891
P&P ARCHITECTURE INC. GIJEN RICHARD SÉBASTIEN DUBOIS MICHEL RICHARD CONSULTANTS EN ARCHITECTURE INC. 171, rue St-Jacques, 101 Tel. (514) 393-1771 Québec (Qc) G1K 3W2 Fax: (514) 393-1771 E-mail: info@pandparchitecte.com	
Architecte	LES ARCHITECTES JEAN CÔTE & ASS.
171, rue St-Jacques, 101 Tel. (514) 393-1771 Québec (Qc) G1K 3W2 Fax: (514) 393-1771 E-mail: info@pandparchitecte.com	
Titre PLANE CONSTRUCTION NIVEAU TOIT	
Echelle	1:200
Date	26 mai 2004
Notes L'entrepreneur doit se tenir de la responsabilité de la conception des plans, de la vérification des dimensions et de la conformité des plans avec les règlements en vigueur. L'entrepreneur doit se tenir de la responsabilité de la conception des plans, de la vérification des dimensions et de la conformité des plans avec les règlements en vigueur. L'entrepreneur doit se tenir de la responsabilité de la conception des plans, de la vérification des dimensions et de la conformité des plans avec les règlements en vigueur.	
Étapes APPROBATION A LA VILLE Spécificatio	
Scaler 13/13	



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1303595 ET 3583560 À 3583636 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

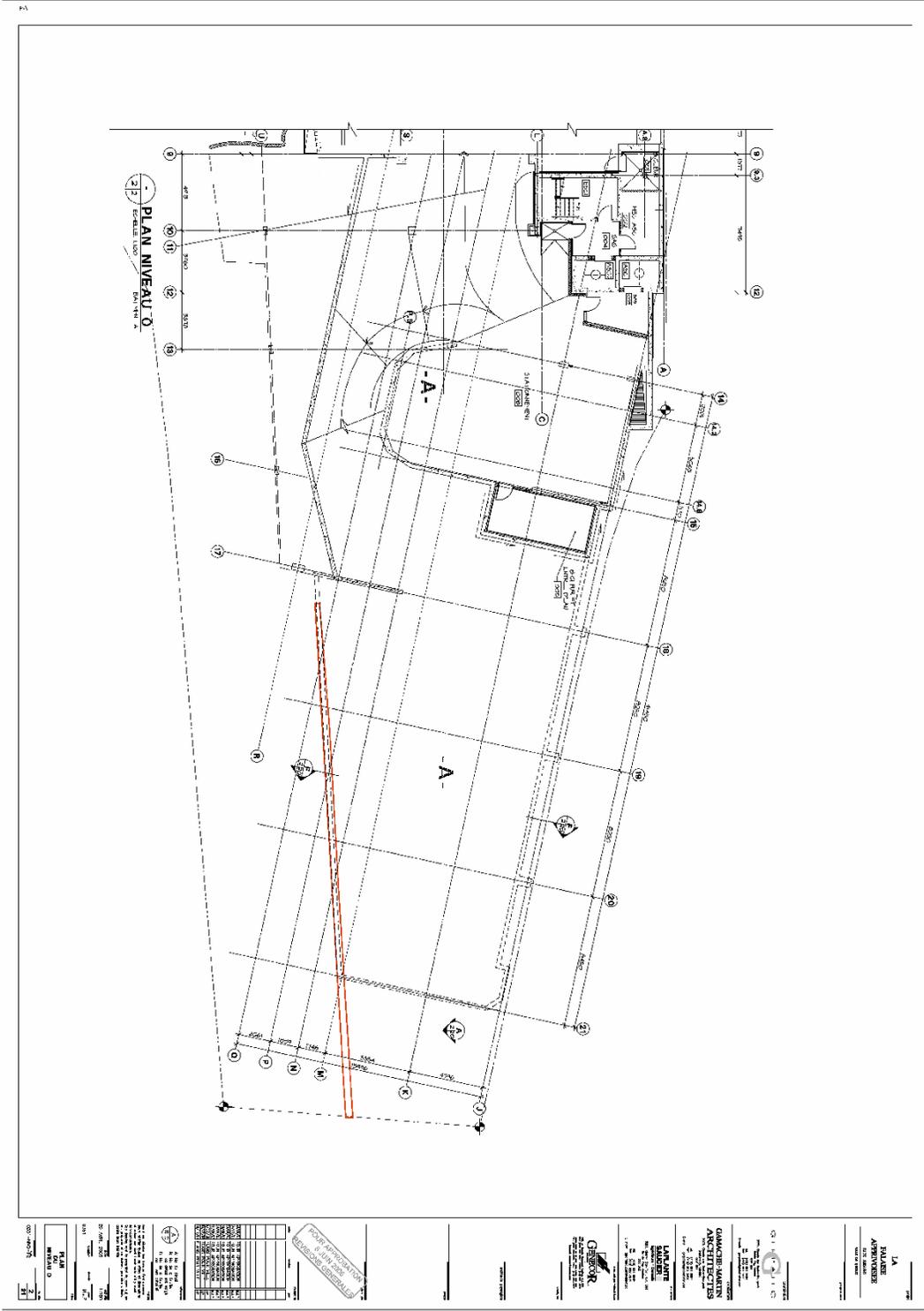
No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC10M
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 11

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 3 419 833 ET
3 419 834 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 3419833 ET 3419834 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC11C
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

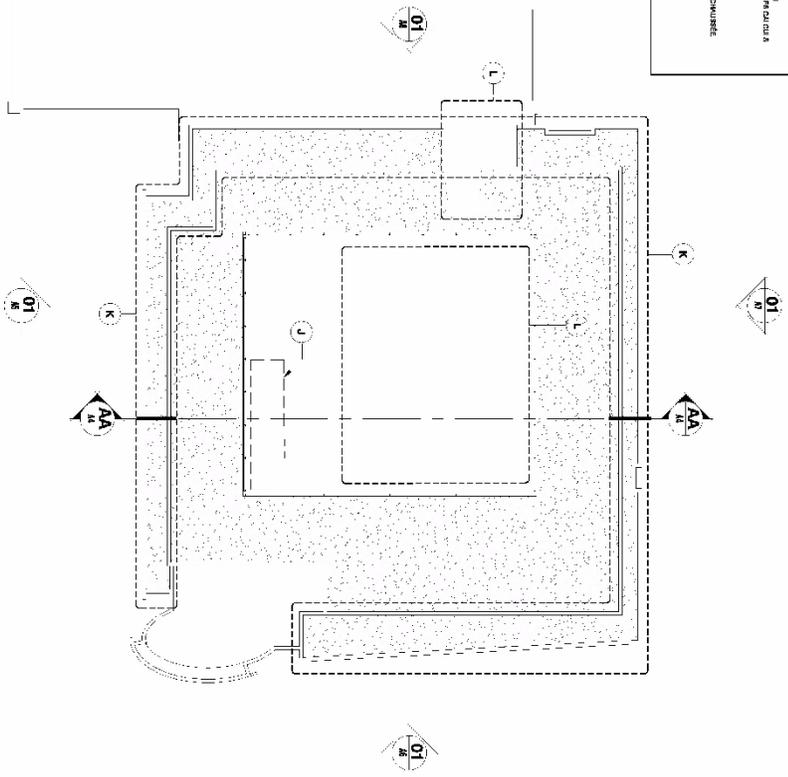
 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 12

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DES LOTS NUMÉROS 1 479 534 À
1 479 557 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION

- NOTES**
- A ZONE COMMERCIALE APPROPRIATIVE
 - B ZONE APPROPRIATIVE PAR LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - C ZONE APPROPRIATIVE PAR LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - D ZONE APPROPRIATIVE PAR LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - E ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - F ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - G ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - H ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - I ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - J ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - K ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - L ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - M ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - N ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - O ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - P ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - Q ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - R ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - S ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - T ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - U ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - V ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - W ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - X ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - Y ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT
 - Z ZONE APPROPRIATIVE DE LA MISE EN PLACE D'APPREHENSIBILITÉ DE RESSOURCES EN TOIT



01 PLAN DE TOITURE
AS
ECH. : 1:250

STGM

55, rue St-Jacques
Montréal, Québec H2Y 1K5
Téléphone : 514 392-2222
Fax : 514 392-2223
www.stgm.com

PROJ. 2004-11-17
CARRÉ 11-17
4115 3888

La hauteur maximale autorisée pour des nouvelles constructions sur les sites concernés à ST est inférieure au niveau du rez-de-chaussée de la bâtisse existante, ce qui permet de bénéficier à l'équipement de réhabilitation sur le terrain.

Utilisation de matériaux nobles et durables, murs légers et imperméables.

REVISIONS

N°	DATE	DESCRIPTION
1	2004-11-17	PROJET
2	2004-11-17	PROJET
3	2004-11-17	PROJET
4	2004-11-17	PROJET
5	2004-11-17	PROJET
6	2004-11-17	PROJET
7	2004-11-17	PROJET
8	2004-11-17	PROJET
9	2004-11-17	PROJET
10	2004-11-17	PROJET
11	2004-11-17	PROJET
12	2004-11-17	PROJET
13	2004-11-17	PROJET
14	2004-11-17	PROJET
15	2004-11-17	PROJET
16	2004-11-17	PROJET
17	2004-11-17	PROJET
18	2004-11-17	PROJET
19	2004-11-17	PROJET
20	2004-11-17	PROJET
21	2004-11-17	PROJET
22	2004-11-17	PROJET
23	2004-11-17	PROJET
24	2004-11-17	PROJET
25	2004-11-17	PROJET
26	2004-11-17	PROJET
27	2004-11-17	PROJET
28	2004-11-17	PROJET
29	2004-11-17	PROJET
30	2004-11-17	PROJET
31	2004-11-17	PROJET
32	2004-11-17	PROJET
33	2004-11-17	PROJET
34	2004-11-17	PROJET
35	2004-11-17	PROJET
36	2004-11-17	PROJET
37	2004-11-17	PROJET
38	2004-11-17	PROJET
39	2004-11-17	PROJET
40	2004-11-17	PROJET
41	2004-11-17	PROJET
42	2004-11-17	PROJET
43	2004-11-17	PROJET
44	2004-11-17	PROJET
45	2004-11-17	PROJET
46	2004-11-17	PROJET
47	2004-11-17	PROJET
48	2004-11-17	PROJET
49	2004-11-17	PROJET
50	2004-11-17	PROJET

COMPLEXE CULTUREL ET COMMERCIAL RUE ST-JOSEPH QUÉBEC

STEFAN LANGRISH

NOUVEAUX 380 TOIT
ECH. : 1:250
2004-11-17 3888 A3

FORMAT RÉDUIT



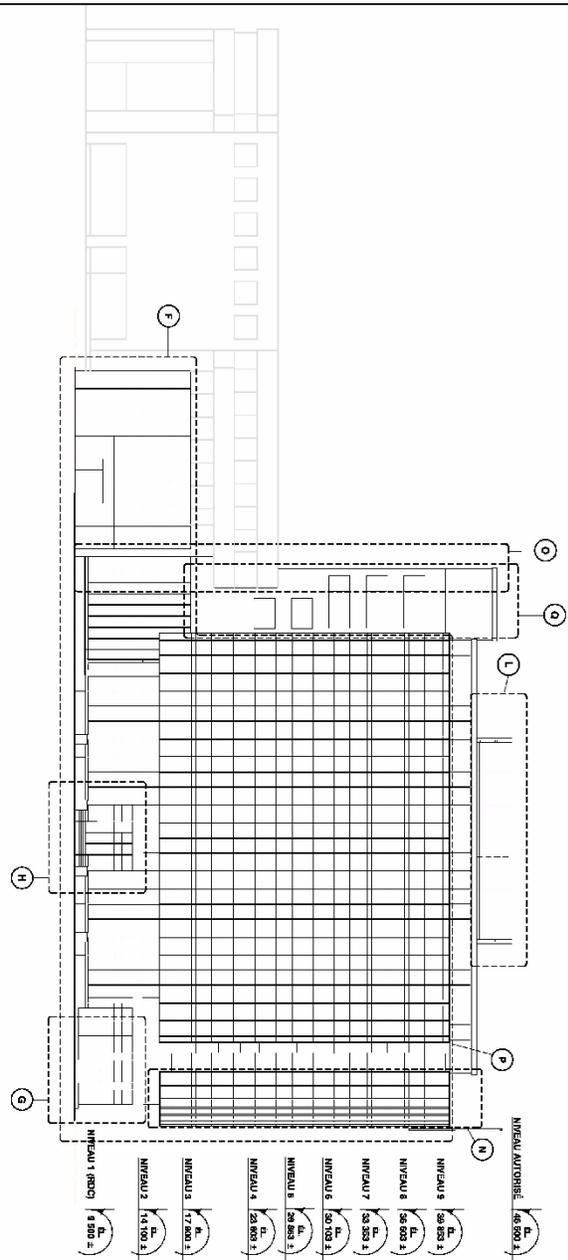
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1479534 À 1479557 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC12C
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

- NOTES**
- 1 ZONE COMMERCIALE APPROXIMATIVE
 - 2 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 3 ZONE APPROXIMATIVE CIVILITAIRE, JARDINERIE
 - 4 ZONE DES JARDINERIES, JARDIN
 - 5 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 6 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 7 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 8 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 9 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 10 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 11 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 12 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 13 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 14 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 15 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 16 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 17 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 18 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 19 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 20 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 21 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 22 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 23 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 24 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 25 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 26 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 27 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 28 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 29 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 30 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 31 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 32 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 33 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 34 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 35 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 36 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 37 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 38 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 39 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 40 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 41 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 42 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 43 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 44 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 45 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 46 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 47 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 48 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 49 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 50 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 51 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 52 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 53 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 54 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 55 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 56 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 57 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 58 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 59 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 60 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 61 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 62 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 63 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 64 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 65 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 66 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 67 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 68 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 69 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 70 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 71 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 72 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 73 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 74 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 75 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 76 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 77 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 78 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 79 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 80 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 81 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 82 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 83 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 84 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 85 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 86 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 87 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 88 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 89 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 90 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 91 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 92 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 93 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 94 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 95 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 96 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 97 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 98 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 99 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE
 - 100 ZONE APPROXIMATIVE DE LA BÉLÉPHIQUE



1 ÉLÉVATION SUD
A2.3 ECH. : 1 : 250

Architecture :

STGM

55, rue de la Vérité
Montréal, Québec H3C 1S1
Téléphone : 514 392-2222
Fax : 514 392-2223
www.stgm.ca

ST-GAS, VOYAGER
55, rue de la Vérité
Montréal, Québec H3C 1S1
Téléphone : 514 392-2222
Fax : 514 392-2223
www.stgm.ca

La hauteur maximale autorisée pour des ouvrages architecturaux sur les lots visés ci-dessus est de 17 mètres, mesurés au niveau du rez-de-chaussée, de la dalle de base, ou de la dalle de 4^e niveau (selon le cas), ce qui établit la hauteur du bâtiment à 46,5 mètres (150 pieds) pour les lots visés ci-dessus.

Utilisation des matériaux nobles et durables, murs minces et transparents.

FORMAT RÉDUIT

NO	DESCRIPTION	DATE	PROJ.
1	PROJET	07/05/18	ST-GAS
2	PROJET	07/05/18	ST-GAS
3	PROJET	07/05/18	ST-GAS
4	PROJET	07/05/18	ST-GAS
5	PROJET	07/05/18	ST-GAS
6	PROJET	07/05/18	ST-GAS
7	PROJET	07/05/18	ST-GAS
8	PROJET	07/05/18	ST-GAS
9	PROJET	07/05/18	ST-GAS
10	PROJET	07/05/18	ST-GAS

COMPLEXE CULTUREL ET COMMERCIAL RUE ST-JOSEPH QUÉBEC

STIPULATIONS	SL	AS
STIPULATIONS	818 57	1400
2008-11-17	818 58	AS

ANNEXE VI
LOTS NUMÉROS 1479534 À 1479557 -
PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC12E
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 13

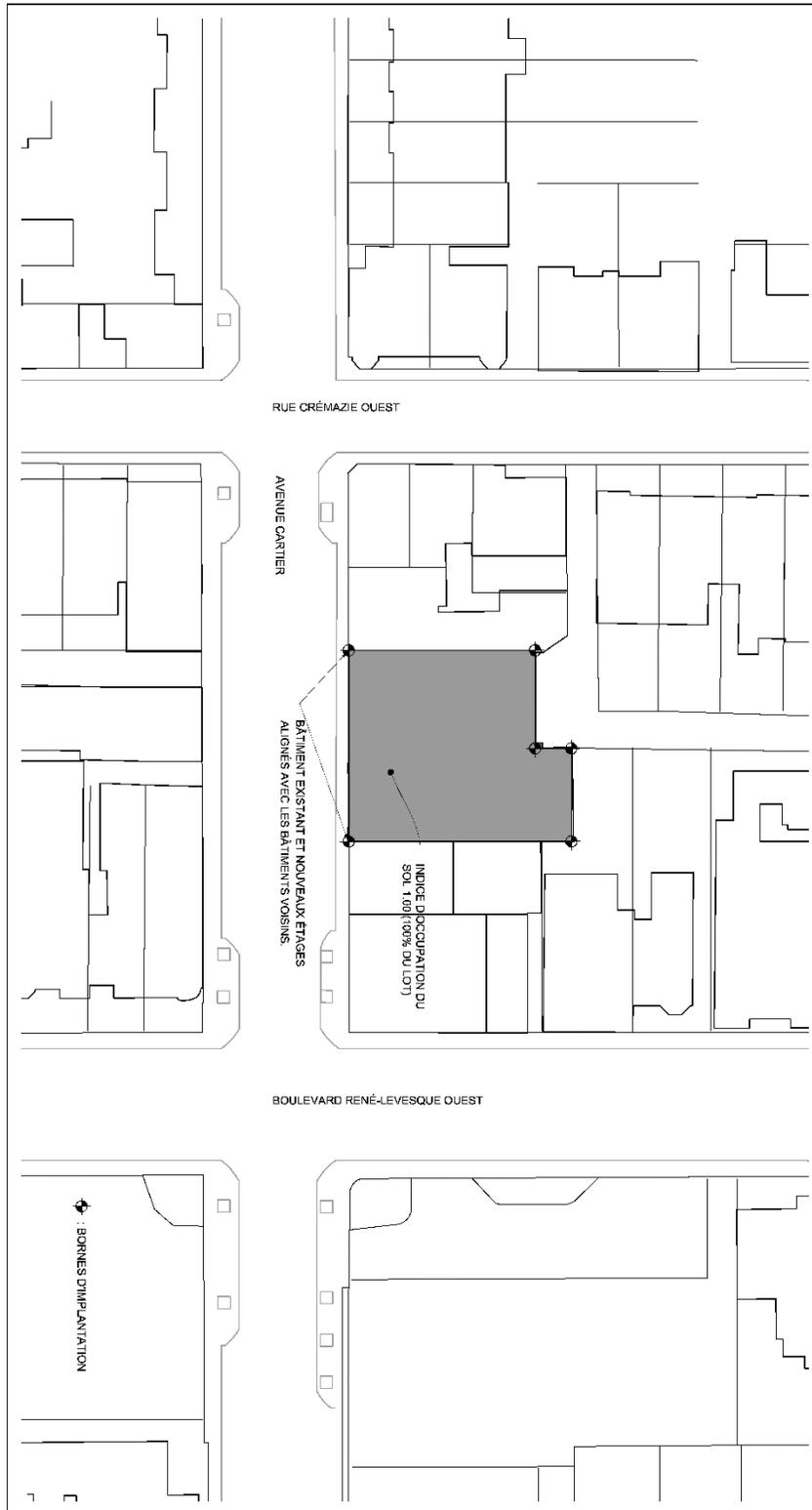
**TERRITOIRE CONSTITUÉ DU LOT NUMÉRO 1 303 402 DU
CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION

A
B
C
P

Métro Carlier - Ajout d'étages supplémentaires
Proposition de densification et d'aménagement

DESSIN #1



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1303402 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

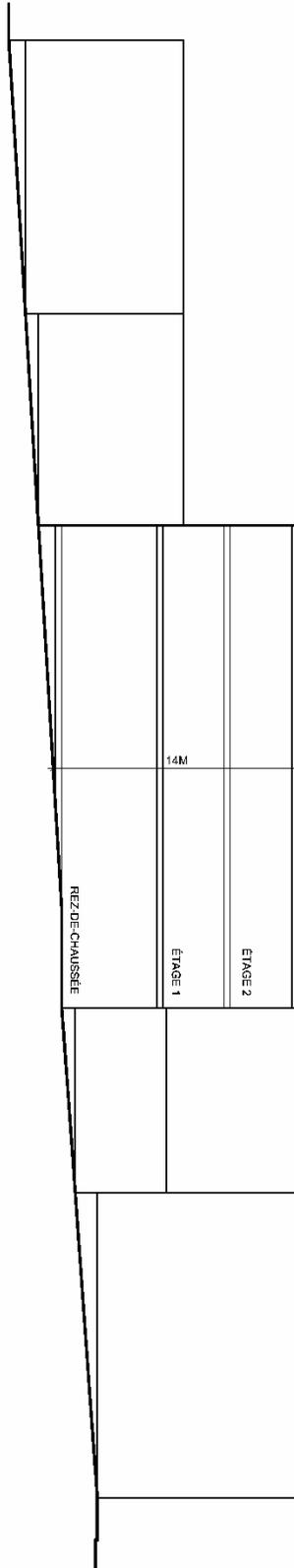
No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC13A
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

A
B
C
P

Métro Carlier - Ajout d'étages supplémentaires
Proposition de densification et d'aménagement

DESSIN #2



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

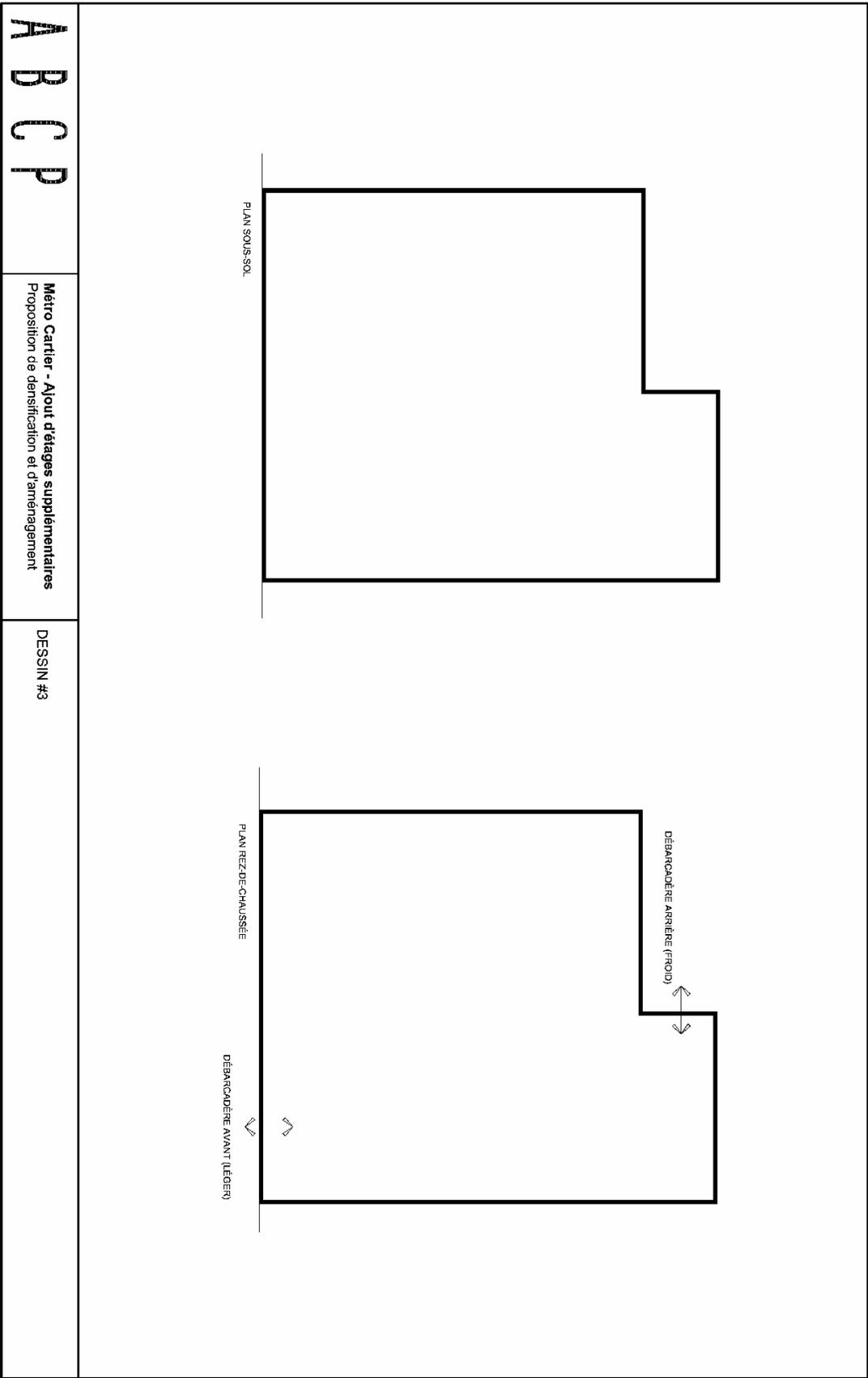
ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1303402 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC13B

Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



**A
B
C
P**

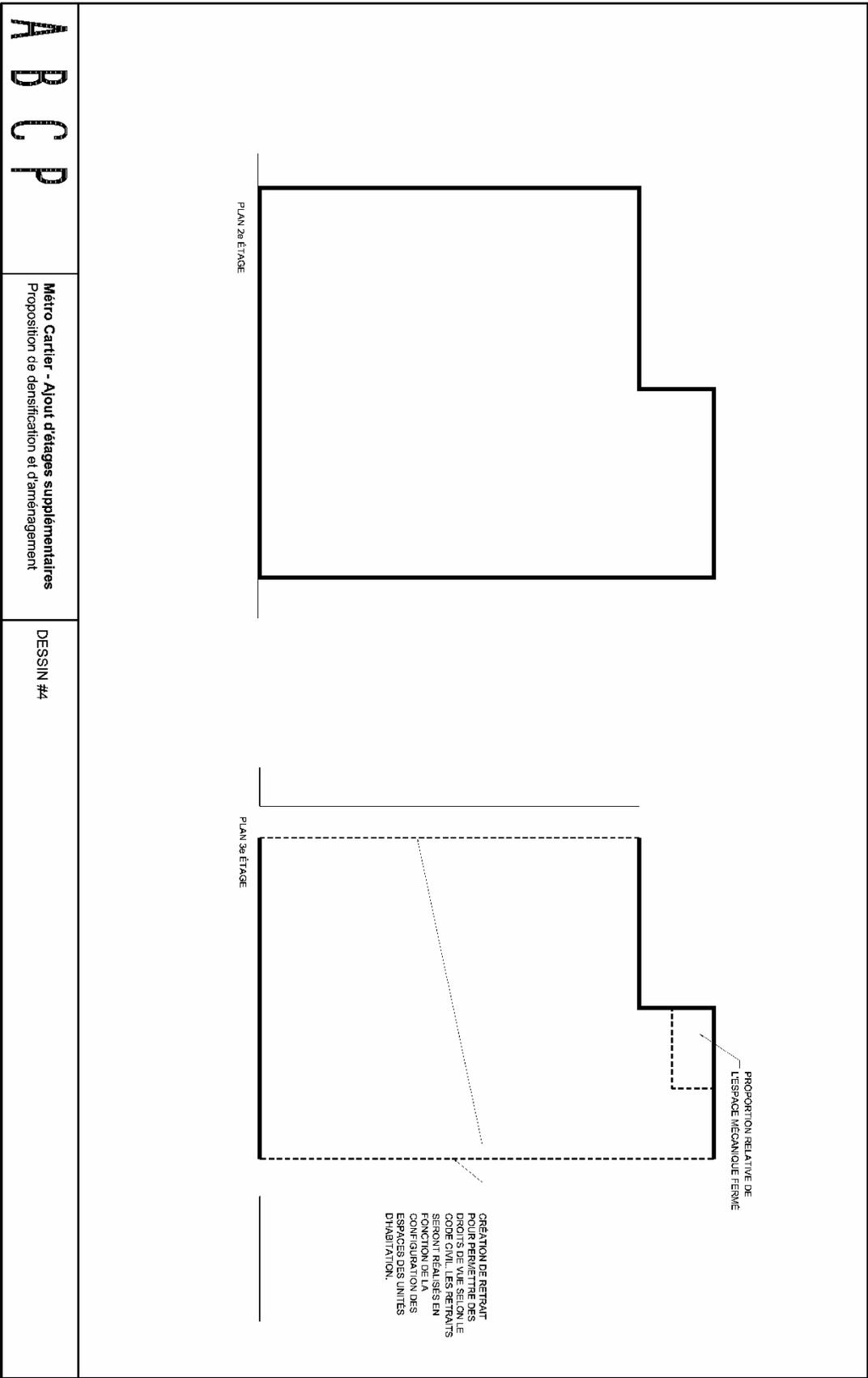
Métro Cartier - Ajout d'étages supplémentaires
Proposition de densification et d'aménagement

DESSIN #3

ANNEXE VI
LOT NUMÉRO 1303402 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC13C
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



A B C P

Metro Cartier - Ajout d'étages supplémentaires
Proposition de densification et d'aménagement

DESSIN #4

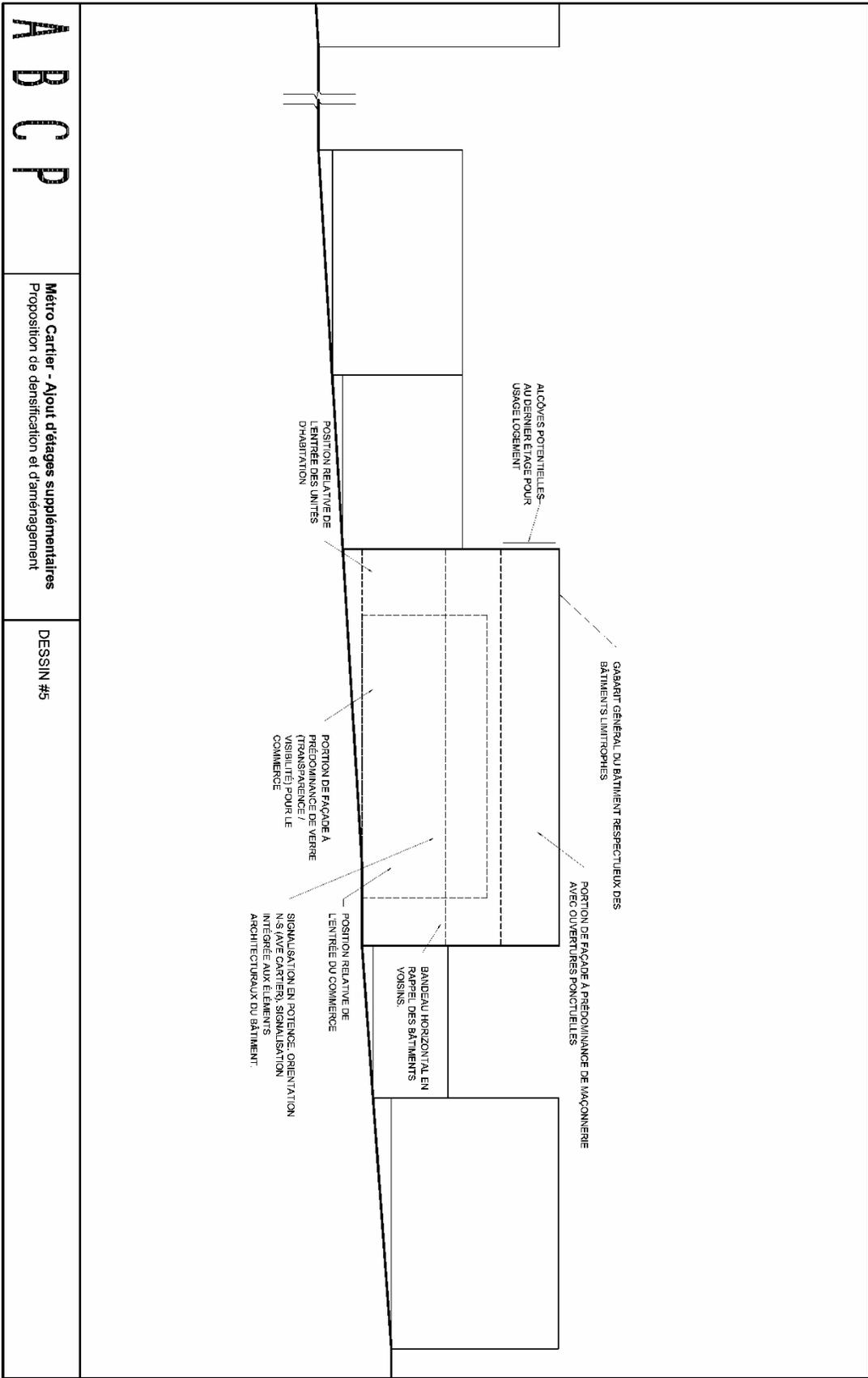
ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1303402 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC13D

Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



A
B
C
P

Métro Cartier - Ajout d'étages supplémentaires
Proposition de densification et d'aménagement

DESSIN #5

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1303402 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

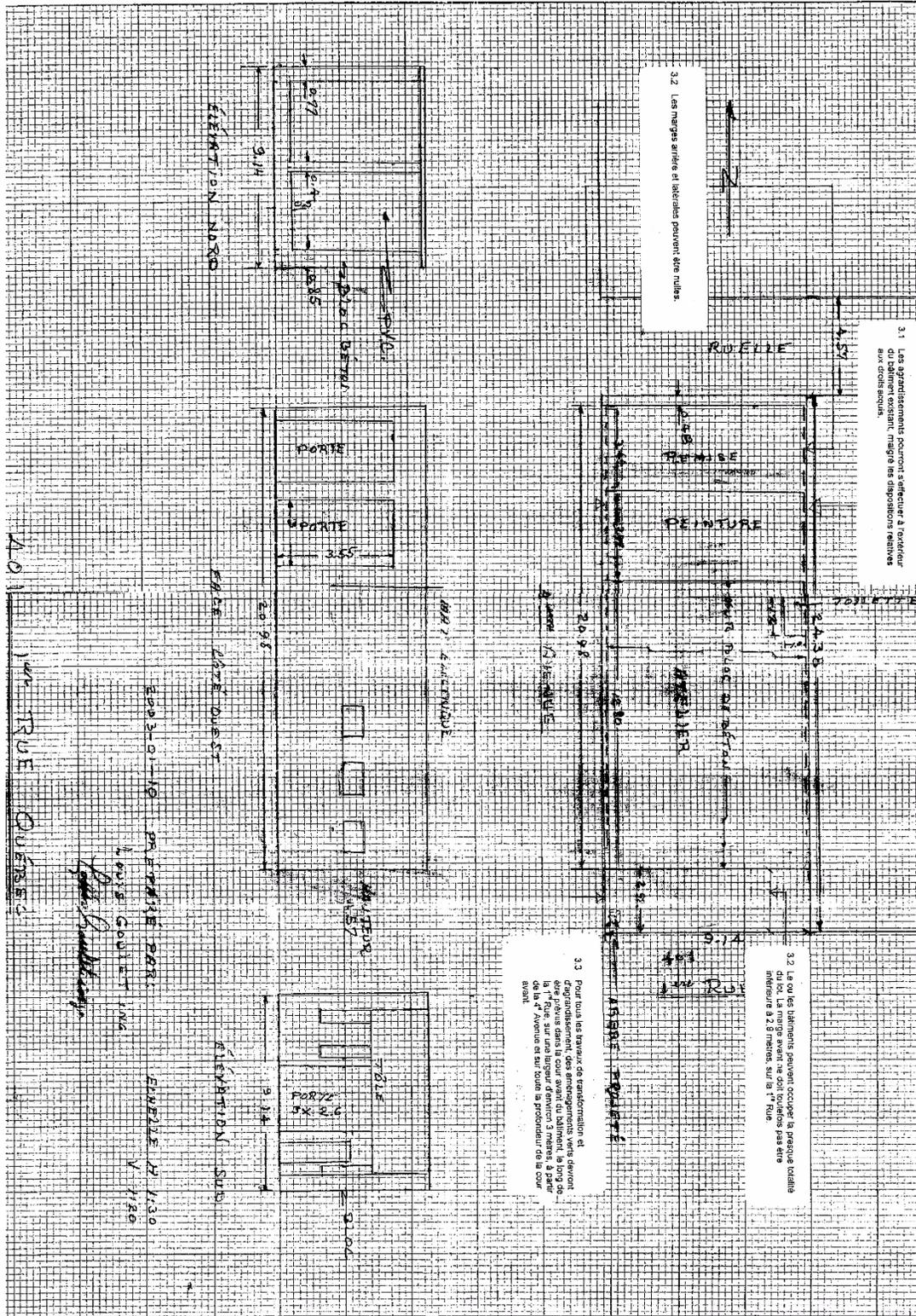
No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC13E
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 15

**TERRITOIRE CONSTITUÉ DU LOT NUMÉRO 1 568 446 DU
CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



3.2 Les marges arrière et latérales peuvent être nulles.

3.1 Les agrandissements pourront s'effectuer à l'extérieur du bâtiment existant, malgré les dispositions relatives aux états acquis.

3.2 Le ou les bâtiments peuvent occuper la presque totalité du lot. La marge avant ne doit toutefois pas être inférieure à 2,5 mètres, sur la 1^{re} Rue.

3.3 Pour tous les travaux de transformation et d'agrandissement, les permis de construction devront être déposés dans le court-avant du bâtiment, le long de la 1^{re} Rue, sur une largeur d'environ 3 mètres, à partir de la 4^e Avenue et sur toute la profondeur de la cour avant.



SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

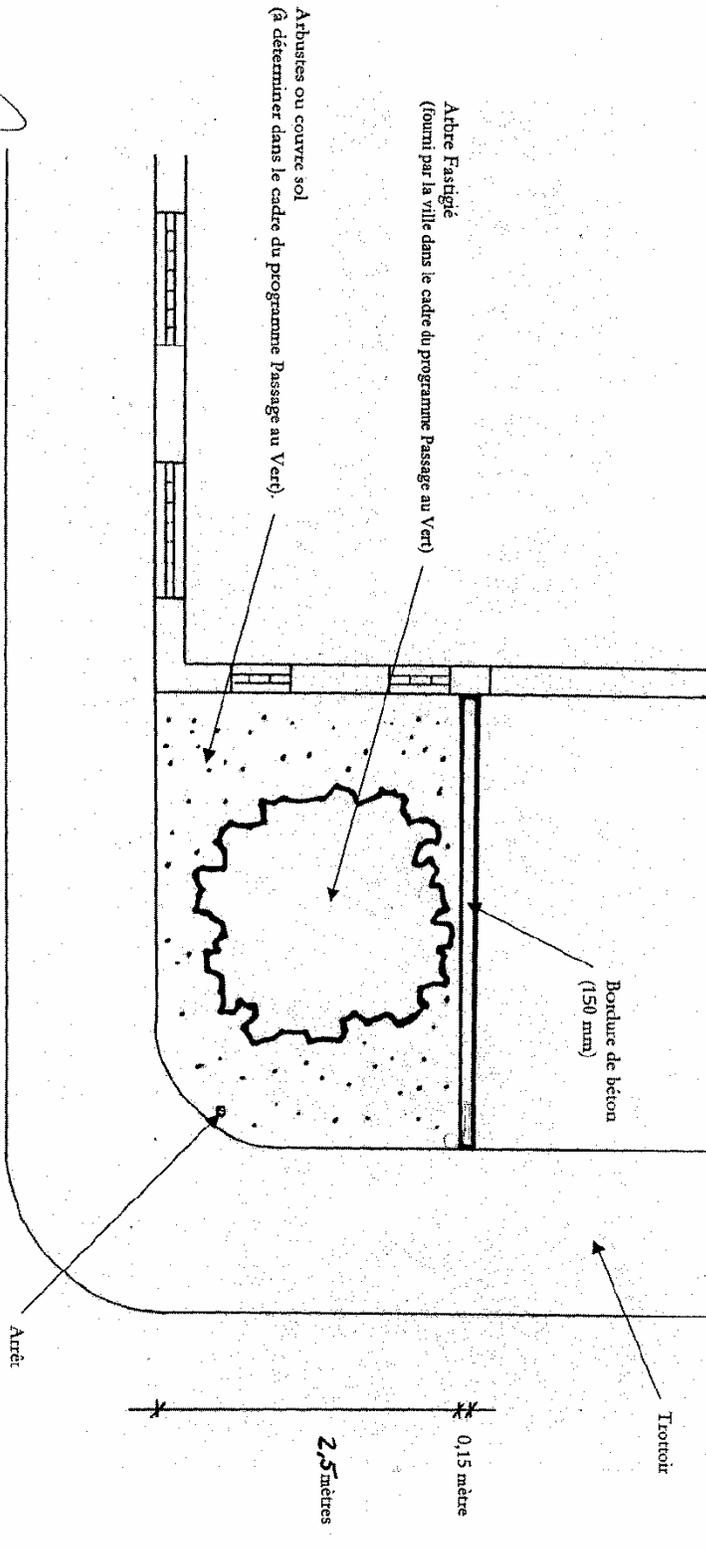
LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15A

Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire

Plan d'aménagement – 401, 1^{er} rue à Québec
 Dans le cadre du plan de construction pour le lot 1 568 446



Mario Ghiba *Mario Ghiba* Date 11 10 04

Échelle 1 : 50



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

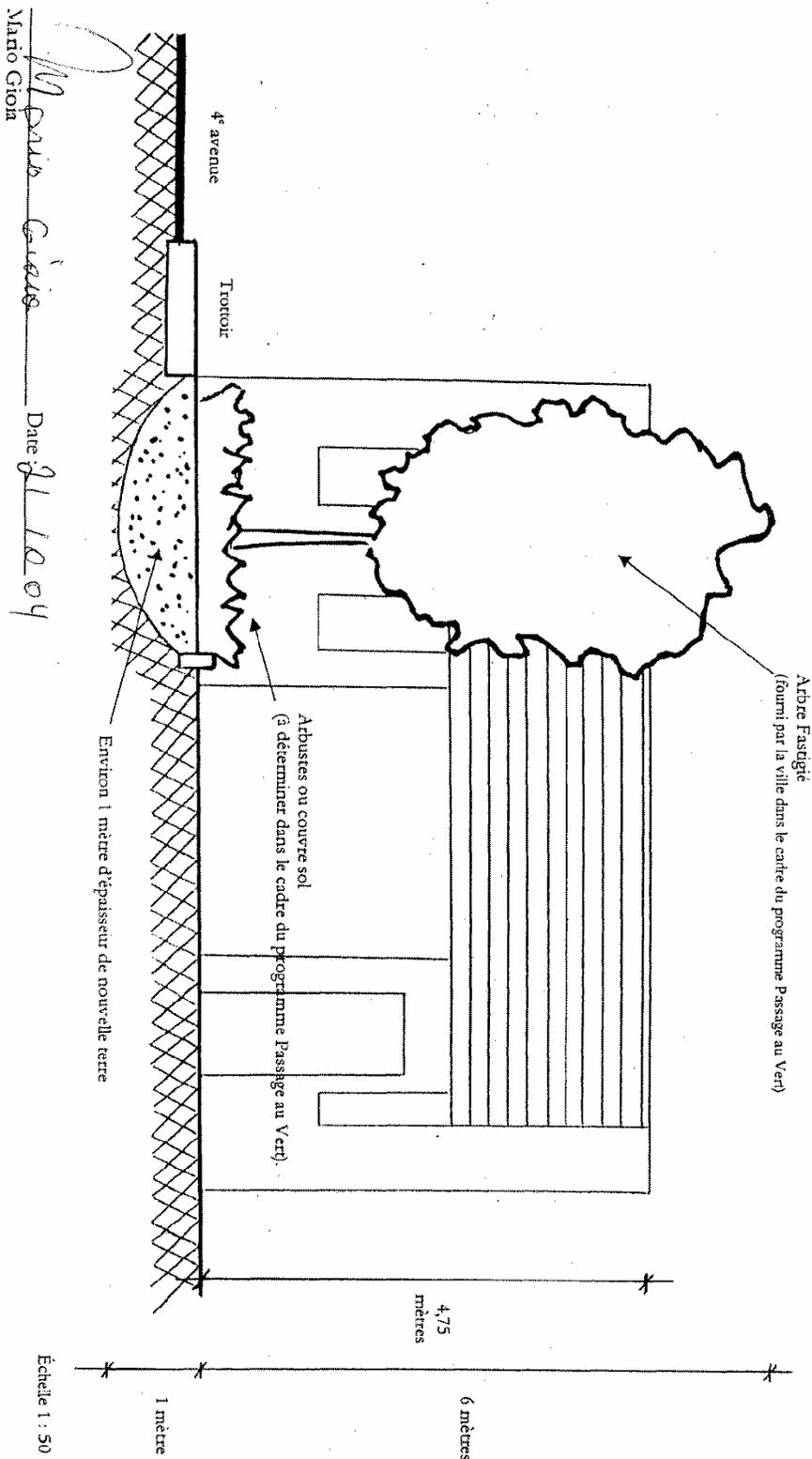
ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15B
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

Élévation avant – 401, 1^{er} rue à Québec
 Dans le cadre du plan de construction pour le lot 1 568 446



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15C
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



ÉLÉVATION "OUEST" SUD

Louis Goulet inc.

file://FADCIMAGES\DCP00852.JPG

2003-01-10



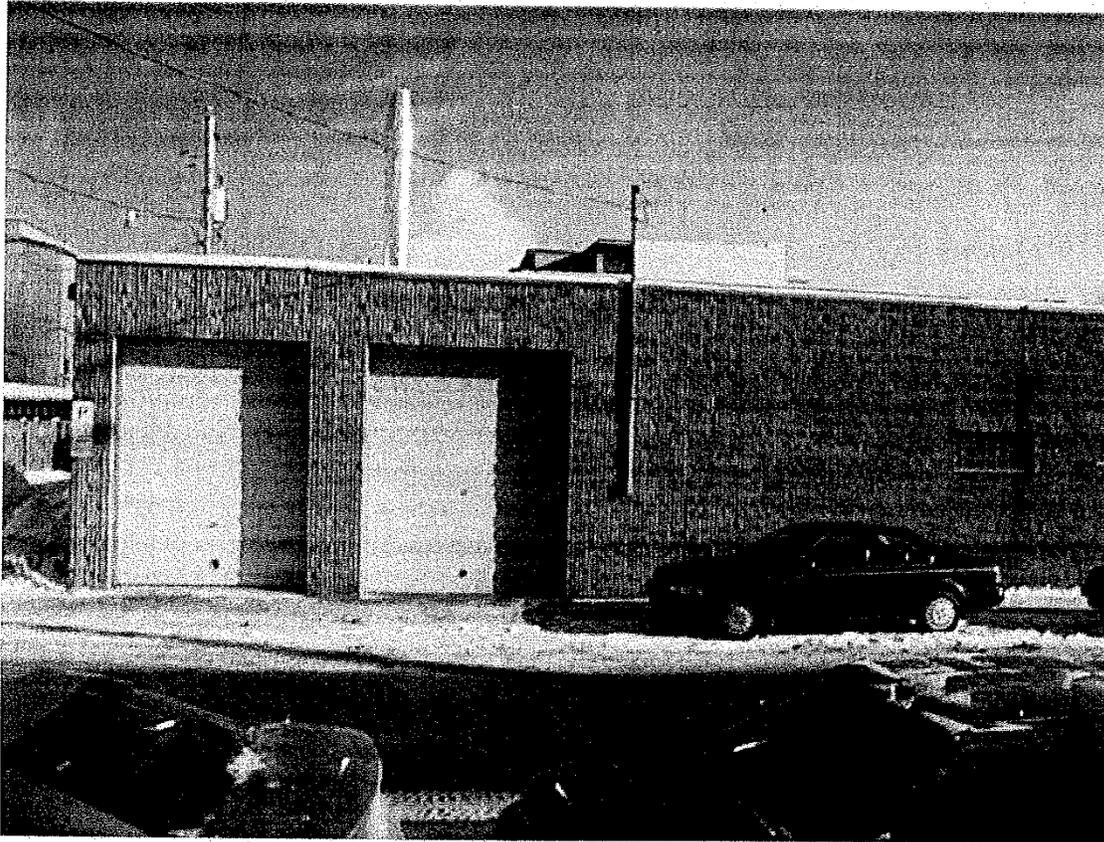
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15D
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



ELEVATION OUEST "NORD"

Louis Gaudet inc.

file://F:\ADCIMAGES\DCP00851.JPG

2003-01-10



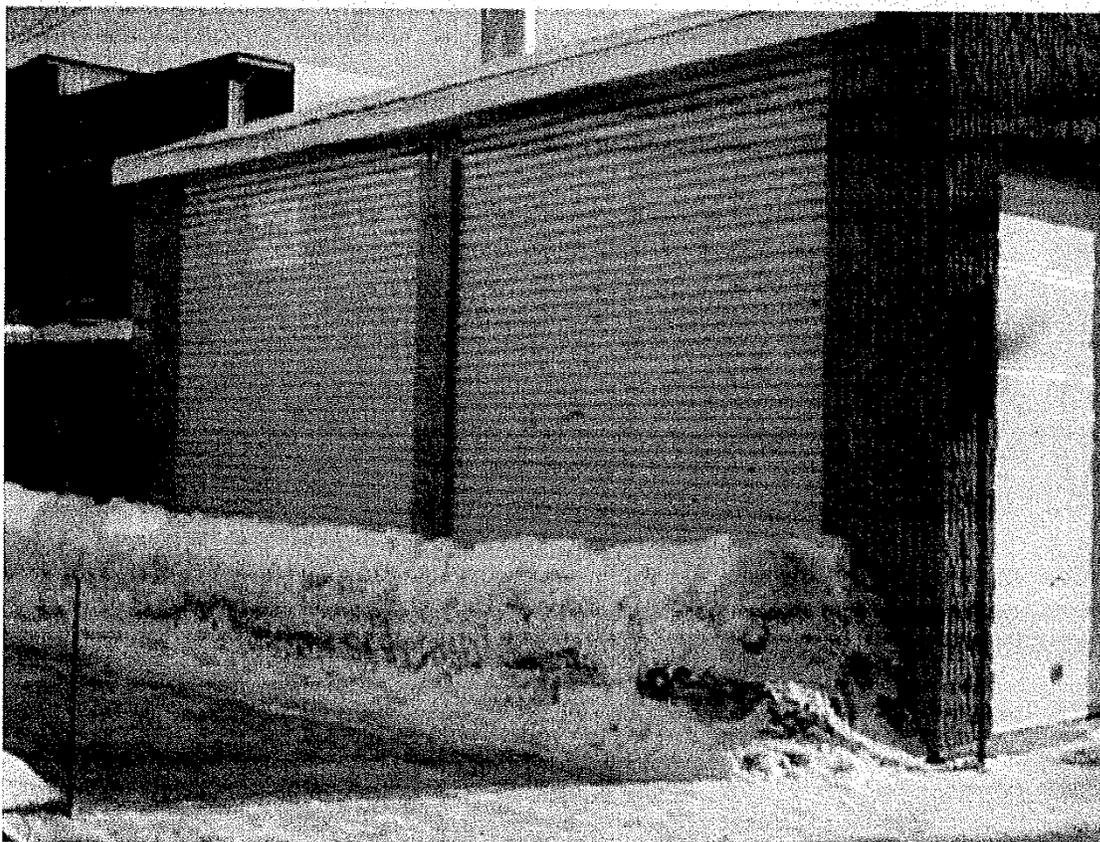
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15E
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



ÉLÉVATION "NORD"

Louis Houdet inc.

file://F:\ADCIMAGES\DCP00860.JPG

2003-01-10



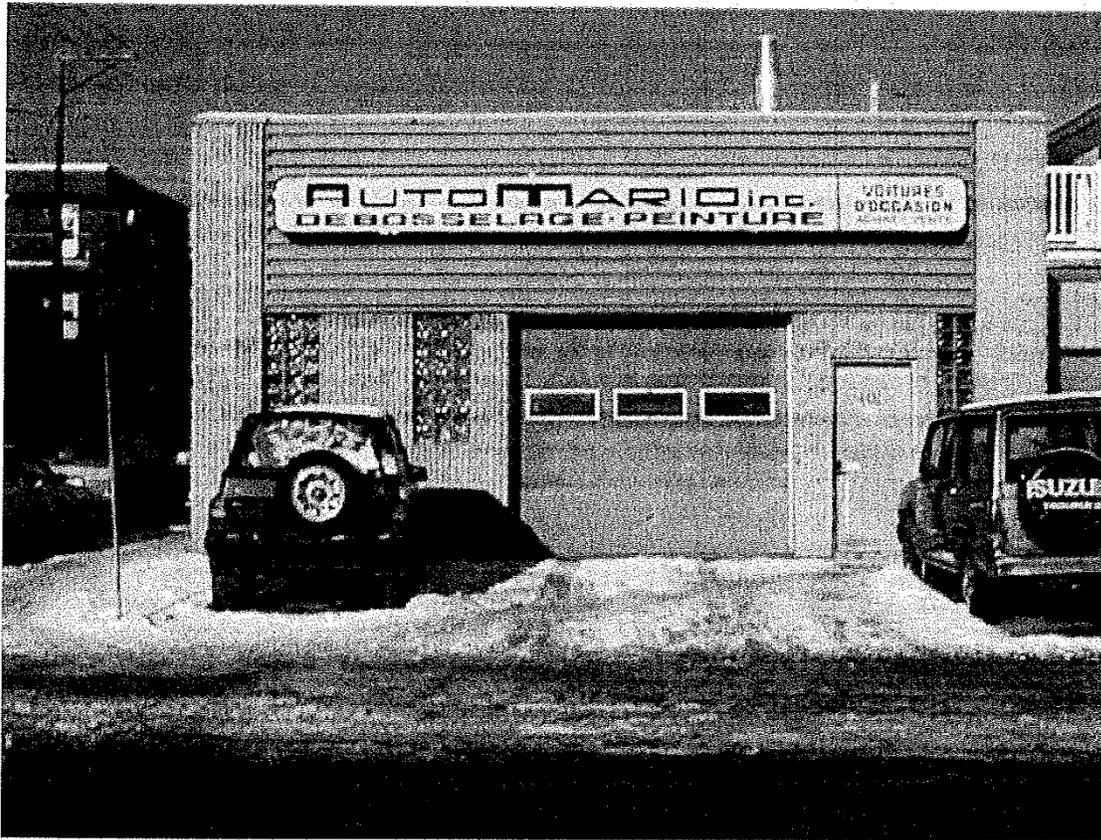
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.1V.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15F
Préparé par : M.M. Échelle : _____

Directeur
Service de l'aménagement du territoire



ÉLEVATION "SUD"

Louis Boulet inc.

file://F:\DCIMAGES\DCP00858.JPG

2003-01-10



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

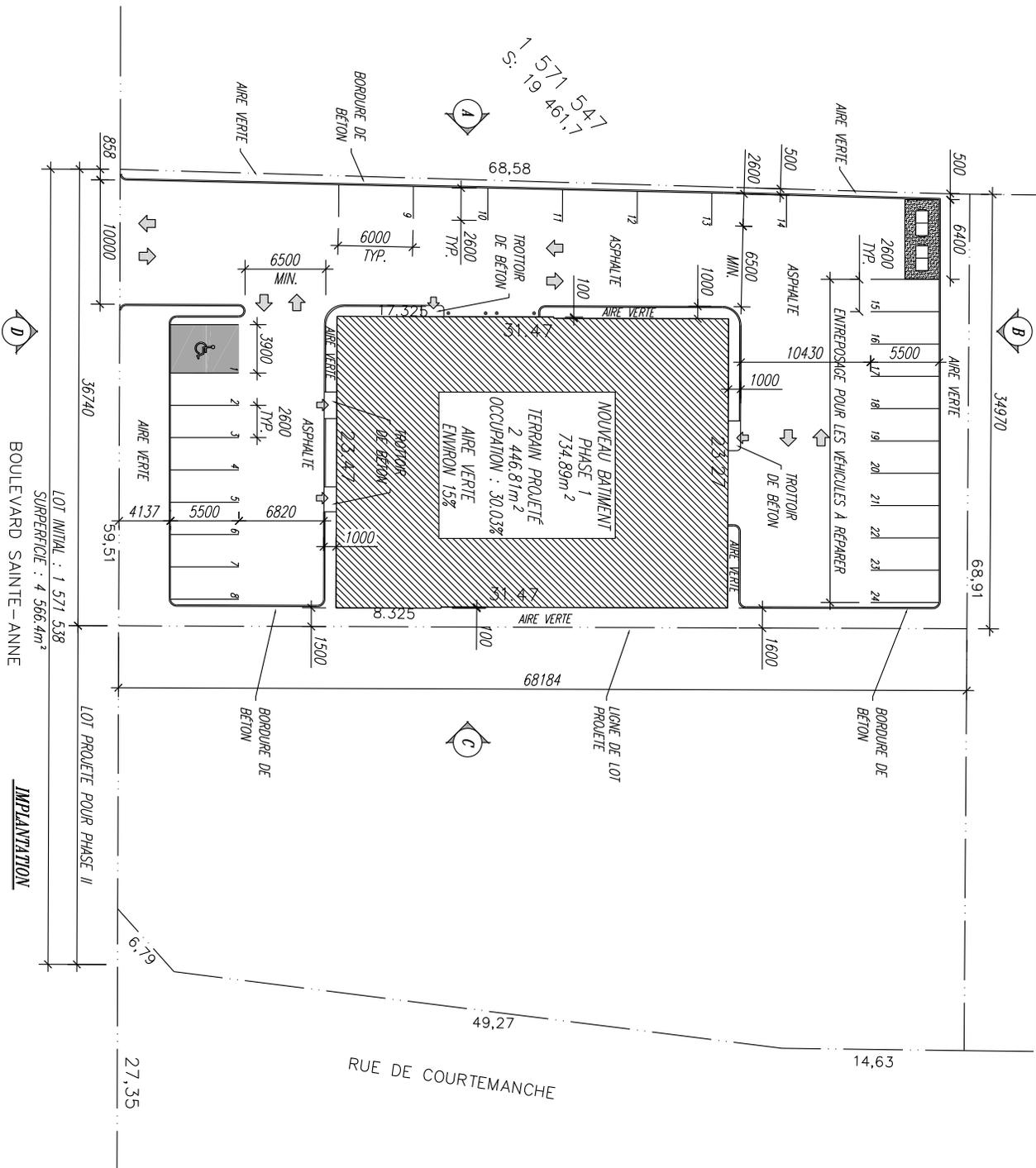
ANNEXE VI

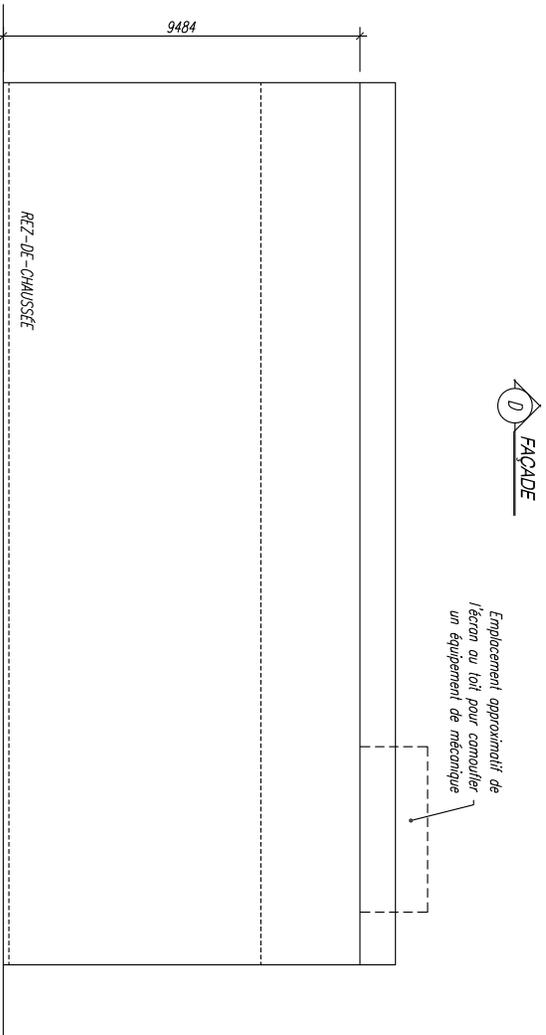
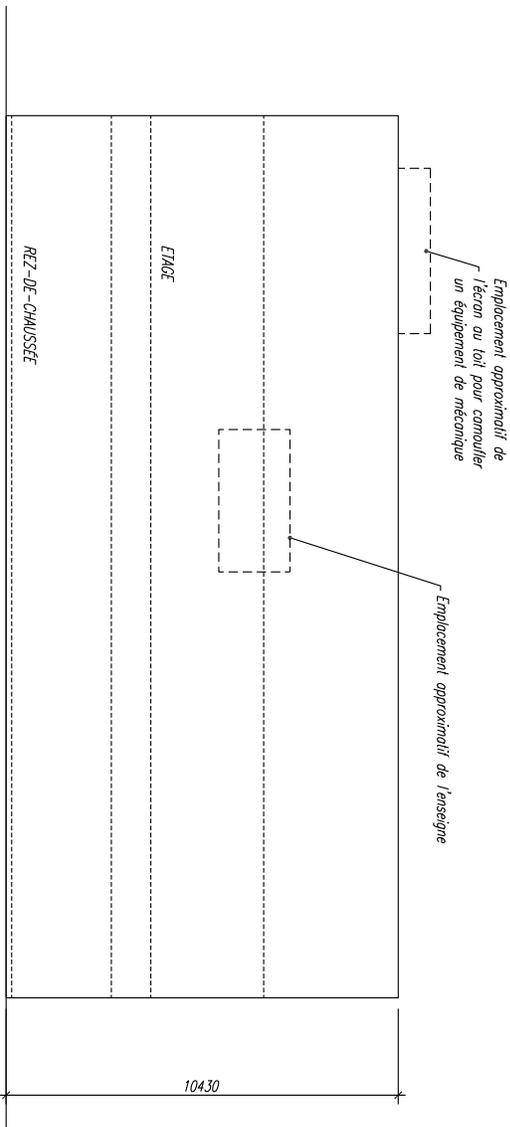
LOT NUMÉRO 1568446 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

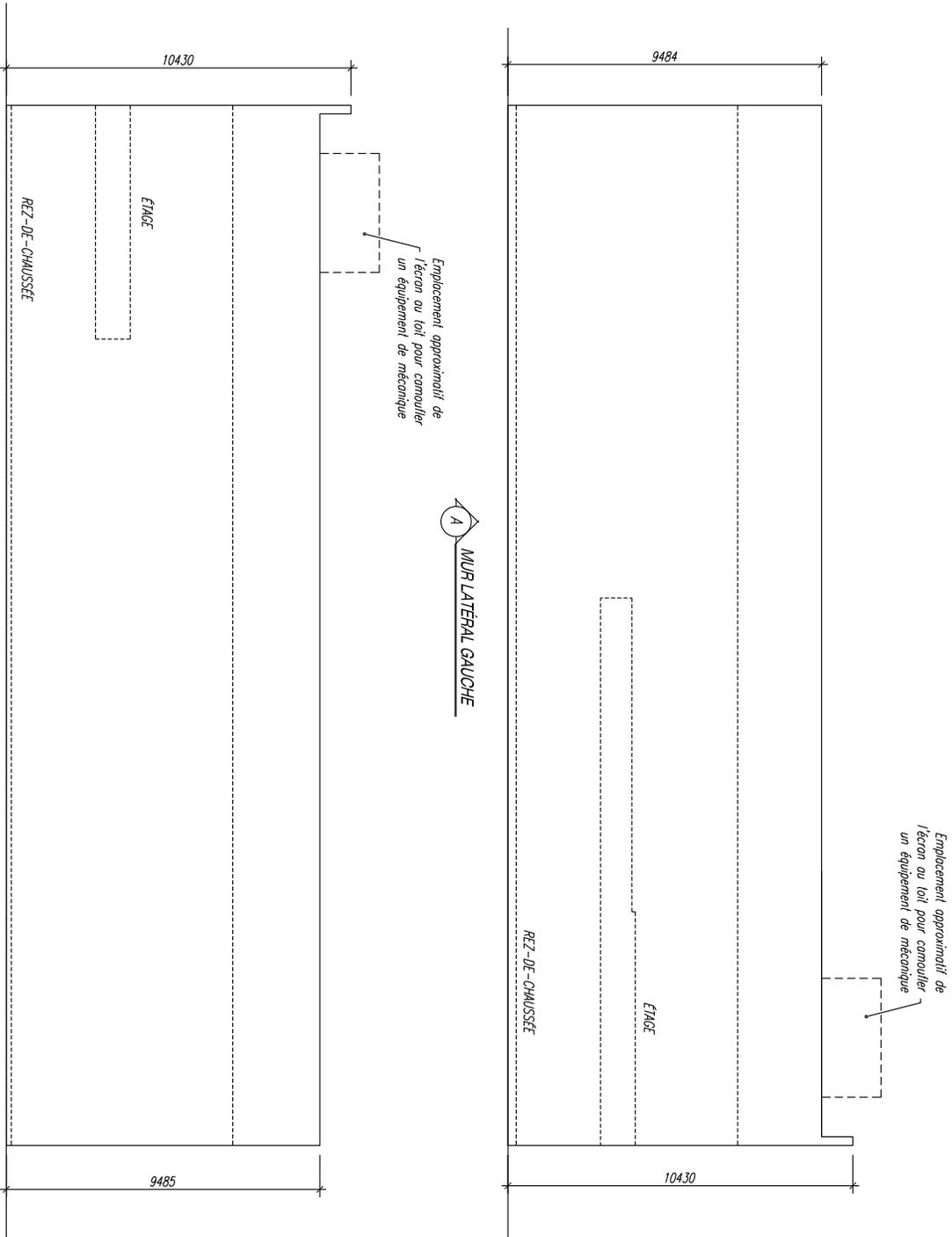
No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC15G
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 16







DOCUMENT NUMÉRO 17

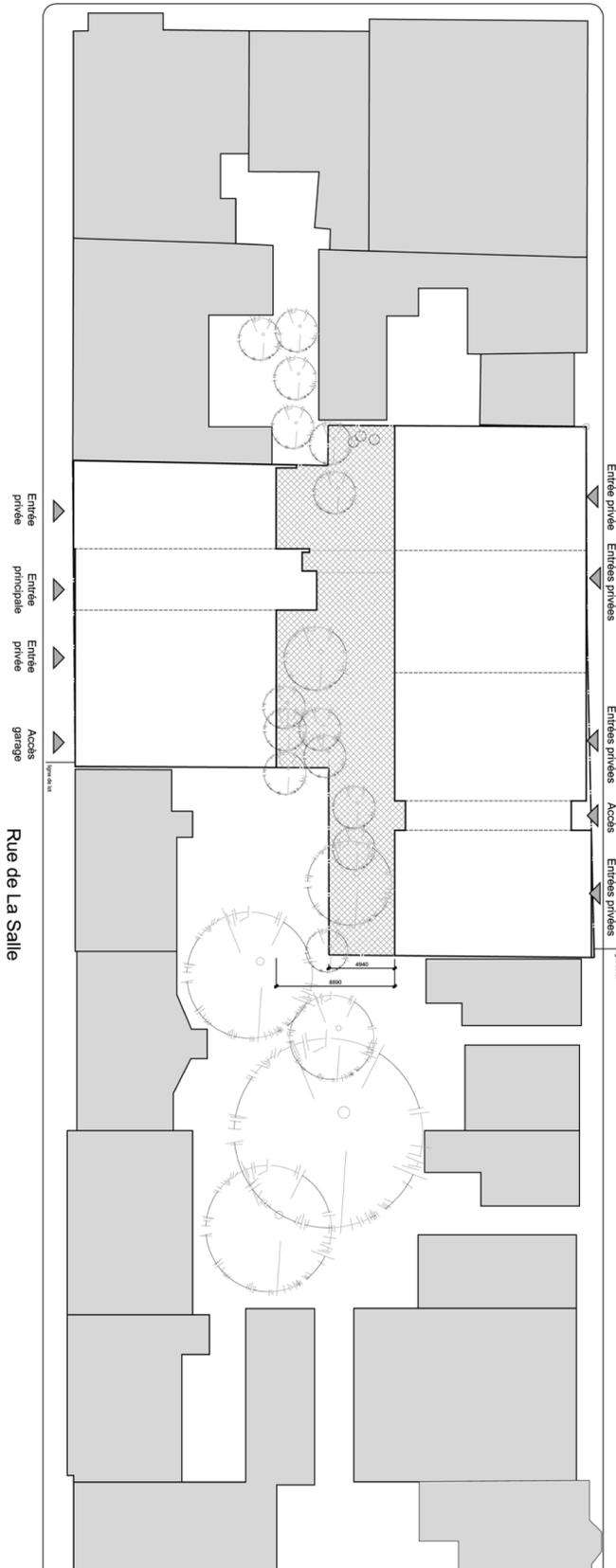
Projet Immeuble Bégin - îlot de la Reine - de la Salle

Documents pour plan de construction - gabarits

9 novembre 2011

architecture
eric pelletier architecte
15, Chemin de la Cardine, Québec, Qc, G1L 2V2
Tél. : 418 648 0415
Télex : 418 648 1255
e-élec. : architecture@pelletier.com

Rue du Parvis



Rue de La Reine

Avenue Daulac

Rue Letellier

Informations - projet et implantation

Usage: résidentiel
 Nombre d'unités: maximum de 53 unités
 Superficie aire verte: 275 m² (représente 23% de la superficie du lot)
 Aire aménagée au toit: 225 m²

Immeuble Bégin
 propriétaire
Éric Pelletier architecte
 382, Chemin de la Candéline, Québec, Qc G1L 2V2
 Tél.: 418 645 0415
 Téléc.: 418 645 1255
 Courriel: eric@pelletier.com

type de plan
Plan d'implantation

échelle: 1:300

plan DAO:

229 pages:

A - 010

date: 9 novembre 2011
 version: Informations

ANNEXE VI

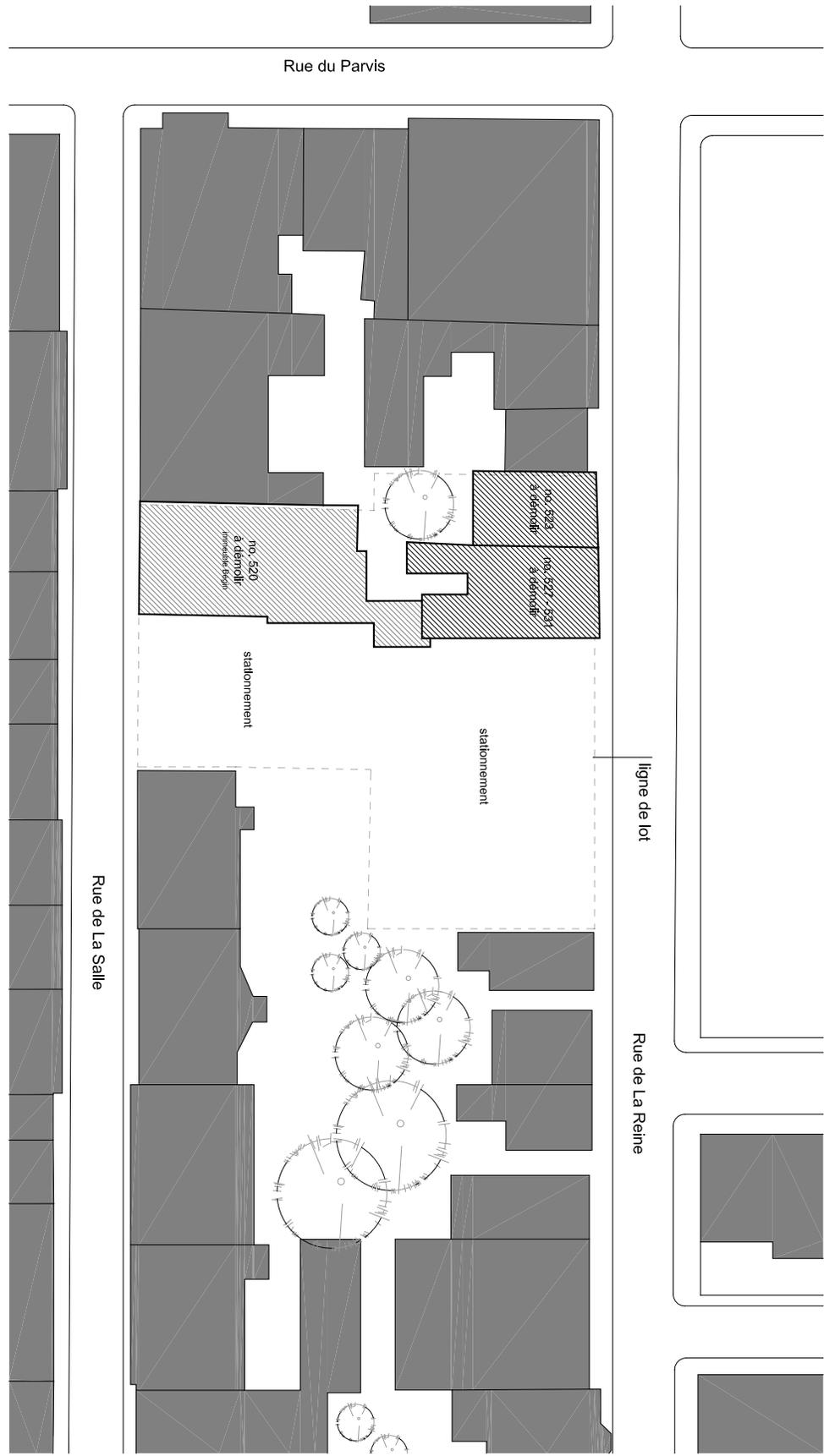
LOTS NUMÉROS 1478805, 1478809 ET 1478810 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC17A
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



Immobilier Bégin
 architecte
eric pelletier architecte
 302, Chemin de la Concorde, Québec, QC G1L 2V2
 tél. : 418 646 0415
 fax : 418 646 0415
 e.élec. : architecture@pelletier.com

Plan de démolition
 échelle : 1:300
 date DAO : 229
 date pour le plan : 9 novembre 2011
 A - 050



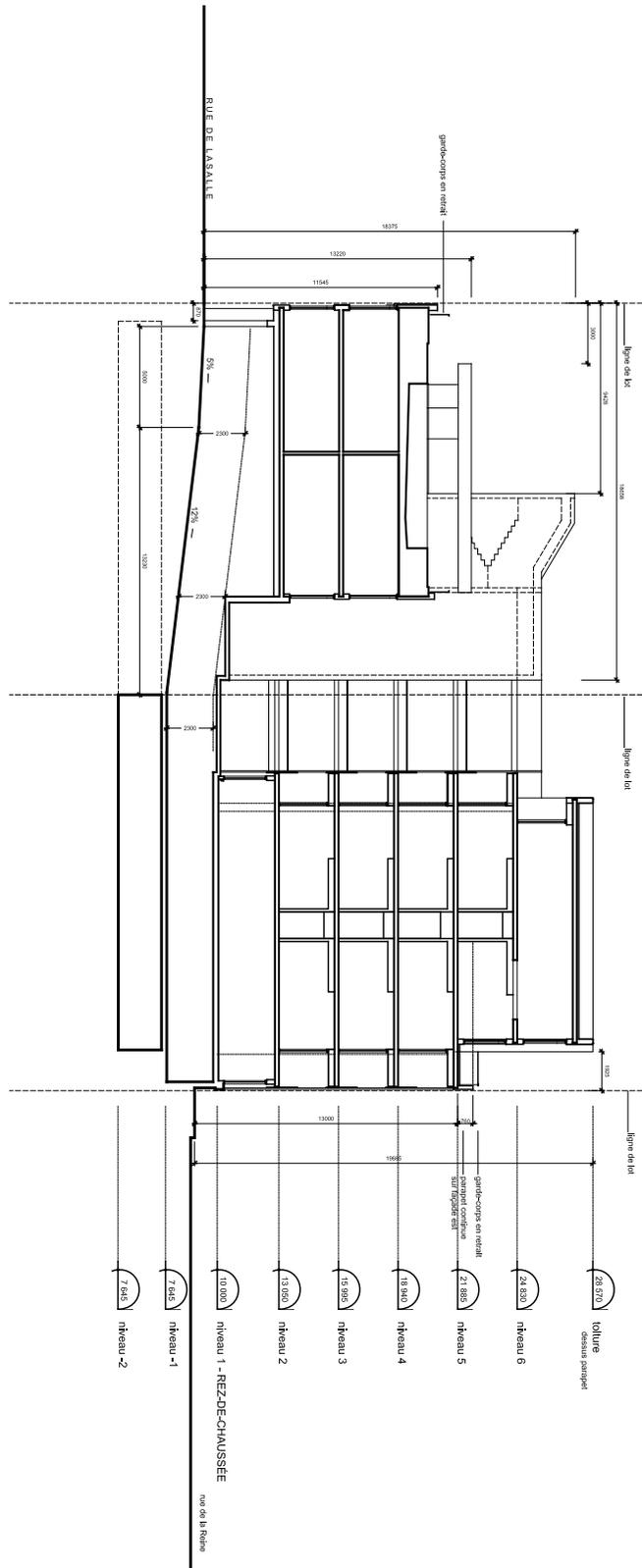
**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1478805, 1478809 ET 1478810 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC17B
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



Immeuble Bégin
 architecte
 362, Chemin de la Rivière, Québec, Qc. G1A 2R2
 tél. : 418.643.1256
 c.élec. : architecte@spiffeliter.com

titre du dessin Coupe transversale	émis pour :
échelle : 1/200	date : 9 novembre 2011
plan no. : 229	révision :
A - 200	info :



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1478805, 1478809 ET 1478810 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

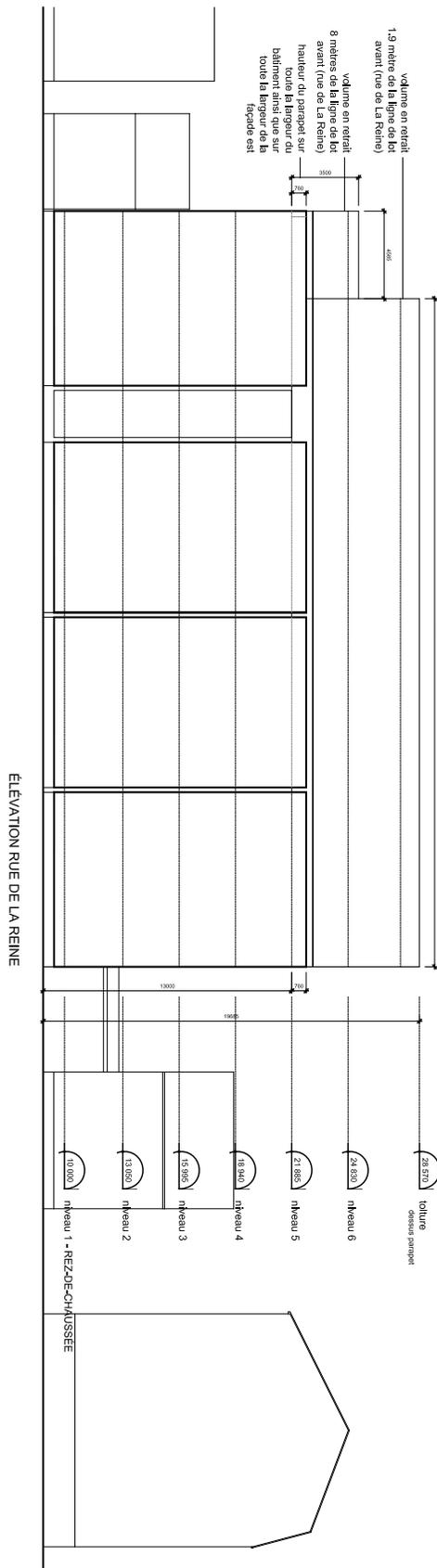
No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4

No du plan : RCA1VQ4PC17D

Préparé par : M.M.

Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



Immendité Bégin
 architecte
 362, Chemin du Parc, Québec, QC G1A 2R2
 tél. : 418.643.1755
 c.élec. : architectur@spiffelier.com

titre du dessin
 Elevation sur rue de la Reine
 échelle : 1/2000
 plan DAO : 229
 date pour : 9 novembre 2011
 info : A - 103

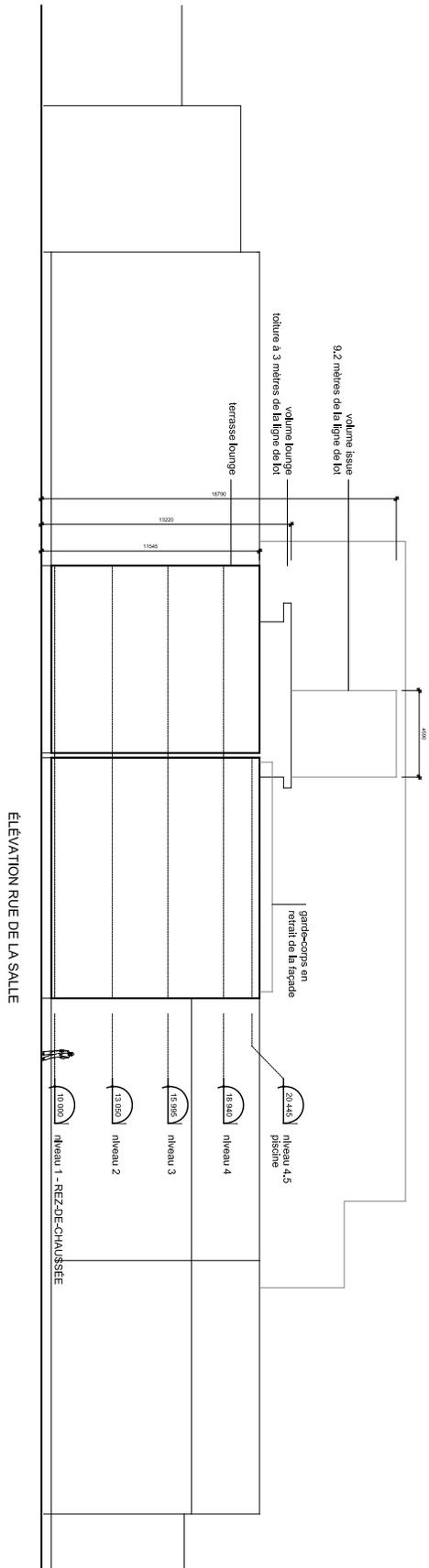
ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1478805, 1478809 ET 1478810 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC17E
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire



Immendie Bégin
 architecte
 362, Chemin de la Vallée, Québec, QC G1A 2R2
 tél. : 418 643 7256
 c.élec. : architectur@spidellier.com

titre du dessin : **Elevation rue de la Salle**
 échelle : 1/200
 plan DAO : 229
 date : 9 novembre 2017
 info : A - 211



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
 DU TERRITOIRE
 DIVISION DE L'URBANISME**

ANNEXE VI

LOTS NUMÉROS 1478805, 1478809 ET 1478810 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRouvÉS

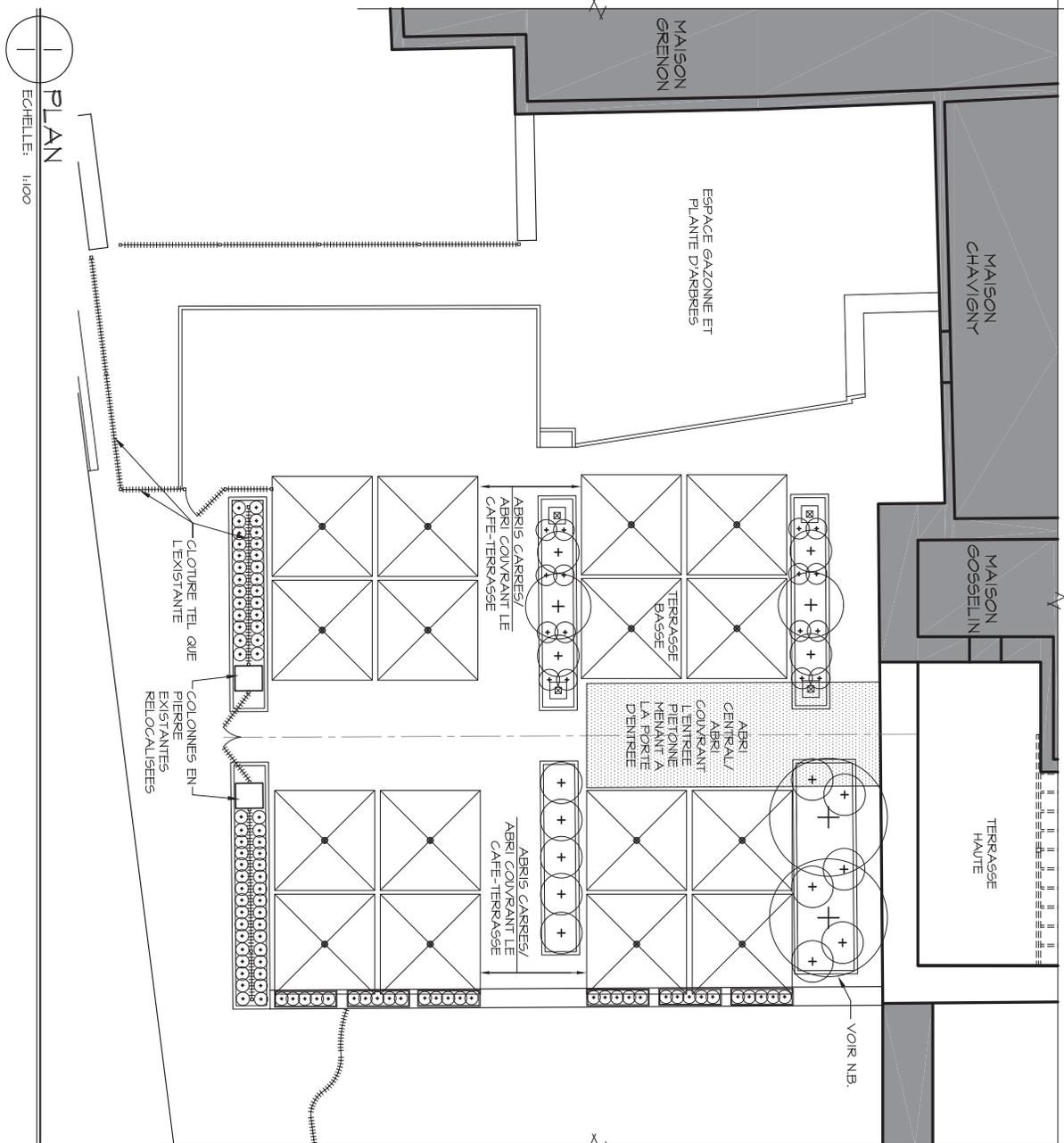
No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC17F
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 18

**TERRITOIRE CONSTITUÉ D'UNE PARTIE DU LOT NUMÉRO 1 213 128
DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



PLAN
ECHELLE: 1:100

- USAGE**
- CAFE TERRASSE ACCESSOIRE DU RESTAURANT
- DATE D'OUVERTURE**
- RESTAURANT / BAR OUVERTURE DU 15 MARS AU 15 NOV.
 - RESTAURANT OUVERTURE DU 16 NOV. AU 14 MARS
- ABRIS PARTICULIERS (TERRASSE BASSE)**
- DIMENSIONS MAXIMUM ABRIS CARRÉS: 2500mm x 2500mm
 - LES ABRIS CARRÉS SONT MUNIS DE GOUTTIÈRES, D'APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE CLAIRAGE.
 - DIMENSION ABRIS CENTRAL: 2500mm X 7500 MAXIMUM.
 - DEGAGEMENT MAXIMUM ENTRE LE NIVEAU DU SOL ET LES ABRIS (CARRÉS): 3000mm
 - HAUTEUR MAXIMALE TOTALE DES ABRIS (CARRÉS): 3500mm
 - L'AMBLEMENT (TABLES ET CHAISES) SONT PLACÉS A CERTAINS JOURS, ENTRE LE 16 NOVEMBRE ET LE 14 MARS, POUR L'USAGE DU GROUPE C30 RESTAURANT.
- AIRE VERTE (TERRASSE BASSE)**
- 119m²
- REVETEMENT DU SOL (TERRASSE BASSE)**
- TEL QUE L'EXISTANT (PAVE DE BETON)
- NIVEAUX**
- LES NIVEAUX DES TERRASSES SONT INCHANGÉS
- N.B. LOCALISATION APPROXIMATIVE DES ARBRES.

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 1213128 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS



**SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
DIVISION DE L'URBANISME**

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4 No du plan : RCA1VQ4PC18
 Préparé par : M.M. Échelle : _____

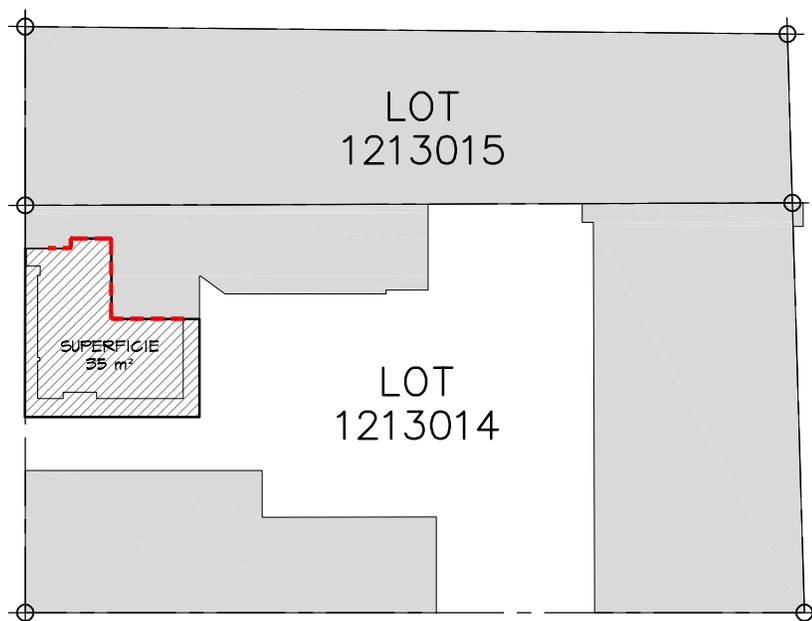
 Directeur
 Service de l'aménagement du territoire

DOCUMENT NUMÉRO 19

**TERRITOIRE CONSTITUÉ PRINCIPALEMENT DU LOT NUMÉRO
1 213 014 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

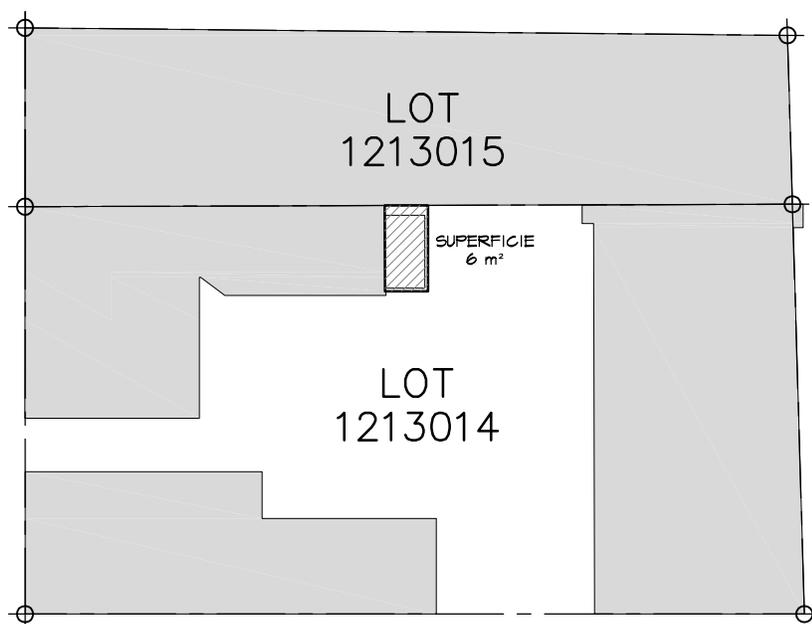
PLANS DE MODIFICATION ET DE CONSTRUCTION

IMPLANTATION ET SUPERFICIE DU LOGEMENT SITUE AU REZ-DE-CHAUSSEE DU 46 RUE
SAINTE-URSULE : 35m²



NIVEAU REZ-DE-CHAUSSEE
ECHELLE 1:350

IMPLANTATION ET SUPERFICIE DE L'ENTREPÔT RÉFRIGÉRÉ SITUÉ DANS LA COUR
INTÉRIÈRE DES 42-46 RUE SAINT-URSULE : 6m²

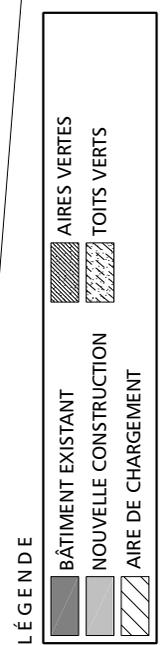
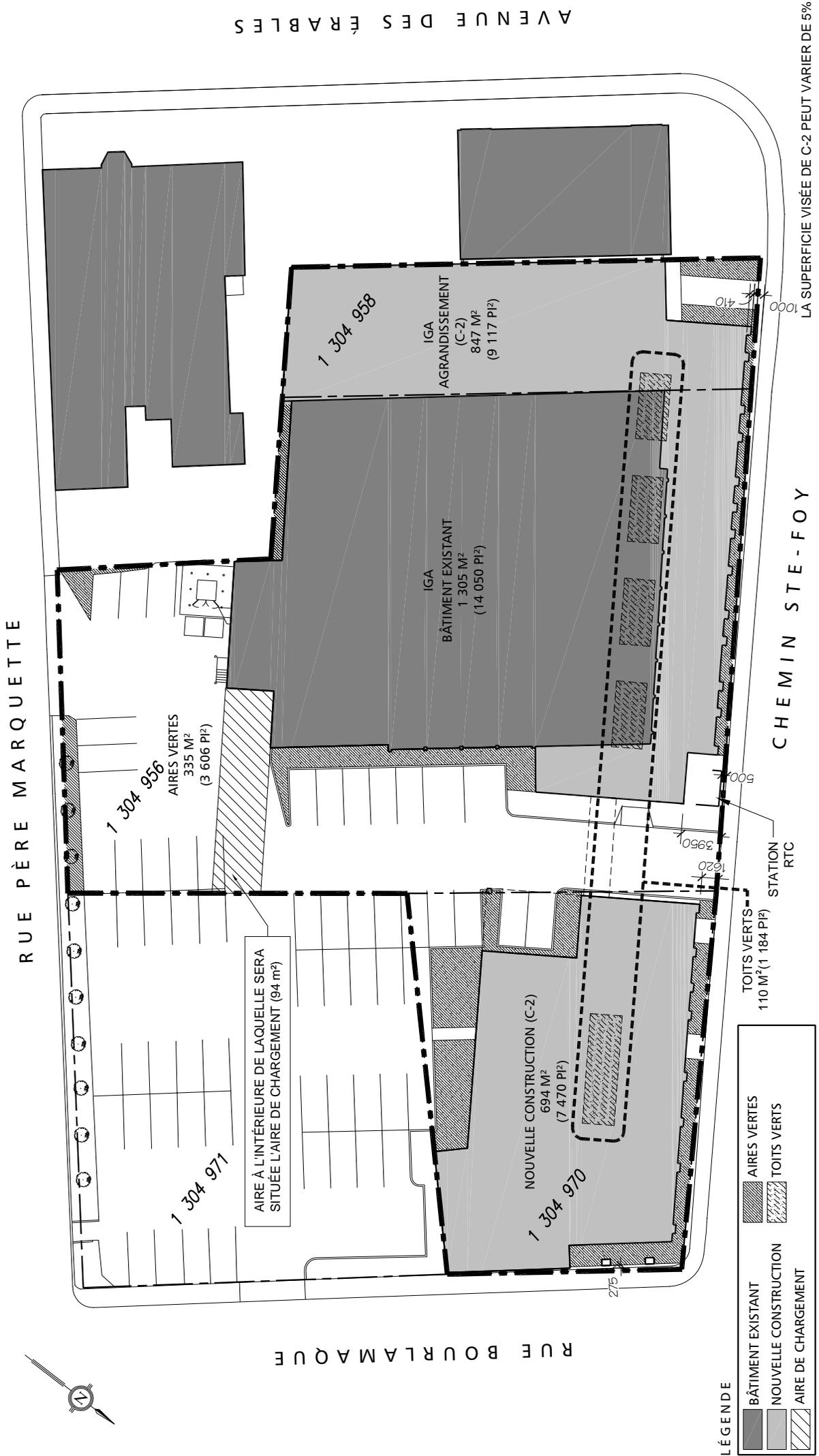


NIVEAU REZ-DE-CHAUSSEE
ECHELLE 1:350

DOCUMENT NUMÉRO 20

**PARTIE DU TERRITOIRE FORMÉE
DES LOTS NUMÉROS 1 304 956, 1 304 958 ET 1 304 970
DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



BERNARD + LAROCHELLE + PEIROLO / ARCHITECTES
ATELIER 21 ARCHITECTURE + DESIGN URBAIN
800, PLACE D'YOUVILLE, 21^e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570

PROJET:
IGA DESCHÊNES
AGRANDISSEMENT ET 34 APPARTEMENTS
255, CHEMIN STE-FOY
QUÉBEC, QC
G1R 1T5

TITRE DU DESSIN:
PLAN D'IMPLANTATION

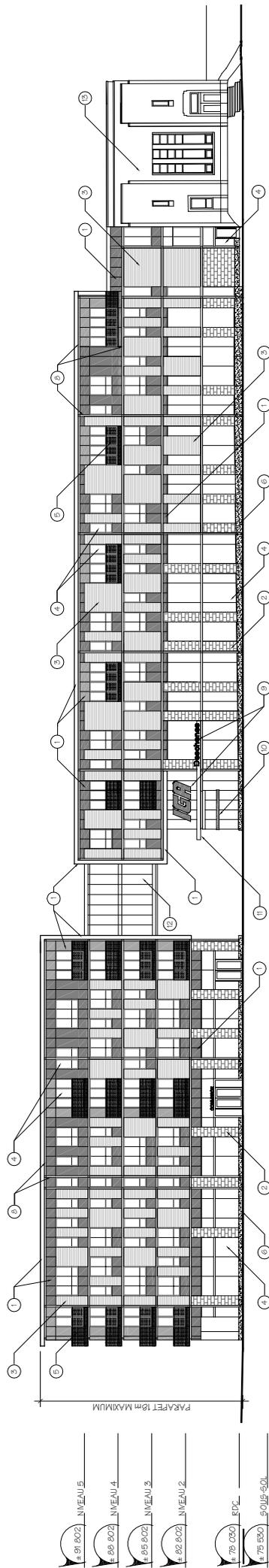
OPUS:
2124-13

DATE:
2015-02-03

ECHELLE:
1=500

FICHER:
2124-A-1-IMP-PR.dwg

FEUILLE No:
1 DE 5



ÉLÉVATION CHEMIN SAINTE-FOY

LÉGENDE DES PAREMENTS EXTÉRIEURS

(1)	PANNEAUX DE FIBROCEMENT, JEU DE DIFFÉRENTES TONALITÉS	(4)	BRIQUE D'ARGLÉ, COULEUR SABLE
(2)	BLOCS DE BÉTON ARCHITECTURAL	(5)	FENESTRATION VERRE CLAIR
(3)	VERRE CLAIR, (GARDE-CORPS, BALCONS)	(6)	VERRE CLAIR, (GARDE-CORPS, BALCONS)
(7)	BÉTON ARCHITECTURAL (BAC D'AMÉNAGEMENT OU ASSISE DE BAS DE MUR)	(8)	BÉTON ARCHITECTURAL (BAC D'AMÉNAGEMENT OU ASSISE DE BAS DE MUR)
		(9)	BÂTIMENT EXISTANT PEINT COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

(8)	PROFILÉ EN "C" D'ACIER PEINT
(9)	ENSEIGNE
(10)	ABRIBUS PTC (VERRE CLAIR ET BAN DEAU SIGNALÉTIQUE)
(11)	MARQUISE AVEC REVÊTEMENT MÉTALLIQUE ROUGE
(12)	PASSERELLE MUR RIDEAU VERRE CLAIR
(13)	BÂTIMENT VOISIN EXISTANT



BERNARD + LAROCHELLE + PEIROLO / ARCHITECTES
ATELIER 21 ARCHITECTURE + DESIGN URBAIN
 800, PLACE D'YOUVILLE, 21e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
 T 418 688-2060 F 418 688-1570

PROJET:

IGA DESCHÊNES
 AGRANDISSEMENT ET 34 APPARTEMENTS

255, CHEMIN STE-FOY
 QUÉBEC, QC
 G1R 1T5

TITRE DU DESSIN:

ÉLÉVATION
CHEMIN STE-FOY

OPUS:

2124-13

DATE:

2015-02-03

ECHELLE:

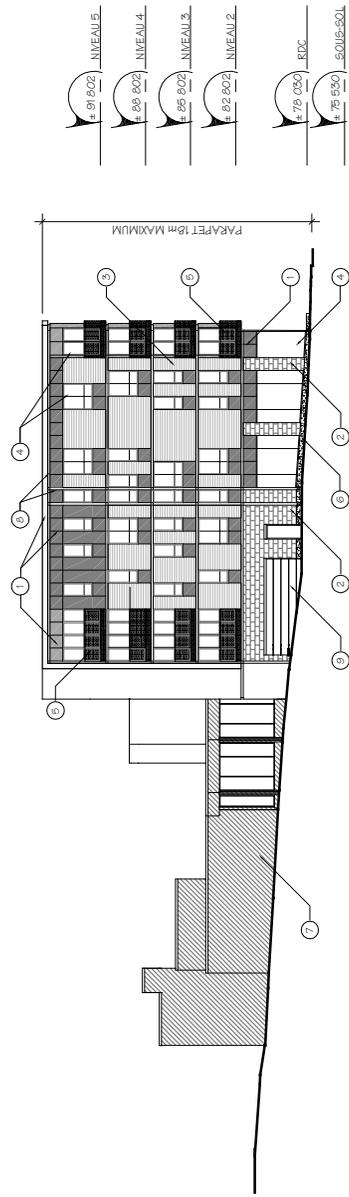
1=500

FICHER:

2124-A-1-IMP-PR.dwg

FEUILLE No:

2 DE 5



ÉLÉVATION AVENUE BOURLAMAQUE

LÉGENDE DES PAREMENTS EXTÉRIEURS

①	PANNEAUX DE FIBROCIMENT, JEU DE DIFFÉRENTES TONALITÉS, VOIR PERSPECTIVES	③	TRIQUE D'ARGILE, COULEUR SABLE
②	BLOCS DE BÉTON ARCHITECTURAL	④	FENESTRATION, VERRE CLAIR
		⑤	VERRE CLAIR, (GARDE-CORPS, BALCONS)
		⑥	BÉTON ARCHITECTURAL (BAC D'AMÉNAGEMENT OU ASSISE DE BAS DE MUR)
		⑦	BÂTIMENT EXISTANT PEINT COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

- ④ PROFILÉ EN "C" D'ACIER PEINT
- ⑤ PORTE DE GARAGE

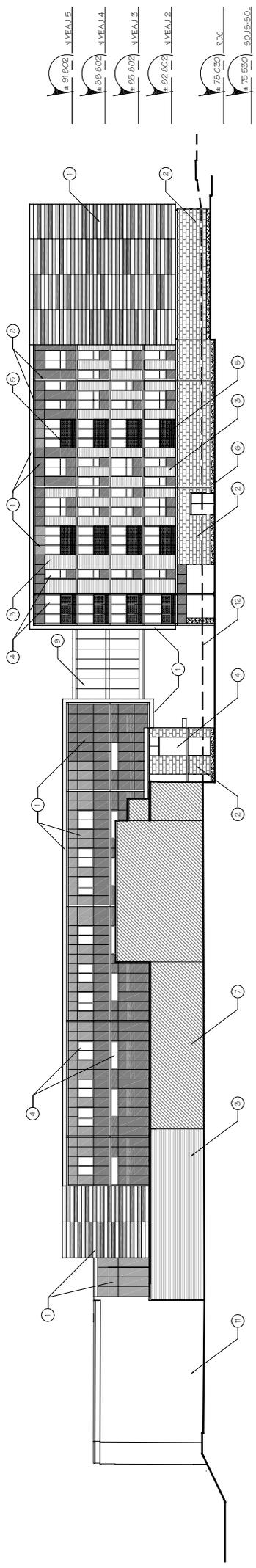


BERNARD + LAROCHELLE + PEIROLI / ARCHITECTES
ATELIER 21 ARCHITECTURE + DESIGN URBAIN
 800, PLACE D'YOUVILLE, 21e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
 T 418 688-2060 F 418 688-1570

PROJET:
IGA DESCHÊNES
 AGRANDISSEMENT ET 34 APPARTEMENTS
 255, CHEMIN STE-FOY
 QUÉBEC, QC
 G1R 1T5

TITRE DU DESSIN:
ÉLÉVATION
AVENUE BOURLAMAQUE
 OPUS:
2124-13

DATE:
 2015-02-03
 ECHELLE:
 1=500
 FICHER:
 2124-A-1-IMP-PR.dwg
 FEUILLE No:
3 DE **5**



ÉLÉVATION RUE PÈRE-MARQUETTE

LÉGENDE DES PAREMENTS EXTÉRIEURS

1	PANNEAUX DE FIBROCEMENT, JEU DE DIFFÉRENTES TONALITÉS, VOIR PERSPECTIVES	8	ÉRIQUE D'ARGILE, COULEUR SABLE
2	BLOCS DE BÉTON ARCHITECTURAL	9	FENESTRATION, VERRE CLAIR
3		10	VERRE CLAIR, (GARDE-CORPS, BALCONS)
4		11	BÉTON ARCHITECTURAL (BAC D'AMÉNAGEMENT OU ASSISE DE BAS DE MUR)
5			BÂTIMENT EXISTANT PEINT COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

2	PROFILÉ EN "C" D'ACIER PEINT
3	PASSERELLE, MUR RIDEAU
4	VERRE CLAIR
11	BÂTIMENT VOÛTE EXISTANT
12	PROFIL HAUT DUTERRAIN SUR LA RUE PÈRE-MARQUETTE

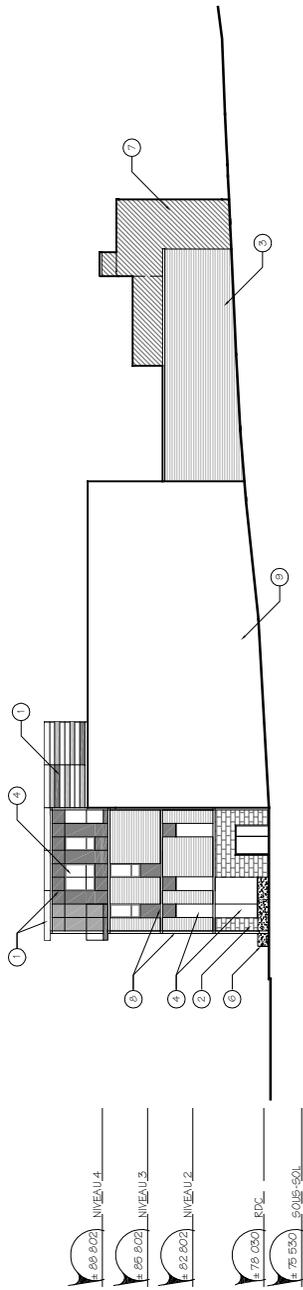


BERNARD + LAROCHELLE + PEIROLO / ARCHITECTES
ATELIER 21 ARCHITECTURE + DESIGN URBAIN
 800, PLACE D'YOUVILLE, 21e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
 T 418 688-2060 F 418 688-1570

PROJET:
IGA DESCHÊNES
 AGRANDISSEMENT ET 34 APPARTEMENTS
 255, CHEMIN STE-FOY
 QUÉBEC, QC
 G1R 1T5

TITRE DU DESSIN:
ÉLÉVATION
RUE PÈRE-MARQUETTE
 OPUS:
2124-13

DATE:
 2015-02-03
 ECHELLE:
 1=500
 FICHER:
 2124-A-1-IMP-PR.dwg
 FEUILLE No:
4 DE 5



ÉLÉVATION RUE DES ÉRABLES

LÉGENDE DES PAREMENTS EXTÉRIEURS

①	PANNEAUX DE PEROZIMONT, JEU DE DIFFÉRENTES TONALITÉS, VOIR PERSPECTIVES	②	PRISQUE D'ARGILLE, COULEUR SABLE
②	BLOCS DE BÉTON ARCHITECTURAL	③	PROFILÉ EN "C" D'ACIER PEINT
③		④	FENESTRATION, VERRE CLAIR
④		⑤	VERRE CLAIR, (GARDE-CORPS, BALCONS)
⑤		⑥	BÉTON ARCHITECTURAL (BAC D'AMÉNAGEMENT OU ASSIÈGE DE BAS DE MUR)
⑥		⑦	BÂTIMENT EXISTANT PEINT COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE

NOTES COMPLÉMENTAIRES :

⑤	PROFILÉ EN "C" D'ACIER PEINT
⑦	BÂTIMENT VOISIN EXISTANT



BERNARD + LAROCHELLE + PEIROLO / ARCHITECTES
ATELIER 21 ARCHITECTURE + DESIGN URBAIN
 800, PLACE D'YOUVILLE, 21e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
 T 418 688-2060 F 418 688-1570

PROJET:

IGA DESCHÊNES
 AGRANDISSEMENT ET 34 APPARTEMENTS

255, CHEMIN STE-FOY
 QUÉBEC, QC
 G1R 1T5

TITRE DU DESSIN:

ÉLÉVATION
AVENUE DES ÉRABLES

OPUS:

2124-13

DATE:

2015-02-03

ECHELLE:

1=500

FICHER:

2124-A-1-IMP-PR.dwg

FEUILLE No:

5 DE **5**

DOCUMENT NUMÉRO 21

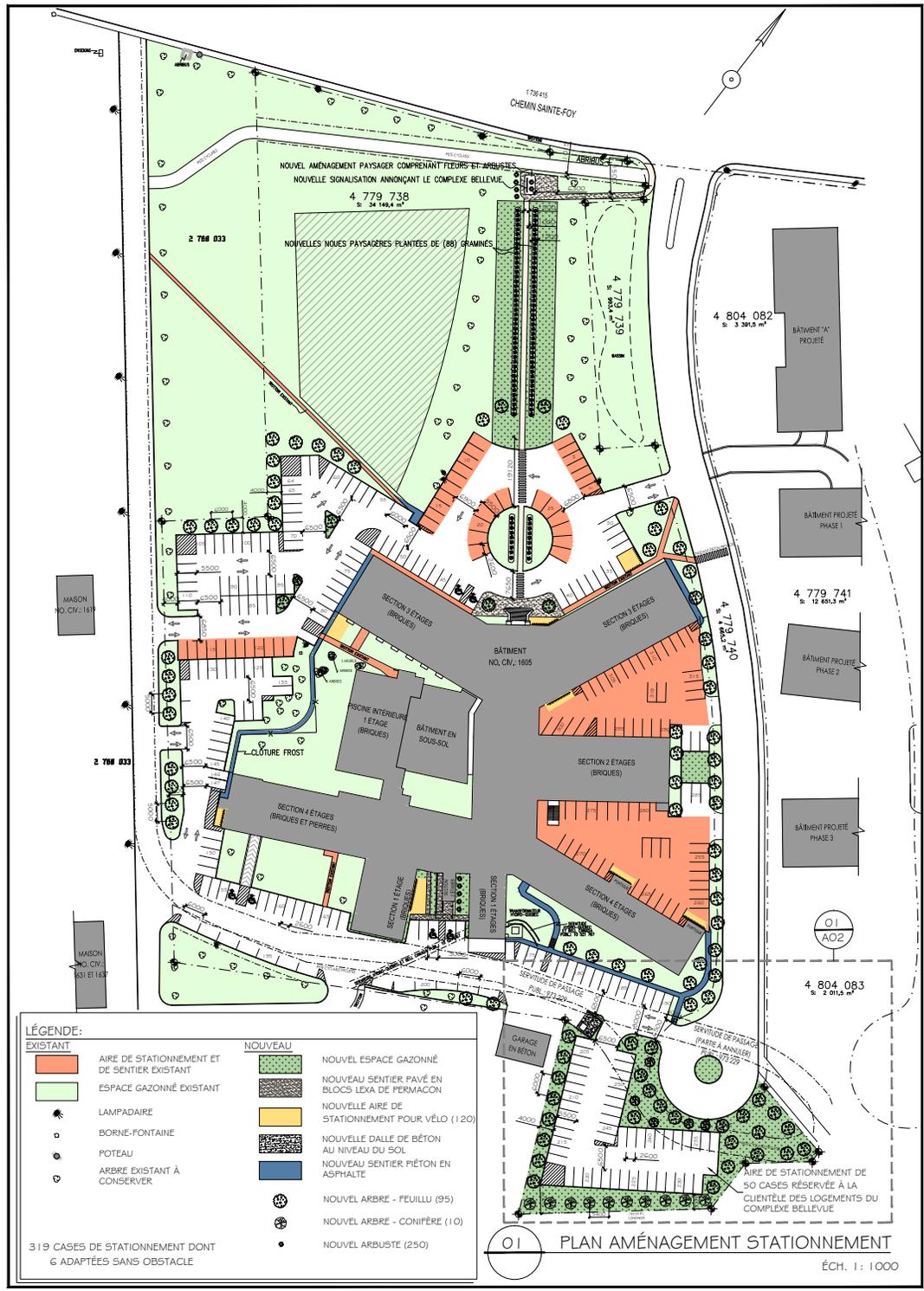
**PARTIE DU TERRITOIRE FORMÉE DU LOT NUMÉRO 1 476 965
DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PERMISSION D'OCCUPATION

DOCUMENT NUMÉRO 22

**PARTIE DU TERRITOIRE FORMÉE DU LOT
NUMÉRO 4 970 991 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION OU DE MODIFICATION



LÉGENDE:

EXISTANT	NOUVEAU	
		NOUVEL ESPACE GAZONNÉ
		NOUVEAU SENTIER PAVÉ EN BLOCS LIXIA DE PERMACON
		NOUVELLE AIRE DE STATIONNEMENT POUR VÉLO (120)
		NOUVELLE DALLE DE BÉTON AU NIVEAU DU SOL
		NOUVEAU SENTIER PIÉTON EN ASPHALTE
		NOUVEL ARBRE - FEUILLU (95)
		NOUVEL ARBRE - CONIFÈRE (10)
		NOUVEL ARBUSTE (250)

<p>CLIENT: COLLÈGE BELLEVUE INC.</p> <p>PROJET: STATIONNEMENT COLLÈGE BELLEVUE 14-0338</p>	<p>ARCHITECTE: A TELIER GUY ARCHITECTES 880, RUE PÈRE-AVAROQUETTE QUÉBEC, QC G1H 2H4 TEL: 418.882.3401 atelier@guyarchitecte.com</p>	<p>SCEAU: </p>	<p>NOTE: CE DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ D'ATELIER GUY ARCHITECTES ET EST PROTÉGÉ PAR LA LOI. IL EST DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX FINS QUI Y SONT MENTIONNÉES. TOUTE REPRODUCTION OU ADAPTATION, PARTIELLE OU TOTALE, EN EST STRICTEMENT PROHIBÉE SANS AVOIR PRÉALABLEMENT OBTENU L'AUTORISATION ÉCRITE D'ATELIER GUY ARCHITECTES.</p>	<p>TITRE DU DESSIN: PLAN D'AMÉNAGEMENT DU STATIONNEMENT</p>	<p>CHARGE DE PROJET: ANTOINE GUY</p> <p>No DE DOSSIER: 14-0338</p> <p>ÉCHELLE: INDIQUÉE</p> <p>PAGE: AO1</p>	<p>DATE: 2016-06-01</p> <p>REVISION: 04</p>
--	---	--------------------	--	--	--	---



SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 4970991 - PLANS DE CONSTRUCTION APPROUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCAIVQ4PC22
Échelle : _____